Langues régionales de Wallonie

patrimoine et avenir

coqs d'aousse
éditions

Langues régionales de Wallonie

patrimoine et avenir

coqs d'aousse
éditions

Sommaire:

- **Les langues du coeur**
- **Avant-projet de décret de m. VALMY FEAUX**
  Ministre Président de l'Exécutif de la Communauté française
- **Des variétés de la langue d'oïl**
  Entretien avec Willy BAL, Professeur émérite de l'U.C.L., membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique
- **Une réparation historique**
- **Langues régionales "à l'école"**
  - Liège et Huy, des centaines de jeunes chaque année
  - Brabant wallon, du coeur au ventre!
  - Charleroi, quel potentiel!
  - Namur, perspectives
  - Philippeville, langue de la terre.
- **Ardenne et Gaume**
- **Tournai et la Picardie**
  - Mons-Borinage
- **Le wallon à l'école... à Mont-sur-Marchienne**
- **Qu'en pensent-ils?**
- **Le patrimoine linguistique de la Communauté française**
  (Texte de M. Valmy FEAUX)
- **Conclusion**
- **Annexe**
  Proposition de loi déposée par Ph. CHARLIER, Député
- **Bibliographie**
- **Remerciements**
- **Adresses utiles**

Les langues du coeur

Il y a quelque temps, déjà, que l'équipe des "Coqs d'Aousse" désirait apporter sa contribution à la réhabilitation du wallon, du gaumais, du champenois, du picard. Ce patrimoine de la Wallonie que nous nous efforçons de défendre, de faire mieux connaître, de mettre en valeur, il comprend ce trésor toujours vivant que sont nos langues régionales.

L'initiative du président de l'exécutif de la Communauté française, Valmy Féaux, de déposer un avant-projet de décret officialisant ces langues régionales nous a été annoncée alors que nous mettions la présente brochure sur le chantier. Avouons-le, cela tombait à pic. Et cela récompensait ces centaines de femmes et d'hommes qui, opiniâtres, insensibles au découragement, bravant le mépris de certains, n'ont cessé de combattre depuis des décennies pour obtenir cette reconnaissance.

Nous avons donc réalisé cette brochure dans le même esprit qui anime toute notre démarche: mettre en avant tout ce qui contribue à assurer l'identité culturelle de la Wallonie. En popularisant, dans la mesure de nos modestes moyens, les initiatives nombreuses et, pourtant, trop peu connues qui enrichissent chaque jour le pays wallon.

Nous n'avons pas caressé l'ambition de produire une oeuvre scientifique ni immortelle. Notre souhait se borne à plaider la cause de nos langues régionales et de montrer non seulement l'utilité mais même la nécessité de pratiquer une politique volontariste, audacieuse en ce domaine. Au bout du compte, c'est la présence de la Wallonie dans le concert culturel des nations qui est en jeu.

L'équipe des "Coqs d'Aousse"

Avant-projet de décret relatif aux langues régionales endogènes de la communauté

L'Exécutif de la Communauté française, sur proposition du Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française ayant la Culture et la Communication dans ses attributions:

ARRETE:

Le Ministre-Président de la Communauté française est chargé de présenter au Conseil de la Communauté française l'avant-projet de décret dont la teneur suit:

Article 1er

La Communauté française de Belgique reconnaît en son sein la spécificité linguistique et culturelle de ceux qui usent à la fois d'une langue régionale endogène et du français, langue officielle de la Communauté.

Article 2

Les langues régionales endogènes font partie du patrimoine culturel de la Communauté; cette dernière a donc le devoir de les préserver, d'en favoriser l'étude scientifique et l'usage, soit comme outil de communication, soit comme moyen d'expression.

Article 3

L'Exécutif de la Communauté française confiera la tâche d'étudier et de proposer toutes les mesures aptes à préserver et à favoriser ces langues régionales endogènes aux organismes consultatifs dont il reconnaît la compétence.

Fait à Bruxelles. le

Le Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté française,

Valmy FEAUX.

Le Ministre-Membre de l'Exécutif de la Communauté française,

Jean-Pierre GRAFE.

Le Ministre-Membre de l'Exécutif de la Communauté française,

Yvan YLIEFF.

Le Ministre-Membre de l'Exécutif de la Communauté française,

François GUILLAUME.

Des variétés de la langue d'oïl

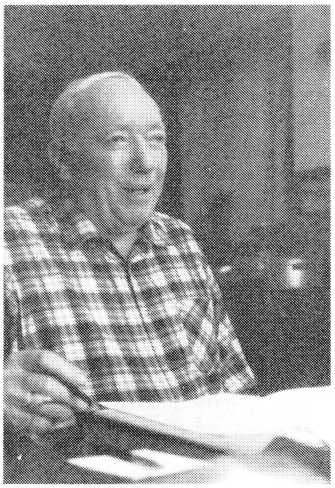

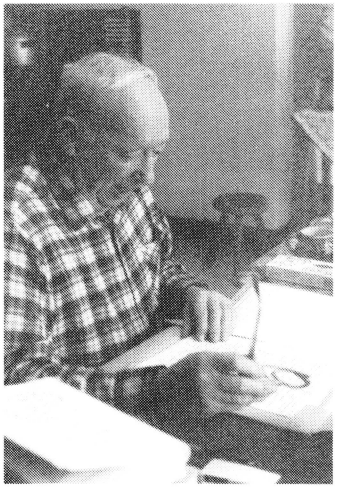

Entretien avec Willy Bal, Professeur émérite de l'U.C.L., membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique.

On parle wallon, chez Willy Bal. Naturellement, sans ostentation, comme cela vient au cours de la conversation. Le professeur d'université, autorité reconnue à l'échelle internationale, n'a jamais renié ni son coin de terre, ni le passé de sa région, ni la langue encore si vivante dans les villages des environs. Il ne réserve pas ses connaissances à la chaire d'université, ni à ses travaux de linguistique, ni même à ses recueils de poèmes: il parle le wallon tous les jours, avec son épouse, avec ses enfants, petits-enfants, avec les visiteurs.

Nous sommes de ces visiteurs. Un peu tendus quand même en franchissant la porte: un prof d'univ., ça vous a un petit air de savante condescendance, on s'attend à un exposé pompeux émaillé de ces termes hermétiques propres aux techniciens et aux spécialistes. Il ne faut pas trois minutes pour que l'appréhension se dissipe. Et, à la fin de l'entretien, nous emportons l'impression d'avoir conversé avec un philosophe serein, tolérant, passionné du langage des peuples. L'impression aussi de nous être enrichis de notions claires, d'avoir nettoyé notre esprit d'un tas de préjugés et d'idées toutes faites.

Sur le poêle, un lapin mijotait doucement dans sa casserole en fonte et l'arôme du thym embaumait toute l'habitation. Rien à voir avec la linguistique...? Non, sans doute. Mais l'illustration d'un art de vivre où l'usage du wallon tient sa place.

Langue, dialecte, patois...

L'avant-projet de décret présenté par le ministre-président de la Communauté française, Valmy Féaux, reconnaît officiellement l'existence de "LANGUES REGIONALES ENDOGENES". Laissons de côté ce qualificatif savant, "endogène". Il a été choisi, de préférence à "indigène" ou "autochtone" pour désigner des langues nées là où nous sommes, "à l'intérieur de la tribu". Accordons toute son importance à la notion "langue régionale". Willy Bal ne cache pas sa satisfaction de voir cette dénomination reprise par le texte du décret, plutôt que celle de "dialectes".

Il ouvre le "Petit Robert", y trouve la définition de "dialecte":

> *dialecte: variété régionale d'une langue: les dialectes de la Grèce antique. Le wallon, dialecte français de Belgique. Dialectes normand, picard. Dialecte de l'Ile de France, devenu la langue française.*

Cette définition, proposée par un dictionnaire usuel, est ambiguë, commente Willy Bal. Et, en particulier, l'exemple qui nous concerne. Que va penser le lecteur ? Que l'on appelle wallon le français tel qu'on le parle en Belgique. Donc, nous parlerions wallon lorsque nous utilisons une variété régionale du français ? Une telle définition ne permet pas de distinguer un dialecte d'une variété régionale d'une langue.

En Wallonie, nous avons, effectivement, des régionalismes de la langue française, comme l'usage des termes "septante", "nonante", comme certaines différences de prononciation. Mais cela est vrai pour toutes les régions de France.

Dans son ouvrage "LE FRANCAIS DANS TOUS LES SENS" (1988- Robert Laffont) Henriette Walter écrit:

> *On ne peut pas dire LE français. Il n'y a pas UN français mais des variétés de français".*

Et elle fournit des exemples abondants d'appellations différentes du même objet, de la même action, suivant les régions.

La notion de dialecte est historique. Toute langue plus ou moins homogène subit, dans le cours du temps et dans l'espace, un processus de diversification, favorisé ou entravé suivant les circonstances. Les résultats de ces différenciations s'appellent les dialectes. A noter, précise Willy Bal, que c'est un mythe de croire en l'existence d'une seule langue unitaire: toute langue est sujette à variations.

Lorsque le dictionnaire usuel parle d'une "variété régionale", il faut savoir de quelle langue d'origine il s'agit.

Il est parfaitement exact que le wallon, le picard et le lorrain sont des variétés régionales mais DE LA LANGUE D'OIL, pas du français, lui aussi variété régionale de cette langue d'oïl.

Et la langue d'oïl était une variété régionale du gallo-roman, lequel était une variété régionale du latin, lui-même variété régionale de l'indo-européen. Toutes les langues sont donc des dialectes de langues précédentes. Le francien, devenu le français, est un dialecte de la langue d'oïl au même titre que le normand, le picard, le wallon.

La même Henriette Walter désigne comme dialectes et patois romans tout ce qui dérive du latin. Pour elle, le patois c'est une langue, née, dans ce cas-ci, de la fragmentation du latin.

Pour un linguiste, il n'y a pas de hiérarchie entre les langues, dialectes, patois. On l'a dit souvent, le français est un patois qui a mieux réussi, tout simplement.

Résumons: dire qu'un dialecte est la variété régionale d'une langue n'est pas faux ... à condition de préciser de quelle LANGUE D'ORIGINE il s'agit. Le dictionnaire usuel laisse supposer que le wallon provient du français. Cela est faux. Il provient d'une langue d'oïl parlée au Haut Moyen-Age.

L'ambiguité du terme "dialecte", dans ces conditions, est évidente. Et s'il est dit, bien souvent, que le wallon "appartient au groupe français", il s'agit là d'une expression technique de linguistique, dangereuse à employer car elle peut être mal comprise.

J'ajouterai qu'avoir recours à un dictionnaire usuel pour aborder des notions de linguistique n'est pas très sérieux. Un médecin, un physicien, ne vont pas chercher leurs définitions dans le Larousse.

Et Willy Bal se tourne alors vers un ouvrage - français - de référence, le DICTIONNAIRE DE LA LINGUISTIQUE, de Georges Mounin.

Il y trouve cette définition:

"Langue: tout système de signes vocaux doublement articulés, propres à une communauté humaine donnée. En linguistique, l'allemand littéraire, l'allemand de Souabe, l'alsacien, le breton, le créole de la Guadeloupe sont des langues au même titre".

Et de Bernard Pottier, dans "LE LANGAGE":

"Ce sont surtout des critères socio-linguistiques qui justifient les termes de langue, dialecte, patois. Linguistiquement, tout parler de groupe est une langue naturelle en tant que moyen de communication socialement accepté".

Ces critères socio-linguistiques ne sont donc pas des critères internes à la langue. Ils ont rapport à la société, tels que le nombre de personnes qui emploient ce parler, l'extension de celui-ci, l'existence ou non d'une forme écrite, la reconnaissance ou non par le pouvoir politique, etc...

Le linguiste n'a pas à se préoccuper de ces critères. Un botaniste ne limite pas son étude des plantes à celles qui ont plus de 50 cms de haut ni à celles que l'on utilise en cuisine. Pour lui, une mauvaise herbe est une plante au même titre qu'un poireau!

C'est ce qui fait la différence entre un linguiste et un grammairien normatif. Il n'est pas plus logique de dire "je me suis lavé" que "je m'ai lavé". Intrinsèquement, la première forme n'est pas meilleure que la seconde. Mais il se fait que le "bon usage" a préféré une forme plutôt que l'autre.

Pour en revenir à la notion de langue, Willy Bal cite encore Fourquet, dans "LA LINGUISTIQUE" (1960):

> *"Il semble qu'il serait préférable de donner le nom de langue à tout ensemble organisé de moyens de communication par la parole. Les différences que nous avons décrites sont des différences de fonctions et non de nature".*

Willy Bal synthétise, à ce moment de l'entretien, ce premier motif d'opposition à l'emploi du terme "dialecte":

1) ce terme, si on s'en réfère au dictionnaire usuel, est ambigu;
2) il repose sur une notion historique: toutes les langues existantes sont des dialectes de langues antérieures;
3) d'un point de vue linguistique il est impossible de distinguer les langues des dialectes.

Eviter toute notion de hiérarchie

Les raisons de préférer la dénomination "langues régionales" à celle de "dialectes" ne sont pas que d'ordre linguistique.

Il se fait, constate Willy Bal, que, dans l'esprit des profanes, s'est établie une hiérarchie:

> *"Le français est une langue, le wallon N'EST QU'UN dialecte"!*

Le terme "dialecte" et, plus encore, le terme "patois" ont acquis, dans les faits, une signification dépréciative. Il n'y a aucune raison d'employer, dans des textes officiels, un mot qui porte avec lui une idée dévalorisante.

Nous savons que nous ne nous adressons pas à des assemblées de scientifiques mais à l'ensemble des citoyens. Et que nous devons affronter des oppositions dont les arguments sont toujours du même ordre.

Ainsi, nous montre notre interlocuteur, les promoteurs d'une action pour "le créole à l'école" citent les préjugés qu'ils doivent combattre:

- le créole est un français abâtardi,
- il n'y a pas de vraie culture créole,
- il n'existe pas de grammaire créole,
- le créole est laid.

Remarquez que ces affirmations sont identiques à celles auxquelles nous nous heurtons en Wallonie.

Dans le même ordre d'idée, il faut constater que les termes "dialecte" et "patois" correspondent à une relation de dominants à dominés. Ainsi, en Afrique, par exemple, les Français parlent toujours une LANGUE tandis que les indigènes n'utilisent jamais que DES DIALECTES! Et vous entendez parler du patois des sauvages, du patois des paysans....C'est, à nouveau, l'idée de hiérarchisation qui surgit. Le français est supérieur parce que c'est une langue.

Nous savons que cela est faux. Mais ne vaut-il pas mieux éviter ce facteur de confusion, même si celle-ci est involontaire ? Les termes "langues régionales" , corrects d'un point de vue linguistique, permettent de contourner ces écueils.

Pas des langues...Pourquoi? Parce que...

Laissons, à présent, la terminologie de l'avant-projet de décret de Valmy Féaux pour poser d'autres questions au linguiste. Ainsi, deux des principaux arguments utilisés par les adversaires de la survivance des langues régionales en Wallonie peuvent être résumés comme suit:

- le wallon (le picard, le gaumais) manquent d'unité;
- ils manquent aussi d'autonomie.

Willy Bal a des réponses toutes simples à ces affirmations.

L'unité, d'abord. Il y a du vrai, dit-il, dans ces remarques mais il y a aussi une exagération manifeste parce que l'on s'en prend à des différences de prononciation ou de dénominations d'objets et d'actions. Ce qui, répétons - le, existe aussi pour le français, mais dans une mesure beaucoup moindre, bien sûr, à cause d'une action normalisatrice, unificatrice, qui s'y exerce depuis des siècles.

En réalité, si l'on considère le wallon, il compte une zone d'utilisation du wallon liégeois qui comprend l'ensemble de la province de Liège et le Nord de la province du Luxembourg. Ensuite, une zone fort vaste d'intercompréhension qui comprend le Brabant wallon, le Namurois, la région de Charleroi, l' Entre-Sambre-et-Meuse: de Braine l'Alleud à Couvin, on se comprend sans difficulté. La diversité n'est donc pas tellement accentuée.

Cela dit, il faut quand même préciser qu'aucune langue n'est totalement unitaire. D'ailleurs, dans aucun essai de définition scientifique d'une langue, on ne trouve l'unité citée comme critère.

Et la question de l'autonomie? Qu'entend-on, tout d'abord, par ce terme à propos d'une langue?

Deux langues sont autonomes l'une vis-à-vis de l'autre lorsque leurs utilisateurs ne se comprennent pas.

Ainsi les Bretons, les Catalans, les Basques vivent dans les mêmes conditions que les Wallons mais leurs langues trouvent grâce aux yeux des détracteurs de nos langues régionales parce qu'elles sont "autonomes" par rapport au français.

Cette notion est sujette à caution. Car l'intercompréhension va de zéro à un, elle est graduelle. Si des Italiens et des Espagnols parlent dans leur langue respective sans trop accélérer le rythme, ils arrivent à une certaine intercompréhension. Il en va de même pour l'ensemble des langues latines. Les Flamands et les Allemands se comprennent sans trop de difficultés, les Tchèques et les Polonais également. Va-t-on dire, pour cela que ces langues n'ont pas d'autonomie et que, par conséquent... ce ne sont pas des langues?

D'autre part, si des Wallons se trouvant à Paris conversent en employant un wallon plus ou moins pur, personne ne les comprendra. Plus encore s'ils ont affaire à des personnes dont la langue usuelle n'est pas le français.

En fait, l'autonomie d'une langue est, le plus souvent, relative. Et il est pratiquement impossible de déterminer LE SEUIL à partir duquel on peut estimer une langue "autonome".

> *Finalement, conclut Willy Bal, ce qui fait qu'une langue est la langue d'un Etat, c'est sa reconnaissance officielle résultant d'un acte politique. Ainsi, lorsque le Ruanda-urundi a accédé à l'indépendance et s'est divisé en Rwanda et Burundi, les deux Etats ont, chacun de leur côté, décidé de parler une langue propre. Plus près de nous, le Grand Duché de Luxembourg a décidé d'instaurer le luxembourgeois comme langue officielle, voici un peu plus d'un an. Une boutade court dans les milieux intéressés par la linguistique. Elle dit qu'une langue c'est un dialecte qui dispose d'une armée et, éventuellement, d'une marine de guerre... Si la république de San Marino décidait d'instituer le romagnol local comme langue d'Etat, ce "dialecte" serait sur le même pied que l'italien....Le pouvoir politique peut décréter que l'on parle telle langue déterminée.*

Et les "structures" ?

La fin de l'entretien est proche. Il nous reste pourtant à évoquer un dernier argument avancé par les pourfendeurs des langues régionales de Wallonie: ces langues n'ont pas de structure, pas de grammaire.

"Qu'est-ce qu'une grammaire?" interroge Willy Bal. Pour le profane, c'est un bouquin dans lequel il peut trouver des règles de syntaxe, un ouvrage qui énumère des normes. Même vu sous cet angle, l'argument en question ne reflète pas l'exacte réalité. Sans doute n'existe-t-il pas de ces sortes de grammaires pour chaque région mais elles sont bien présentes ailleurs. Il faut citer, notamment, la SYNTAXE DU PARLER DE LA GLEIZE, de Louis Remacle, dont une grande partie est valable pour l'ensemble des parlers de Wallonie.

> *Cependant, là n'est pas l'essentiel. La grammaire, c'est la structure de la langue, qu'elle soit écrite ou non. Et il est impossible qu'un parler quelconque existe sans une structure propre. Il n'y a pas de communication possible sans structure.*
>
> *On n'a jamais rencontré, même chez les populations les plus primitives, des langages dépourvus de structure. Pour les langues régionales de Wallonie, les structures grammaticales sont bien déterminées: accord entre substantifs et qualificatifs, conjugaison qui comprend par exemple l'emploi du subjonctif...*
>
> *Nos langues régionales disposent d'un appareil structurel phonétique, grammatical, morphologique. Certaines langues ont des structures plus compliquées, comme le latin. D'autres sont fort simples, comme l'anglais.*
>
> *Si l'on veut comparer le français et le wallon, il faut partir des formes orales et non écrites. Et l'on constate des choses intéressantes. Ainsi, la conjugaison d'un verbe régulier en "er", au présent de l'indicatif, comporte trois formes différentes en français et...quatre en wallon!*
>
> *Il n'est pas question de dire que le wallon est "plus riche" que le français. D'ailleurs, cette notion de richesse est toute relative. Une langue répond aux besoins de ses usagers. Si le nombre de ceux-ci est élevé, les besoins globaux sont nombreux et complexes.*
>
> *Il est normal que la langue offre également un éventail plus large de mots et d'expressions que celle d'une communauté qui vit du travail des champs ou de la forêt. A noter à ce propos qu'au sein même de la langue française prolifèrent, ces dernières années, des vocabulaires de spécialistes incompréhensibles même pour les personnes cultivées. Il s'agit bien d'une langue française mais dont l'usage n'est accessible qu'aux initiés.*

La conclusion de cet entretien nous paraît fort simple. La Wallonie possède des langues régionales ni plus ni moins dignes d'intérêt que toutes les autres langues. Si une volonté politique se manifeste afin d'aider à leur développement, elles peuvent constituer un facteur important d'identité culturelle. L'avant-projet de décret de la Communauté française constitue un premier pas, essentiel, dans cette direction.

Une réparation historique

Les langues régionales endogènes de la Communauté française vont donc voir leur existence officiellement reconnue par un décret que le Ministre président de l'Exécutif, Valmy FEAUX a déposé au Conseil de la dite Communauté française. C'est dire que le champenois, le lorrain, le picard, le wallon et aussi le francique, usité dans quelques communes de l'est de la Wallonie, se verront enfin reconnus comme langues "secondaires" au côté du français, idiome officiel de la Communauté française de Belgique.

Cette reconnaissance devrait servir de support à une politique globale de promotion, de mise en valeur de ces langues. Un décret, cependant, ne règle pas tout. Pour rendre à ces langues la vitalité qu'elles n'auraient jamais dû perdre, pour favoriser leur développement, il faudra franchir bien des obstacles.

Il y a, tout d'abord, les adversaires acharnés de la culture wallonne et de ses langues régionales. Nous y reviendrons tout à l'heure. Mais il y a aussi et surtout le poids des habitudes, le carcan des préjugés, le pesant bagage de deux siècles de répression de ces langues à l'école, dans la vie sociale et culturelle.

L'ASBL "Coqs d'Aousse" veut prendre part, aux côtés de toutes les associations vouées à la sauvegarde du patrimoine wallon, à ce combat pour notre culture.

Cette démarche est normale. Nous nous sommes fixé comme objectif l'approfondissement, le renforcement et l'épanouissement de l'identité culturelle de la Wallonie. Cette identité ne peut s'établir que sur base d'un patrimoine. La langue constitue un élément essentiel de ce patrimoine.

Comment parler des deux derniers siècles d'essor industriel et d'un passé de luttes ouvrières sans faire référence à la langue que parlaient et parlent encore les travailleurs? Comment évoquer l'évolution de la vie rurale en niant la langue parlée dans les campagnes, tellement riche et vivace encore de nos jours? Peut-on décrire les modes de vie, les fêtes, les traditions sans faire usage de ces chansons, en gaumais, en picard, en wallon, en champenois, dont certaines sont, toujours aujourd'hui, de véritables hymnes régionaux repris en choeur par des milliers de voix aux grandes occasions?

Mais cette identité culturelle, nous ne la voulons pas figée dans un passéisme fait de nostalgie, de passivité, d'amertume et de larme à l'oeil. Nous refusons de chanter le "Dies irae" de l'enterrement de nos langues régionales ou même de sangloter au chevet

de langues moribondes. Voilà plus d'un siècle et demi qu'on en annonce l'agonie. Il faut croire qu'elles ont la vie dure...

Ce que nous voulons, c'est que ces langues, ayant retrouvé la place qui est la leur, soient des facteurs du développement culturel de la Wallonie, en harmonie, en symbiose, avec cette langue française qui est devenue notre mode commun d'expression ainsi que notre mode d'accès à la scène culturelle mondiale.

Cela signifie que, pour nous, le champenois, le gaumais, le picard, le wallon, ne doivent pas uniquement se réfugier dans la littérature, dans les pièces de théâtre, ou même dans la chanson: ils doivent occuper une place indiscutable dans la vie de la société. Une langue, cela se parle, s'enrichit, évolue, au boulot, en famille, au bistrot.

A l'inverse des pleurnichards, des résignés, nous sommes convaincus que cette place n'a jamais été perdue. Des milliers d'indices prouvent l'extraordinaire vigueur de ces langues bafouées, persécutées, interdites, humiliées. Des moyens existent pour les remettre à l'honneur tout en préservant jalousement et, surtout, en améliorant, l'usage de la langue française.

Le travail accompli par le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole (CRIWE) va dans ce sens. Il faut qu'à côté de cette action fondamentale naissent des initiatives multiples soutenues par une volonté politique. Dans l'Europe des régions qui se prépare et, en fin de compte, dans le concert mondial des nations, la Wallonie doit affirmer sa spécifité culturelle. Son bilinguisme naturel en est une composante essentielle.

Les origines de notre diglossie

Les langues historiques de la Wallonie sont le gaumais (le lorrain), le champenois, le picard et les diverses formes de wallon. La formation de ces langues, l'explication de leur évolution, leur lien de parenté avec le français ont fait l'objet d'une brochure, remarquable de clarté et de sobriété, intitulée " LE WALLON, LANGUE DE WALLONIE", due à Charles Josserand, éditée par l'Union Culturelle Wallonne, précédemment dénommée "Union Royale des Fédérations Dramatiques et Littéraires Wallonnes".

Un chapitre de cette brochure est consacré à une "petite histoire linguistique de la Belgique romane". Nous en reproduisons la plus grande partie tant il nous paraît impossible de mieux cerner la question.

Les origines

En fait, la préhistoire et l'histoire du wallon sont liées à celle des autres dialectes gallo-romans et singulièrement du plus prestigieux d'entre eux, le français. L'aventure débute au Ier siècle avant Jésus-Christ, en Gaule.

Le sud-est est déjà province romaine depuis 116. La population parle une langue celtique, le gaulois, qui comportait sans doute plusieurs dialectes. Après les campagnes militaires de César, commence la romanisation du territoire. La romanisation linguistique ne se fera que lentement et le latin ne triomphera complètement que vers le IVème siècle de notre ère. Le gaulois est ainsi réduit à l'état de substrat, dont quelques traces sont encore perceptibles. A noter, d'ailleurs, que le latin dont il s'agit est le latin vulgaire, c'est-à-dire le latin parlé par le peuple, notablement différent du latin classique des oeuvres littéraires. Et ce latin vulgaire va subir au fil du temps toute une série de mutations.

D'autre part, dès le IIIème siècle, les Francs envahissent la Gaule par vagues successives et, vers 450, ils sont maîtres de nos régions. Un demi-siècle plus tard, ils atteignent la Marne et la Seine. Il en est résulté, dans la langue, des apports germaniques plus ou moins importants selon la profondeur de la pénétration, sans que, néanmoins, n'en soit altéré le caractère fondamentalement latin. Cette nouvelle couche linguistique constitue un superstrat.

Mais les structures proprement latines vont se délabrer de plus en plus, au point que, vers le milieu du VIIIème siècle, on peut dire que se parle une langue nouvelle, le gallo-roman, ou, plus simplement, le roman.

Naissance des dialectes

Reprenons les trois composantes de ce gallo-roman. Le substrat gaulois était sans doute déjà différencié selon les tribus. Le fond latin ne devait pas être partout aussi dense, lié qu'il était à la force plus ou moins grande de la romanisation.

Enfin, l'implantation germanique ne s'était pas marquée partout aussi profondément.

Ainsi s'explique, du moins en partie, que le gallo-roman présente très tôt de nombreuses variantes régionales, autrement dit des dialectes, dont on verra la répartition géographique sur la carte qu'on peut établir aujourd'hui.

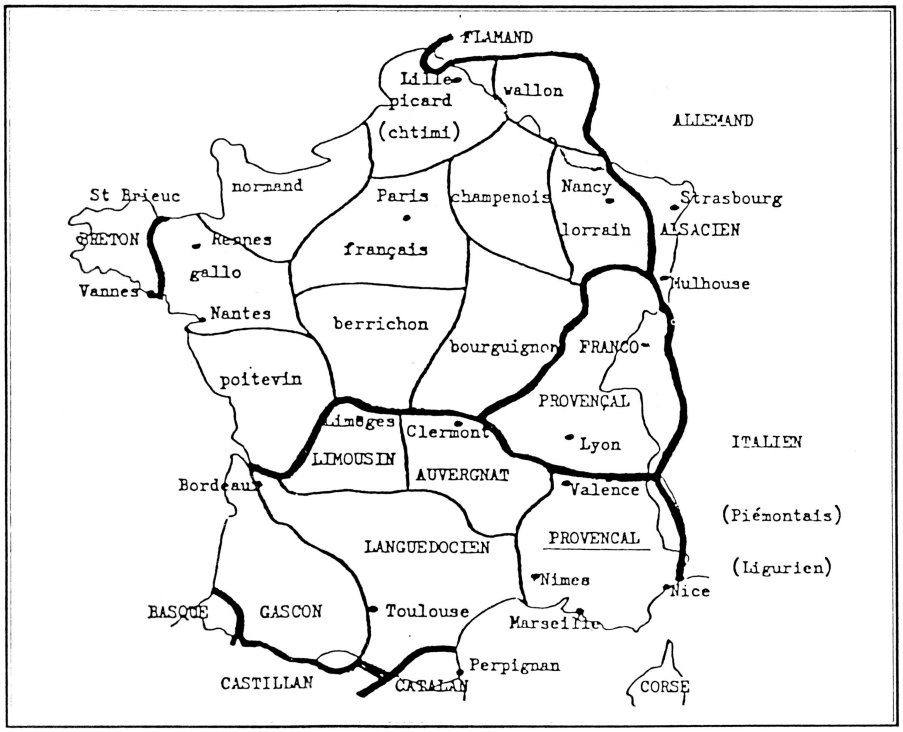

"Les dialectes gallo-romans"

Sur cette carte, on suivra d'abord les traits gras, qui cernent trois grands domaines:

1) au nord, celui de langue d'oïl;

2) au sud, celui de langue d'oc;

3) au centre, celui du franco-provençal.

C'est donc en domaine d'oïl que se situe notre future Wallonie avec ses quatre dialectes déjà cités, le picard, le wallon, le lorrain et le champenois.

On aimerait trouver une date de naissance précise sur la fiche d'identité du wallon(1).

(1) Notons que le mot "wallon", au sens strict de dialecte, apparaît pour la première fois en 1564, dans l'état actuel de nos connaissances.

Mais, tout ce que l'on peut dire, avec prudence , c'est que certains traits propres au wallon apparaissent dès avant 800. En tout cas, il est nettement différencié au début du XIIIème siècle.

Mieux encore: à la même époque, les sous-dialectes sont déjà individualisés, et notamment le liégeois.

Développement d'un bilinguisme franco-wallon

Un autre dialecte d'oïl était promis à un destin éclatant, celui de l'Isle-de-France, le francien, ancêtre du vieux français, donc aussi du moyen français et du français moderne. Son expansion est liée à des circonstance politiques bien connues: la naissance et le développement du royaume de France. Mais son rayonnement devait dépasser les frontières de ce royaume.

C'est ainsi que, chez nous, il est introduit de façon certaine au commencement du XIIIème siècle, d'une part sous la forme d'oeuvres littéraires moralisantes, d'autre part dans des documents administratifs. Les plus anciens de ces documents datent de 1194 (Chièvres), 1222 (Mons), 1223 (Liège), 1240 (Namur). La langue de ces documents, baptisée scripta, est, en fait, du français légèrement teinté de dialectismes.

C'est ainsi que s'ébauche une situation de bilinguisme français-wallon. Mais qu'en est-il de son développement dans la pratique de la vie quotidienne?

On peut admettre que les classes cultivées et les gens de qualité ont acquis assez tôt une connaissance du français, tandis que le peuple des villes, tout illettré qu'il était, a sûrement fini par le comprendre.

On attribue parfois une influence déterminante pour l'expansion du français à l'ordonnance de Villers-Cotterets, promulguée en 1539 par François Ier. De fait, en son article 111, cette ordonnance prescrit que les actes de justice soient "prononcés, enregistrés et délivrés en langage maternel français et non autrement". Elle condamnait donc aussi bien le dialecte que le latin. Mais à supposer qu'elle eût été applicable au pays de Liège, elle n'aurait probablement fait que légaliser une situation existant depuis longtemps.

Du XVIè au XVIIIè siècle

Notre bilinguisme français-wallon atteint désormais son point d'équilibre et de convivialité.

Pour ces trois siècles, il suffira de retenir deux faits importants:

1) la date de 1600 marque approximativement la fin de l'ancien wallon;

2) c'est aussi le moment où notre dialecte commence à s'écrire, tant bien que mal, et où l'on assiste aux premiers balbutiements de la littérature wallonne. Une littérature d'abord fort modeste: ce sont des noëls, souvent adaptés du français, des pasquinades, des pièces de circonstance, dont les auteurs, quand ils sont connus, appartiennent au monde intellectuel.

Il faudra attendre le milieu du XVIIIème siècle, exactement les années 1757 et 1758, pour voir naître des oeuvres d'une autre qualité: quatre opéras comiques, réunis sous le titre général de "Le théâtre liégeois", dont le plus fameux est "Li voyèdje di Tchôfontinne". *Le texte est dû à la collaboration de quatre auteurs: Simon de Harlez, Jacques-Joseph Fabry, Pierre-Grégoire de Vivario, Pierre-Robert de Cartier de Marcienne. La littérature wallonne échappe à notre propos. Mais nous avons tenu à donner ces quelques détails parce qu'ils permettent une constatation importante, la vitalité du dialecte dans la noblesse et la haute bourgeoisie, au cours de ces deux siècles, même s'il n'est que matière à divertissements.*

Pour compléter cette vision historique, il faut s'attarder quelque peu sur cette époque où non seulement le français fut imposé comme langue officielle mais où les langues régionales furent l'objet de persécutions systématiques, méthodiques. C'est en 1794 qu'à la Convention de la République française, l'abbé Grégoire, membre et rapporteur du Comité d'Instruction publique, fit un long exposé dont l'orientation était on ne peut plus claire: il fallait que le français "enterre" toutes les autres langues. Ce sont les termes mêmes d'un des correspondants dont Grégoire avait sollicité l'avis.

Dans l' "HISTOIRE DE LA LANGUE FRANCAISE" (Ferdinand Brunot- 1967 Librairie Armand Colin) nous trouvons à ce sujet une précision intéressante.

L'auteur souligne l'importance de ces correspondants qui transmettent à Grégoire informations, observations et suggestions sur la situation des diverses régions de la République. Et nous lisons:

"Il n'y a, en pays wallon, ni cour, ni foyers de civilisation purement française, ni société littéraire;les habitants s'occupent peu de questions d'art, où la langue importe, et le français est, pour eux,trop surchargé de règles. Du reste, le wallon est très riche,très énergique et très doux".

Pas de doute donc: à la fin du XVIII ème siècle, le wallon était la langue de la Wallonie.

Dans son réquisitoire contre les langues régionales, l'abbé Grégoire n'y va pas par quatre chemins. Il veut que soit créée une situation où les citoyens seront bien forcés d'abandonner leur langue. Ainsi, à propos de la possibilité de traduire en langue régionale les textes français, voici son avis:

"...si cette traduction est utile, il est un terme où cette mesure doit cesser, car ce serait prolonger l'existence desdialectes que nous voulons proscrire et, s'il faut encore en faire usage, que ce soit pour exhorter le peuple à les abandonner".

La chasse aux langues régionales est donc ouverte. Elle ne cessera plus. L'offensive de Grégoire partait sans aucun doute d'un bon sentiment, d'un désir de faire accéder le peuple à l'instruction. Il n'empêche que cet autoritarisme centralisateur faisait peu de cas de l'héritage séculaire des peuples, il imposait à ceux-ci et sans guère leur demander leur avis des changements brutaux de mode de vie.

L'Etat artificiellement créé par les grandes puissances, en 1830, et qui porta le nom de Belgique, n'agit d'ailleurs pas autrement. La répression de l'usage des langues régionales fut constante et porta ses fruits. En 1844, François Bailleux et Joseph Dejardin préfaçaient un "Choix de chansons et poésies wallonnes" en ces termes:

"Le désir de sauver de l'oubli quelques fragments d'un idiome qui s'éteint peu à peu nous engage à publier ce volume. L'usage du wallon est de plus en plus abandonné; son existence même est menacée".

Il y a un siècle et demi de cela....Depuis lors, l'acharnement des adversaires des langues régionales ne s'est jamais démenti. Punitions à l'école mais, aussi, taloches à la maison pour les enfants s'exprimant dans une langue régionale. Et, surtout, un climat officiel de mépris pour une langue réputée "grossière". Comme si un terme peut être plus ou moins grossier suivant la langue dans lequel il est employé...

Mais, en sens inverse, la fin du siècle dernier vit un essor inattendu de littérature écrite dans ces langues, de chansons, de pièces de théâtre. Et, surtout, les langues régionales s'équipèrent de dictionnaires, glossaires, grammaires, méthodes d'orthographe dont la méthode Feller qui, depuis le début du XXème siècle, est utilisée par la plupart des auteurs.

Ce travail opiniâtre de sauvegarde s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Il a permis aux langues régionales de Wallonie de disposer de structures robustes, gages du développement de demain.

La conclusion est fort simple. Les langues régionales de Wallonie ne sont nullement des dérivés populaires du français. Elles sont soeurs de celui-ci, à l'origine.

Les hasards de l'Histoire ont voulu que le français soit l'enfant prodige de la famille. Mais quand un enfant réussit mieux que ses frères et soeurs, faut-il pour autant rejeter ceux-ci et les vouer à la disparition? N'est-il pas plus normal de reconnaître leurs qualités propres et de leur permettre un égal épanouissement?

Les adversaires des langues régionales

Bon, direz-vous peut-être. Bien d'accord pour reconnaître à nos langues régionales cette origine historique. Et aussi pour admettre que leur déclin est le résultat d'une répression injuste. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, faut-il s'efforcer de leur redonner vie et éclat? Ne vaut-il pas mieux les laisser s'effacer en en conservant pieusement les reliques?

Ne nous voilons pas la face: en cette période de société de consommation où les mots "rentabilité", "efficacité", "performances", jouent les grandes vedettes, bien des gens pensent de la sorte même si, sur le plan affectif, ils restent attachés au wallon, au picard, au gaumais, au champenois.

C'est que la notion de culture, au sens le plus large, n'est guère synonyme de profit sinon pour les productions s'inscrivant dans les lois du marché. Pour ce combat les défenseurs des langues et des cultures régionales ne sont pas isolés.

Ils participent, en effet, à un vaste mouvement, à l'échelle de toute la planète, qui trouve une résonance particulière dans des institutions internationales comme l'UNESCO et la Communauté européenne. Nous y ferons allusion par ailleurs.

En vérité, renverser la vapeur ne paraît pas une tâche désespérée, fort loin de là, à partir du moment où existe une volonté politique. Or, celle-ci existe de toute évidence: le décret de 1983 sur l'enseignement des langues régionales à l'école était un pas en avant, le décret sur leur reconnaissance est, lui, une poussée plus décisive encore.

Il existe, cependant, des adversaires acharnés des langues régionales, des adeptes, à deux siècles de distance, de l'abbé Grégoire.

Ces adversaires, intellectuels de grand renom, éructent littéralement de rage à la moindre allusion en faveur de ces langues.

Disons-le tout de go: leur hostilité passionnée n'est pas innocente, elle fait partie d'un tout. Partisans du rattachement à la France, ils ont trouvé un moyen fort simple de justifier leur position: il n'existe pas de culture wallonne, la Wallonie n'est qu'une partie de la France.

Pas de culture...d'où pas de langue spécifique, rien que des jargons minables et d'ailleurs disparus en pratique. Jetons définitivement ces patois minables à la poubelle.

L'un de ces adversaires, Pierre Ruelle, a eu la bonne idée, le 18 décembre 88, de faire un exposé sur ce thème à Louvain-la-Neuve et d'en distribuer le texte.

Voilà qui nous aidera à exposer les arguments opposés à la survie des langues régionales, sans craindre d'altérer la pensée de l'auteur. Nous publions de larges extraits de l'exposé de Pierre Ruelle.

PIERRE RUELLE:

"Langue française et francophonie"

J'ai pour mission de vous entretenir d'un sujet, Langue française et francophonie, un atout pour la Wallonie, dont j'entends bien ne pas m'écarter. Toutefois, si je voulais le traiter entièrement ou même seulement en faire le tour, le quart d'heure qui m'a été attribué n'y suffirait pas. Je me bornerai donc à examiner les dangers les plus graves qui menacent aujourd'hui le français en Wallonie et les risques au devant desquels nous irions si nous acceptions certaines propositions insensées qui, déjà, nous sont faites. Les avantages du français et de l'appartenance à la francophonie sont tellement évidents qu'on me pardonnera de restreindre ainsi mon propos.

A première vue, la langue française occupe en Wallonie des positions extrêmement fortes. L'instruction obligatoire, en français, jusqu'à douze ans, en vigueur depuis 1921, jusqu'à

quatorze ans un an ou deux plus tard, a fait des Wallons des francophones dont la qualité ne le cède en rien à celle des Normands, des Artésiens ou des Charentais.

L'espèce est en voie de fossilisation de ceux qui, comme votre serviteur, ont parlé patois, uniquement patois, avec père, mère, frères, soeurs et voisins pendant toute leur jeunesse et n'ont parlé français qu'à l'école jusqu'au moment du service militaire. C'est un fait social qu'on oublie trop facilement et on veut aussi ignorer, sans état d'âme, le mal qu'il en a coûté à ces patoisants pour devenir des francophones sans complexes.

Or, voici que l'intégration linguistique de la Wallonie à la France, à peine achevée, se trouve déjà mise en question. Un mouvement parti de Liège pour l'enseignement du wallon à l'école a même obtenu, voici quelques années, du Ministre Robert Urbain que cet enseignement soit autorisé sous certaines conditions. C'est à mes yeux, une aberration et je ne vois pas comment ceux qui la professent peuvent se considérer, de quelque manière que ce soit, comme des défenseurs du français et de la francophonie. Les choses seraient plus claires s'ils reconnaissaient qu'ils en sont les ennemis et plus claires encore s'ils nous disaient le pourquoi de leur animosité.

Que l'enseignement du wallon à l'école et, d'une manière plus générale, le retour à un usage commun des patois soit une aberration, il n'est pas difficile de le montrer, mais il n'est pas superflu de signaler d'abord que, parmi les plus ardents défenseurs du wallon, la proportion est infime de ceux qui le parlent à leurs enfants, à supposer qu'ils le connaissent. De là à croire que certaines choses ne sont bonnes que pour les petites gens, comme le port de sabots et l'élevage des lapins... (...)

Me dira-t-on quel intérêt il y aurait à redonner vie à un parler moribond qui ne permet même plus d'exprimer ce qu'il peut y avoir de doux et d'amer dans les faits et gestes quotidiens et qui est, par son essence même, incapable de traduire la pensée scientifique, artistique, philosophique, tout ce qui est du domaine syndical, politique, administratif, médical... Pour cette tentative vaine, il faudrait par la force des choses, prendre sur le temps dévolu à d'autres matières et cela en un temps où le nombre des analphabètes a crû dans des proportions effarantes. On pouvait penser, il y a soixante ans, que le recours au dialecte était un moyen de mieux enseigner le français. Ce serait le contraire aujourd'hui.

On m'objectera peut-être que la situation que j'ai décrite est celle du Hainaut, qu'elle n'est celle ni de Liège ni de l'Ardenne ni du Namurois. Cela resterait à prouver. Mais quand bien même le wallon serait resté florissant à Liège, qu'est-ce que cela peut bien faire à un Tournaisien ou à un Montois!

J'ai jusqu'ici, à l'exemple de ses thuriféraires, parlé du "wallon à l'école". il est temps de se rappeler qu'outre le wallon, la Wallonie compte d'autres dialectes, le picard parlé en principe dans la moitié occidentale du Hainaut, le lorrain, dans l'arrondissement de Virton, le champenois dans quelques hameaux à l'extrême-ouest de la province de Luxembourg. Le wallon lui-même compte trois sous-dialectes, quatre même si on fait une part au chestrolais. Il y a bien loin de là à un dialecte wallon unifié. Pour ceux qui en douteraient, j'ai

apporté les deux premiers volumes de l'admirable ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE.

Quant à parler d'une "langue" wallonne, comme certains, il faut, pour le faire, s'abuser avec aveuglement et ténacité. "On appelle langue, par opposition à dialecte, un idiome nettement différencié de tout autre et tel que les sujets parlants d'un autre groupe ne le comprennent pas sans apprentissage" (Marouzeau, LEXIQUE DE TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE, 1943). L'allemand est une langue, l'italien est une langue, le français est une langue. Ce qui fait une langue, dans les temps modernes, c'est son unité. Un Dinantais en vacances pourra lire et comprendre "Le Petit Marseillais", "La Voix du Nord" ou "La Gazette de Liège". Ils sont écrits dans une même langue, qui est le français. Ce que l'on appelle "le wallon" est un dialecte fait d'un ensemble de sous-dialectes où l'intercompréhension n'est pas assurée. Je vous invite encore une fois à feuilleter l'insoupçonnable ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE, oeuvre de l'école dialectologique de l'Université de Liège.

L'idée de l'homogénéité du wallon est une illusion liégeoise, mais - il faut y insister - c'est une illusion de non-spécialistes, due au fait que le wallon liégeois constitue un groupe compact qui déborde largement de la ville de Liège et de sa banlieue. Elle est, d'autre part, renforcée par le souvenir, qui émeut les Liégeois mais laisse les autres assez indifférents, de ce qui fut la principauté de Liège. Il s'en faut de beaucoup que Liège et son ancien territoire soient toute la Wallonie.

Dans le Hainaut, en revanche, règne une grande variété dialectale qui a des raisons historiques et qui ne doit rien à l'influence du français. Si l'on voulait charger un instituteur d'enseigner le borain à Pâturages, il serait exclu d'aller le chercher à Frameries, à deux kilomètres de là, à Dour, à six kilomètres, à Mons, à neuf kilomètres. L'accent, la phonétique et la morphologie, quand ce n'est pas le vocabulaire, sont trop différents. (...)

Un dernier petit fait qui semblerait une galéjade si ceux que j'ai déjà cités ne montraient qu'il n'en est rien: il y a quelques semaines, un parlementaire P.S.C. M. Charlier, a déposé un projet de loi qui, s'il était adopté, autoriserait les conseillers communaux et provinciaux à prêter serment en wallon. Le texte du serment, en wallon de Liège tout naturellement, offre une curieuse particularité. Son auteur, incapable de traduire le mot français "constitution", aurait pu l'adopter tel quel. Il a préféré une autre solution. Il l'a rendu par "Lwè d'base", ce qui est l'exacte traduction du flamand "grondwet"!

Pas de doute, Los van Frankrijk, telle est la devise que certains souhaitent pour la Belgique fédérale.

J'aborderai une dernière question, parce que, depuis quelque temps, je la rencontre partout. C'est celle de la "culture wallonne". Quatre-vingts Wallons ont signé en 1983 un MANIFESTE POUR LA CULTURE WALLONNE. Je me demande combien d'entre eux parlent un dialecte de Wallonie. Il existe une branche wallonne de L'ASSOCIATION POUR LA DEFENSE

DES LANGUES ET DES CULTURES MENACEES. Comme si nous étions des Kurdes, des Arméniens, des Basques espagnols, des Indiens de l'Amazone, menacés de massacre et de déportation. Menacés par qui? Voyons , vous ne l'aviez pas deviné? Par la France, évidemment!

Or, une contre-vérité répétée reste ce qu'elle est, une erreur ou un mensonge. Il n'y a pas, à proprement parler de culture wallonne. Forgera qui veut une définition qui convienne à ses partis-pris. Pour ma part, faute d'en trouver une dans un dictionnaire wallon, je me contenterai de celle du Robert, "ensemble des connaissances acquises qui permettent à l'esprit de développer son sens critique, son goût, son jugement", ou de celle du Petit Larousse Illustré, "Se dit des arts, des sciences, des productions de l'esprit". Il existe, Dieu merci, des Wallons qui ont du sens critique, du goût et du jugement, mais je ne puis imaginer ce que serait un sens critique wallon, un goût wallon, un jugement wallon. Il se trouve, nul n'en doute, des Wallons qui cultivent avec éclat les arts, les sciences, les lettres et la philosophie.

Toutefois, qui, voyant un Magritte ou un Detry, dira "Voilà un beau tableau wallon", comme il dirait "Voilà un primitif italien ravissant"?

Qu'ont de proprement wallon les découvertes d'un physicien ou d'un chimiste wallon? En quoi la philosophie de Dupréel ou de Ladrière est-elle wallonne? La vérité est qu'il y a de brillants artistes, savants et philosophes wallons, mais il n'y a pas d'art, de science et de philosophie wallons. Reste la littérature wallonne. Qui va-t-on citer? Jean Tousseul et sa grisaille misérabiliste? Arthur Masson et ses "Toine Culot"? Julos Beaucarne! "Vous oubliez me dira-t-on, Robert Vivier, Georges Simenon, Marcel Thiry." Mais ceux-ci sont des écrivains français nés en Wallonie, comme ils auraient pu naître en Normandie ou en Bourgogne. Qu'ont-ils de spécifiquement wallon? Où est le poète wallon, wallonisant de Wallonie qui puisse se comparer à Baudelaire, à Musset, à Lamartine, à Verlaine, à Rimbaud? Et qui de nous s'est soucié de savoir où ils étaient nés lorsque, vers douze ou quinze ans, il a lu pour la première fois leurs vers écrits dans cette langue transparente qui est la nôtre?

Il faut en croire ses yeux, ses oreilles et son bon sens. Il existe une culture française de Wallonie, il n'y a pas de culture wallonne, pas plus qu'il n'y a aujourd'hui de culture poitevine ou auvergnate ou gasconne, même s'il y a des peintres, des savants et des écrivains poitevins, auvergnats et gascons, même s'il y a eu autrefois un style roman poitevin, auvergnat ou mosan.

Il existe des traditions populaires en Wallonie. Il existe des "littératures" orales et populaires en Wallonie. Il existe en Wallonie des dialectes qui nous relient à Rome. Il n'existe pas de culture wallonne.

Nous sommes détenteurs et porteurs d'une belle et grande culture, la culture française, une des plus belles et des plus grandes que le monde ait jamais connues. Nous sommes intellectuellement des Français, nous sommes une partie de la France. Nous avons cette chance inouïe. N'oublions jamais que la langue française est le seul ciment de la Wallonie,

le seul lien qui unisse entre eux ces hommes et ces femmes que l'on appelle, par commodité, les Wallons.

Certains refusent ces évidences, comme ce brave homme qui, voici quelques semaines, écrivait dans "Wallonie Libre": "Wallon toudis, Francés jamais", sans se rendre compte qu'il ne faisait que reprendre le Los van Frankrijk des Flamands des années trente.

Prendrons-nous comme modèles les suisses allemands parlant leur Schwitzer Deutsch? Ou les Luxembourgeois parlant Lutzelburgisch? N'aurons-nous pas d'idéal plus vaste que de fonder, comme ceux-ci et ceux-là, des banques où viendra se blanchir l'argent sale des pays voisins?

A ces questions, la plupart des Wallons, Picards et Lorrains de Wallonie ont déjà répondu. La Wallonie, terre française, a, en régime fédéral, autant d'ennemis sournois ou déclarés qu'en régime unitaire. Ce sont les mêmes. Si nous voulons les tenir en respect, il est indispensable que nous fassions d'abord le ménage chez nous.

P. RUELLE

La France répond aux rattachistes

Nous avons, ci-dessus, un concentré des positions rattachistes. Avec les inévitables manifestations de mépris, avec la technique des affirmations péremptoires, avec cette hargne particulière qui semble devoir faire partie du décor. Ces positions sont, au bout du compte, des stéréotypes: employer les langues régionales c'est se déclarer ennemi de la langue française - les langues régionales (qu'ils appellent "patois") ne sont plus employées - elles ne sont pas unifiées - elles sont d'une indigence crasse - de toute manière il n'y a pas de culture wallonne.

A remarquer cet aveu de Pierre Ruelle: il souligne "le mal qu'il en a coûté à ces patoisants pour devenir des francophones sans complexe". Quelle meilleure preuve de ce que la langue française n'était pas leur langue maternelle!

Mais nous ne polémiquerons pas directement avec Pierre Ruelle et ses amis.

Nous avons trouvé plus convaincant et, reconnaissons-le, plus piquant de placer, en regard de ses affirmations, des extraits d'un document dont l'autorité scientifique ne peut guère être mise en doute par ces laudateurs échevelés de la culture française.

Il s'agit, en effet, d'un rapport présenté en février 1982 au Ministre de la Culture de la

République française, Jack Lang - et à la demande de celui-ci - par Henri Giordan, maître de recherche au Centre National de Recherche Scientifique (CNRS). Ce rapport, qui servit de base à la politique culturelle de "réparation historique" à l'égard des "cultures et langues minoritaires", porte un titre éloquent par lui-même:

"DEMOCRATIE CULTURELLE ET DROIT A LA DIFFERENCE"

Epinglons tout d'abord un exemple de modestie peu commun;

> *"La concentration des forces créatrices à Paris a pu faire illusion et masquer le sous-développement global de la vie culturelle française, analysé avec précision dans le rapport de la Commission du Bilan".*

Le sous-développement global de la vie culturelle française...nos rattachistes hurleraient au blasphème si pareils propos se tenaient en Wallonie.

Au chapitre de la culture, Pierre Ruelle nie qu'il y en ait une wallonne. Il invoque à ce propos les définitions du Robert et du Petit Larousse Illustré. Mais, dans ce cas, on pourrait tout aussi bien dire qu'il existe une culture universelle et aucune culture nationale; ni française, ni chinoise, ni...

Soyons donc sérieux. Et voyons ce qu'en dit Henri Giordan:

1) *L'intérêt de nos sociétés développées pour la mise en valeur de tous les témoignages de notre passé et de notre temps doit s'étendre à des phénomènes culturels qui constituent un patrimoine irremplaçable mais aussi une contribution originale, vivante et en devenir, au développement de notre culture.*

2) *Cette contribution peut donner une impulsion de première importance à une renaissance de notre culture, aujourd'hui gravement atteinte par une tendance -fortement soutenue par le marché international des biens culturels- au nivellement conformiste et stérilisant des idées, des modes de vie et des visions du monde engendrées par les modes de fonctionnement de la société industrielle de masse".*

   "Le soutien qu'il convient d'apporter aux langues et cultures minoritaires ne nécessite pas des moyens budgétaires très importants. L'essentiel, dans ce domaine, est de parvenir à insuffler un esprit nouveau et de définir les étapes d'une politique à moyen et long terme.

   "Les communautés concernées ont d'abord besoin d'être confortées dans leur recherche d'identité culturelle. Elles doivent être écoutées avec la plus grande attention. La reconnaissance symbolique que les pouvoirs publics leur accor-

deront doit être le point de départ d'une modification profonde des mentalités, d'une reconnaissance par la société tout entière, dans une conception nouvelle de la hiérarchie des valeurs culturelles fondée sur le pluralisme. C'est en créant les conditions d'une confiance en soi retrouvée qu'on libérera le dynamisme potentiel des cultures minoritaires et qu'on parviendra à unir les différentes communautés qui composent la société française sans réduire l'originalité de chacune".

"Tout individu doit pouvoir, sans culpabilité, sans éprouver la pesanteur d'anciens interdits, se ressentir comme d'un lieu, d'une culture. Conforter chacun, si différent soit-il, dans sa dignité d'homme suppose la valorisation de toutes les cultures, de toutes les formes d'expressivité, en combattant les hiérarchies suspectes, fondements idéologiques, justifications manipulées des inégalités économiques et sociales".

"Passer de l'idée élitiste de culture à une conception embrassant tout l'homme social, inventer les moyens d'une gestion collective de l'appareil culturel, y compris l'environnement, c'est poser les premières pierres de la citoyenneté culturelle.

"L'émergence du refoulé de notre culture nationale, de langues et de cultures trop longtemps opprimées, d'expressivités populaires trop longtemps dévalorisées participe de ce progrès de l'humanité."

Rappelons que ce rapport traite des cultures minoritaires à l'intérieur du territoire français. Le rapport établit d'ailleurs la liste de ces cultures et, parmi les "cultures d'oïl",

cite la culture...picarde! Eh oui, Monsieur Ruelle, la France reconnaît la culture et la langue picardes que vous niez, comme vous niez leurs soeurs gaumaise, champenoise et wallonnes!

Soulignons: la reconnaissance de cultures régionales, la nécessité d'aider à leur épanouissement, le profit que peut en tirer la culture majoritaire. La légitimité de la recherche de l'identité culturelle. Si cela est vrai dans le contexte de l'Etat français, ce l'est plus encore dans les régions hors de France...

En ce qui concerne les langues que nous appelons "régionales", le rapport de Henri Giordan adopte le qualificatif "minoritaire" comme pour les cultures.

Voyons ce que pense le chercheur du CNRS de ces langues:

"Réprimer, dévaloriser, marginaliser les langues différentes participe d'une logique inhumaine d'imposition culturelle élitiste en contradiction avec le droit à la différence et la démocratie de la vie sociale et culturelle".

"On assiste actuellement ... à la prise de conscience d'identités linguistiques que la constitution excessivement normative du français avait reléguées au rang de "patois" ou, au mieux, à celui de simples dialectes. Une coordination récente (Défense et promotion des langues d'oïl) demande pour le gallo, le morvandiau, le normand, le picard et le poitevin la même considération que celle accordée aux sept langues du premier groupe".

Les sept langues en question sont l'allemand, le flamand, le breton, le basque, le catalan, le corse, l'occitan.

Puisque le manque d'unité linguistique des langues régionales de Wallonie turlupine tellement nos rattachistes, rassurons-les: en France aussi, certains font beaucoup de cas de la diversité de certaines langues, notamment du corse. Voyons ce qu'en dit le rapport:

"Il est certain que le corse n'est pas une langue unifiée sur le modèle du français ou même de l'italien. Ce qui a longtemps été perçu comme un handicap est aujourd'hui reconnu par les corsisants comme une chance. " Nous acceptons la langue corse telle qu'elle est dans cette dialectique de l'un et du multiple qui est celle de la vie, écrit Fernand Ettori. Et cet auteur précise la politique d'enseignement qui peut être mise en oeuvre à partir de ce principe: apprendre à l'enfant le parler du lieu où il habite; plus tard, faire prendre conscience à l'adolescent des différences dialectales à l'intérieur du corse, lui en montrer sommairement les lois de façon à le familiariser avec d'autres parlers que le sien. Si une certaine forme d'unification doit se faire un jour, elle ne se fera pas par décret mais par le jeu des contacts avec les régions(...) De toute manière, cette unification sera toujours équilibrée (et c'est tant mieux) par les forces de la différence et elle prendra la forme d'un enrichissement mutuel entre les parlers plutôt que celle d'une épuration à la Malherbe".

Enfin, nous terminerons par une dernière citation, fort longue, certes, mais qui pourrait constituer le fondement de la politique d'épanouissement des langues régionales. C'est, en tous cas , une condamnation implacable des positions défendues par les adversaires de la promotion de ces langues.

Une nouvelle politique linguistique: la dialectique de l'un et du multiple

"L'école, pour assurer la promotion sociale et culturelle des "enfants du peuple", n'a pas hésité à les couper autoritairement de l'environnement linguistique et culturel de leurs groupes d'origine. Les langues minoritaires sont directement atteintes par cette

politique. "Défense de cracher par terre et de parler breton": ce mot d'ordre se retrouve partout, l'ignorance et les préjugés répandent un sentiment de culpabilité et installent une insécurité culturelle en contradiction avec la volonté de progrès social affichée. On commence à comprendre, depuis quelques années, que cette volonté de normalisation était essentiellement l'une des pièces maîtresses d'une politique de sélection sociale.

La logique de cette politique joue actuellement contre les intérêts même de la langue française. La faiblesse, encore relative, du français n'a pas seulement des causes provenant de la situation internationale, économique et politique de la France. Langue de la promotion sociale, le français tend à se hiérarchiser -selon une logique séculaire- en idiolectes dépendants de la distribution des pouvoirs: langue de la technostructure, langue des affaires, langue de la science, etc. C'est à ce niveau que l'anglais, langue d'un pouvoir économique plus ample, opère la pénétration la plus rapide et la plus dangereuse. Ces idiolectes ne sont certes pas largement diffusés dans l'ensemble de la population, mais leur existence, perceptible à travers les médias, joue comme facteur dévalorisant du français de l'école. Ce dernier perd du terrain sur le front de la promotion sociale. Le prestige de la langue de l'école diminue et le fossé se creuse entre ce modèle excessivement normatif et les pratiques linguistiques des citoyens.

L'une des explications de l'intérêt grandissant pour les langues du terroir, pour des réalités refoulées par la norme française, est à chercher dans l'analyse de cette situation linguistique globale de la France. Poser ainsi le problème de la prise en compte des différences linguistiques entraîne une série de choix de politique culturelle dans ce domaine.

La reconnaissance et la promotion des langues minoritaires se situent au coeur de l'élaboration d'une nouvelle politique concernant l'ensemble des pratiques linguistiques en France et intéressent au premier chef la défense de la langue française."

"La reconnaissance et la promotion des langues minoritaires ... intéressent au premier chef la défense de la langue française".

N'est-ce pas là une merveilleuse conclusion?

Wallon de Wallonie

Nous avons utilisé un document scientifique français pour donner la réplique à ceux qui veulent la disparition des langues régionales de Wallonie. Il va sans dire que chez nous, aussi, cette offensive rattachiste a provoqué quelques réactions.

Nous en citerons une en particulier, celle d'Armand J. Deltenre, de l'association littéraire wallonne de Charleroi.

Pauvre Wallonie!

J'ai reçu, non signé, en cette fin d'année 1988, le texte du "Mémorandum concernant le rattachement de la Wallonie à la France".

Non signé, mais renseignements pris, les auteurs en sont les professeurs François Perin, Pierre Ruelle et l'avocat romancier René Swennen.

D'entrée, je dirai qu'en ce qui me concerne, sans que je sois pour autant anti-français (1), loin s'en faut, et chacun le sait, je ne suis pas rattachiste.

J'ai, pour cela, de bonnes raisons dont la meilleure est sans conteste le fait que je suis Wallon, fier et heureux de l'être, et que je n'aspire à aucune autre appartenance. Si l'Europe se crée, c'est en tant que Wallon de Wallonie que je souhaite y entrer.

Pauvre Wallonie! victime de l'impérialisme flamingant et reniée par certains de ses enfants qui, un jour pourtant, pas si lointain d'ailleurs, avaient misé sur elle. J'assistais à Liège, en juillet 1988, au congrès de l'A.I.D.L.C.M. (Association internationale pour la défense des langues et des cultures menacées). Qu'elle ne fut pas ma surprise quand, lors de la constitution des différentes commissions, un Wallon, qui se réclamait des plus hautes instances wallonnes, refusa de s'inscrire dans la commission concernant la Wallonie, lui préférant celle qui concernait la France. La raison invoquée? Je serai Français... prochainement. Pauvre Wallonie!

Mais revenons à ce mémorandum. Tout le monde peut rêver. Il m'arrive aussi de le faire mais jamais avec agressivité. Ces "rattachistes" ignorent-ils la tolérance? J'en doute quand je lis ce qui suit:

"Il faut insister sur le fait que le français n'est pas, en Wallonie, une langue importée. Il s'y est développé dès le haut moyen-âge de la même manière que dans les autres régions d'oïl. Nous sommes depuis toujours des francophones. Il faut, à ce sujet, s'élever avec vigueur contre ceux qui, par ignorance ou par sentiment anti-français, présentent le wallon comme une langue. C'est une nébuleuse de dialectes sans unité où existent au moins trois groupes (Charleroi, Namur, Liège), où l'intercompréhension n'est pas assurée et qui voisinent, en Wallonie même, avec le groupe picard et avec le groupe lorrain (gaumais).

(1) Pour les auteurs du mémorandum, présenter le wallon comme une langue c'est être anti-français. Curieux! Non?

La pire folie serait de créer artificiellement une langue wallonne. Ce serait immédiatement la révolte et l'éclatement. La prétention d'enseigner les dialectes à l'école est une aberration. Elle nous mènerait à une minorisation du type corse ou basque. A la différence de ce qu'on peut observer en Afrique du Nord, en Afrique noire, au Liban ou en Louisiane, les Wallons sont des unilingues francophones. Ils lisent, parlent, écrivent, rêvent et pensent en français. Leur culture est la culture française. Ils n'appartiennent pas seulement à la francophonie, ils font partie de la francité. Ce sont des Français.

Certains parlent d'une "culture wallonne" mais ils se gardent de la définir de façon précise. S'y essaieraient-ils qu'ils devraient, par la même occasion, définir une "culture picarde" et une "culture lorraine". Ou peut-être souhaitent-ils annexer la Picardie et la Lorraine à la "culture wallonne". Peut-on concevoir une "culture champenoise", ou "normande", ou "auvergnate", même s'il existe des écrivains et des artistes champenois, normands et auvergnats qui aiment leur terroir et s'il a existé un style roman normand ou auvergnat comme il a existé un style mosan?"(...)

Je nomme, quant à moi, une telle diatribe de l'abus de prestige.(...)

Ensuite ils déforment la vérité historique sur les langues quand ils disent que le français n'est pas en Wallonie une langue importée. Je leur conseille vivement de lire l'étude publiée par Charles Josserand, docteur en philologie classique.(...)

Le mot "aberration" est employé par les auteurs du mémorandum à propos des dialectes à l'école. Ils permettront, sans doute, qu'à mon tour, j'use de ce mot à leur intention quand ils nient le fait qu'il n'y a pas de culture wallonne. Une telle mauvaise foi de leur part, procède de la méconnaissance du terme lui-même et ce faisant, ils nient l'ensemble de ce qu'est notre patrimoine culturel avec ses structures sociales, religieuses, intellectuelles, artistiques. La culture wallonne, Messieurs, c'est cet art que vous avez perdu ou vous voulez perdre ou faire perdre, ce qui est plus grave encore, cet art qui consiste à mettre l'homme en harmonie avec son milieu.(...)

Je le disais en commençant, on peut toujours rêver quand le rêve n'est pas méchant.

La conclusion de cet article c'est encore à Charles Josserand que je l'emprunterai. De nos dialectes, il y a les pessimistes qui croient à sa disparition inéluctable. Il y a les détracteurs du genre de ceux que je viens de citer à propos de ce mémorandum. Il y a ceux qui se consolent en songeant qu'ils (les dialectes) laisseront du moins aux générations futures l'héritage impérissable de sa littérature. Et il y a nous qui gardons... chevillées au coeur la foi et l'espérance et qui se font un point d'honneur de promouvoir leur langue à l'école, à l'église, dans les centres culturels, au théâtre, dans les familles, bref dans la vie. Et cela, non point seulement par un attachement nostalgique au passé, mais aussi avec la conviction de mettre ainsi en valeur un mode d'expression adapté aux réalités contemporaines, aussi

bien universelles que régionales. Mieux encore, avec le souci de préparer la Wallonie à son intégration dans cette Europe des cultures dialectales vers quoi tendent de bons esprits."

Armand J. DELTENRE

animateur wallon
défenseur de l'identité culturelle de la Wallonie.

Et maintenant?

Le décret du ministre Valmy Féaux c'est donc la "réparation historique" dont parle Giordan. Cette reconnaissance des langues régionales légitimise l'action menée depuis cent cinquante ans pour préserver cette partie vivante de notre patrimoine.

Comment profiter de cette situation nouvelle pour impulser un développement nouveau aux langues gaumaise, champenoise, picarde et wallonnes?

Il y a les vieilles recettes. Elles ont fait leurs preuves puisque nos langues régionales sont toujours bien présentes. La littérature que l'on dit "dialectale" se porte bien mieux que dans la plupart des régions de France. Le théâtre serait plutôt en progrès. La chanson n'a jamais cessé d'user des langues régionales.

Mais il faut bien reconnaître que ces moyens ne peuvent jouer un rôle vraiment collectif de remise en honneur de nos langues qu'à condition d'obtenir un soutien important des pouvoirs publics afin d'en accroître la diffusion, d'en permettre l'accès au plus grand nombre.

Il faut donc que la reconnaissance intervenue soit le point de départ d'une politique culturelle globale où les langues régionales occuperaient une place privilégiée.

Nous espérons qu'il en ira ainsi. Mais attendre béatement que les initiatives viennent des pouvoirs publics serait naïf et, de toute manière, insuffisant.

Si l'on veut retrouver rapidement un emploi usuel, quotidien et généralisé des langues régionales, il convient de les rendre attrayantes, en faire des instruments agréables de communication. On voit tout de suite quels écueils sont à éviter.

Les défenseurs des langues régionales ont, aussi, leurs extrémistes. Ainsi en est-il de ceux qui voudraient éliminer la langue française comme langue officielle, qui exigent

avec agressivité l'emploi exclusif du wallon en certaines circonstances. Francophobes, ils laissent souvent percer leur sympathie pour les cultures germaniques.

Leur intolérance fait office de repoussoir et ils apportent par ces attitudes des arguments aux détracteurs des langues régionales.

Il faut partir des réalités du moment pour élaborer une stratégie culturelle.

La réalité, c'est que la majorité de la population parle un français fort pauvre et une langue régionale tout aussi misérable. Wallon francisé, français wallonisé... un langage bâtard en quelque sorte. Vouloir imposer la langue régionale de manière exclusive, c'est vouer l'entreprise à l'échec.

Un autre écueil, c'est l'académisme. Nous le répétons: la pauvreté du vocabulaire français utilisé couramment est navrante. Mais là où se pratique la langue régionale, celle-ci s'est davantage encore appauvrie. Exiger une langue épurée est utopique.

De même qu'est inefficace l'emploi de mots tombés en désuétude.

La pureté d'une langue est, bien sûr, un idéal vers lequel il faut tendre. Mais le purisme rebute les bonnes volontés. Au surplus, aucune langue au monde n'est à l'abri des influences de langues étrangères - et là aussi c'est un facteur d'enrichissement. En bref, il nous semble indispensable d'éviter le mandarinisme linguistique si l'on veut rendre aux langues régionales toute leur vitalité.

Le seul véritable moyen de remettre une langue régionale à l'honneur, c'est de la parler. Simplement. Sans fanfaronnade. Sans agressivité. Sans complexe. En tous temps et en tous lieux, au moment où, tout naturellement, l'expression wallonne, picarde, champenoise, gaumaise vient d'elle-même sur vos lèvres.

Votre interlocuteur affirme avec beaucoup de sincérité qu'il ne connaît plus sa langue. Et pourtant, sans qu'il s'en soit rendu compte, il a compris.

Grâce au contexte? Peut-être. Mais surtout parce que, au fond de son subconscient, les mots, les accents, les tournures d'esprit n'ont jamais vraiment disparu.

Les proverbes tout simples, un peu frustres, bourrés de bon sens populaire, font merveille pour raviver les mémoires défaillantes. Vous viendrait-il à l'esprit de dire "ce sont toujours les faibles qu'on écrase" alors que "c'è toudi les p'tis qu'on spotche" traduit si bien cette idée?

Les résultats de la réintroduction en douceur d'une langue régionale dans un groupe sont étonnamment rapides. C'est que la langue n'est pas à apprendre, elle n'était qu'en veilleuse et ressurgit, un peu bafouillante, un peu hésitante, au début, avant de s'affermir, de retrouver les chemins oubliés.

Dans cette entreprise de franco-champenois, parfait bilinguisme franco-wallon, franco-picard, franco-gaumais, il est évident que l'apprentissage des langues régionales par les enfants joue un rôle capital.

A l'école ou au cours d'animations, la langue régionale plaît, d'instinct, aux tout jeunes. C'est auprès de cette génération que les langues régionales peuvent trouver leurs meilleurs alliés et, surtout, une relève vigoureuse, qui assurera leur futur épanouissement.

Vous parlez wallon,

apprenez-le aux jeunes

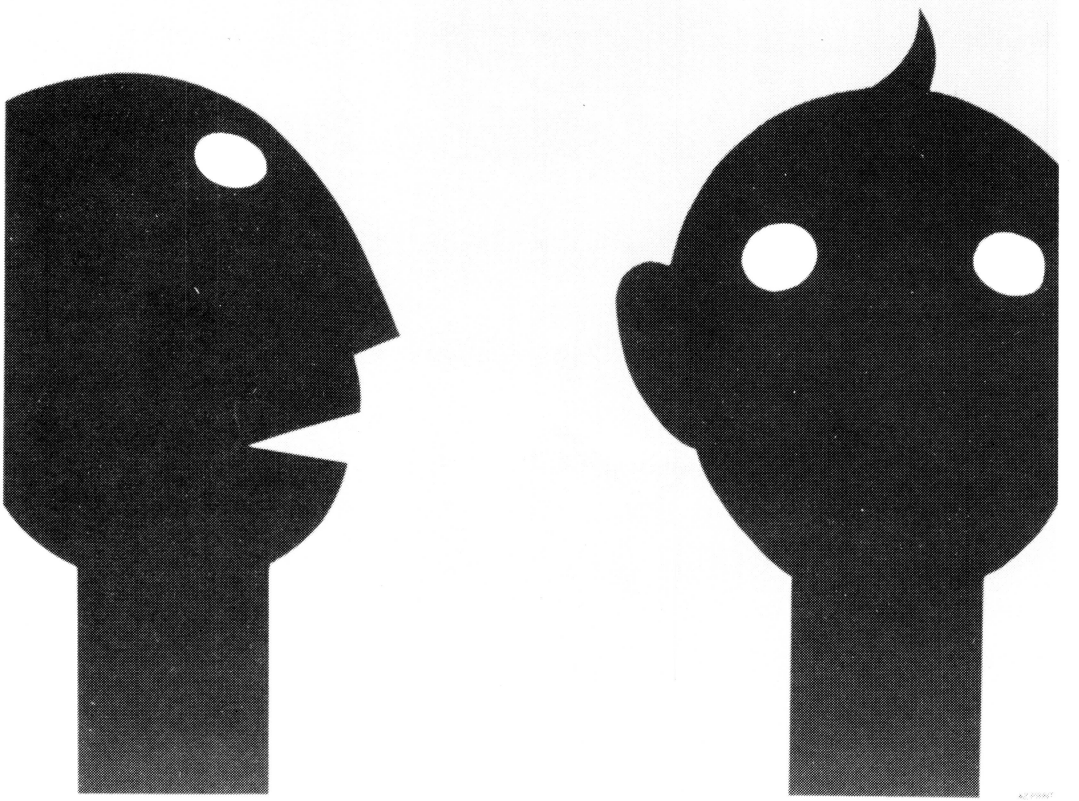

Langues régionales "à l'école"

La revalorisation de nos langues régionales doit-elle passer par leur enseignement à l'école? Voilà une question qui ne fait, certes pas, l'unanimité. Elle provoque même, en certains cas, des réactions de franche hostilité. Pour certains, si l'emploi de mots wallons, picards, gaumais, champenois, est considéré comme un agrément plaisant de la conversation, il n'est pas pensable cependant de réapprendre aux enfants à user de ces langues de manière courante.

Il y a longtemps que l'équipe de l'ASBL Coqs d'Aousse s'interroge et interroge à ce propos. Nous pouvons affirmer avoir discuté avec des centaines d'interlocuteurs de l'opportunité du "wallon, picard, champenois et gaumais à l'école". Nous avons rencontré des avis fort divers et des situations variées.

Avouons-le; au départ l'expression "wallon à l'école" nous paraissait bien rébarbative. Des livres, des cahiers, un tableau noir, des leçons.... Notre démarche n'avait rien d'une enquête ni d'un sondage d'opinion. Il s'agissait plutôt d'aller voir un peu partout ce qui se passait, les moyens mis en oeuvre. Et, aujourd'hui, au moment où nous clôturons la rédaction de cette brochure "Langues régionales de Wallonie" par un bref coup d'oeil sur le "wallon à l'école", notre perplexité est grande. Au moment où nos langues régionales semblent devoir recevoir une reconnaissance officielle, ne faut-il pas, vraiment, en arriver à un ENSEIGNEMENT systématisé du wallon, du picard, du champenois et du gaumais?

Le fait historique est indéniable. Les adversaires de l'emploi de nos langues régionales ont porté leur principale offensive sur les bancs de l'école. Il y a deux cents ans, l'Abbé Grégoire avait clairement indiqué qu'il fallait porter le fer en cet endroit. Et depuis cette période, l'école a été le lieu privilégié de la répression linguistique, au nom de la domination absolue et sans partage de la langue française. C'est là que l'autorité du maître peut faire honte à l'enfant du langage "vulgaire" de ses parents, c'est là que l'on peut sanctionner l'emploi d'un vocabulaire décrété "grossier".

Dès lors, n'y a-t-il pas une solide logique dans la naissance, voici cinquante-six ans, à Verviers, un an plus tard à Liège, d'associations voulant contre-attaquer, pour la survivance du parler régional, sur le terrain même où celui-ci n'a cessé d'être traqué? Cette tentative ne va-t-elle pas dans le sens exact de cette "réparation historique" due à nos langues régionales? Celles-ci disposent d'atouts solides: une littérature de qualité, un théâtre dont la vitalité ascendante stupéfie, mais aussi un fond naturel du langage où les expressions imagées surgissent spontané-

ment dans les conversations de ceux-là mêmes qui "ne savent plus parler wallon". Surtout, il y a ces centaines de milliers de personnes qui, n'en déplaise à certaines sommités académiques, n'ont jamais cessé de converser dans ces langues du terroir. Il ne faut donc pas grand-chose pour que les nouvelles générations réapprennent à utiliser le wallon, le picard, le gaumais et le champenois dans la vie courante.

Une politique systématique de remise en honneur et en usage des langues régionales bénéficierait de bases déjà bien robustes. Car le "wallon à l'école" existe déjà sous bien des formes.

De façon inattendue parfois. A plusieurs reprises, nous avons rencontré des enseignants du primaire qui, spontanément, isolément, sans appartenance à la moindre organisation, dans leur école de quartier ou de village, avaient recours à la langue régionale pour illustrer leur enseignement général. Et TOUS nous ont dit: "lorsque nous prenons des exemples en wallon, en picard, en gaumais, l'intérêt des enfants s'accroit subitement, ils retrouvent avec une extrême facilité le langage de la grand-mère, du voisin, d'un ami de la famille, ils se passionnent pour les noms de lieux, d'animaux, de plantes, pour les "spots" aussi. Le rappel, à bon escient, de la langue régionale crée automatiquement, une animation joyeuse dans une classe".

Ailleurs, et toujours avec la même spontanéité, nous apprenons qu'il est de tradition, dans une école, de présenter des récitations, des saynètes dans la langue régionale à des fêtes de fin d'année "parce que ça plaît toujours aux parents"!

A côté de ces initiatives dispersées, nées de l'inclination personnelle des enseignants, d'autres sont suscitées par des associations dont l'objectif proclamé est la survivance des langues régionales. Ainsi en est-il des concours de récitations devenus traditionnels dans toutes les provinces et qui rassemblent des centaines d'enfants chaque année.

Un niveau supérieur est celui des animations scolaires, réalisées en collaboration entre enseignants et militants des différentes branches du "wallon à l'école". Les formules sont multiples. Ici, c'est autour d'une pièce de théâtre que l'animatrice ou l'animateur regroupe tout son petit monde. Là, c'est sur une leçon de choses. En d'autres endroits, il s'agira de la lecture de textes d'auteurs pour enfants. Parfois, c'est par la chanson que l'intérêt de la classe sera sollicité.

Enfin, il faut en venir aux expériences d'enseignement proprement dit.

L'exemple le plus lumineux nous le trouvons dans les classes de l'Abbé MOUZON, à Neufchâteau, où l'enseignement du wallon et du gaumais se donne sous forme de cours à option. Nous y consacrons un reportage particulier, ainsi d'ailleurs qu'à Tournai où, depuis le début de cette année, la Commission Dialectale de la Maison de la Culture collabore avec plusieurs établissements de l'enseignement secondaire.

Cependant, c'est vers Liège qu'il faut se tourner pour comprendre que les langues régionales ont un fort bel avenir devant elles si existe une volonté politique alliée à une action opiniâtre, bien coordonnée, d'envergure, pour aider à leur valorisation.

Il nous faut, en toute clarté, tordre le cou à une attitude que l'on retrouve un peu partout dans le monde dialectal en Wallonie: "les Liégeois, il n'y en a que pour eux!", "C'est facile pour les Liègeois!", et autres commentaires du même genre. C'est vrai que le "wallon à l'école", à Liège, c'est une vaste organisation qui marche - pas à la perfection - mais fort honorablement. Mais ... cette situation n'est pas venue spontanément, d'un coup de baguette magique. Elle est le résultat de tout un état d'esprit. L'idée du "wallon à l'école", partie de Verviers en 1933, fut adoptée et concrétisée immédiatement l'année suivante à Liège par deux hauts fonctionnaires de l'instruction publique. Dès ce moment et jusqu'à présent, les pouvoirs politiques successifs, communaux et provinciaux, n'ont cessé de soutenir des initiatives allant dans le sens de l'identité culturelle wallonne: musée de la vie wallonne, théâtre wallon, littérature wallonne, bibliothèque des dialectes de Wallonie et..."wallon à l'école". A l'heure actuelle, si les difficultés budgétaires que l'on sait restreignent fortement ce soutien, le "wallon à l'école" est toujours pris en charge par la ville et la province. Et l'école normale COMMUNALE de Jonfosse forme chaque année des dizaines de jeunes instituteurs et institutrices à l'enseignement du wallon.

Dès lors, plutôt que de se répandre en propos acides sur "l'esprit principautaire", il est plus utile et efficace, nous semble-t-il, de tirer profit de l'expérience liégeoise pour développer une politique de développement des langues régionales dans toute la Wallonie.

Nous terminerons ce bref panorama de la présence du wallon, du gaumais, du picard, du champenois à l'école en mettant l'accent sur deux aspects de l'enseignement de ces langues régionales.

Tout d'abord, d'un point de vue pédagogique, il semble que la méthode dite "d'imprégnation" coexiste avec celle, plus classique, de "leçons" ou "d'animations" sur base de textes choisis. Cette méthode consiste à insérer dans certains cours (histoire, morale laïque, branches d'éveil, religion, géographie régionale, français) des références précises aux langues régionales.

Ensuite, de l'avis de la plupart de nos interlocuteurs, un grand pas serait franchi vers un nouveau développement des langues régionales si des cours étaient donnés, dans les écoles normales, aux futurs enseignants. Nous avons donné l'exemple de Jonfosse. A l'école normale provinciale de Marcinelle, pendant trois ans, des cours à option de wallon furent proposés aux étudiants. Et ils reçurent un accueil enthousiaste et massif. Pour certains propagandistes de la connaissance des langues régionales, il faudrait, en outre, prévoir la formation d'animateurs auxquels les établissements scolaires pourraient faire appel régulièrement.

Que l'on nous permette de citer, à titre d'exemple, les lois votées en Italie en faveur de l'enseignement des langues régionales A TOUS LES NIVEAUX SCOLAIRES. C'est ainsi

que des chaires de langue régionale ont été installées et financées dans les universités de Sardaigne. Il est vrai qu'en son temps Jules Destrée créa des cours de dialectologie dans les universités premièrement à Liège, puis à Louvain, Bruxelles et même à Gand et Anvers!

En résumé, le mouvement du "wallon à l'école", qui, de Liège, a gagné l'ensemble de la Wallonie, avec des fortunes diverses, constitue une base appréciable sur laquelle peut s'échafauder une structure pédagogique globale. Il suffit que le travail de dizaines d'amoureux du wallon, du picard, du gaumais, du champenois, soit, aujourd'hui, épaulé, amplifié, généralisé par des décisions politiques. L'avant-projet de décret présenté par M.Valmy Féaux va dans ce sens. Mais il n'aura toute sa valeur que s'il est suivi et concrétisé par des arrêtés d'exécution.

Et dans la pratique?

Des initiatives multiples, de formes diverses, partout en Wallonie. Impossible d'aller les examiner toutes. Nous avons, cependant, pu constater sur place certaines pratiques. Et la conclusion en est fort simple: il existe déjà, sur place, un réseau touffu d'utilisation du wallon, du picard et du gaumais à l'école. Et une expérience qui, assortie de moyens appropriés, pourrait faire des miracles.

Cela dit, allons voir sur place...

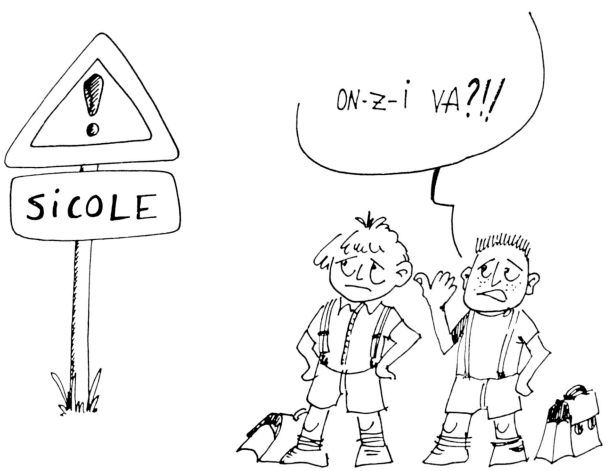

"Illustration du calendrier 89 du walon è scole, FWLD Namur"

Liège et Huy: des centaines de jeunes, chaque année.

L'école Naniot, à Liège, un robuste bâtiment planté à flanc de coteau. Ni tellement vieux, ni jeunot. Une méthode d'enseignement résolument basée sur l'initiative des jeunes. Nous y arrivons le dernier jour scolaire de l'année. C'est la fête. Démonstration de gymnastique, récitations, saynètes: quarante enfants participent à la représentation. Plus d'une centaine de parents y assistent, dans une salle transformée en salle d'exposition de dessins d'élèves. Rien de bien particulier sauf que... les textes sont en wallon, jusque et y compris la déclaration des droits de l'homme et une évocation de la fête de Noël.

Le spectacle est, entièrement, en wallon. Les exercices physiques s'effectuent sur une musique d'airs folkloriques, les présentations se font en wallon, les dialogues et les chansons aussi. Les parents sont heureux, enthousiastes, joyeux. Quel est donc ce pouvoir de la langue wallonne de faire se dérider les fronts, un vendredi après-midi, à la fin d'une semaine de travail et d'énervement?

Fête wallonne. Le spectacle terminé, c'est la cohue auprès des tables où les élèves ont préparé quelques collations en pur style de recettes populaires liégeoises.

Deux jeunes enseignants de l'école; Jacques Warnier et Maurice Lacroix, sont à l'origine de la formule: tous les instituteurs et institutrices ont recherché les moyens de donner une coloration exclusivement wallonne au moindre détail de la représentation, du prof de gym à celui de religion.

Mais, me direz-vous, où ont-ils trouvé le matériel pour atteindre ce but? Fort simple: au CRIWE, à Grivegnée. Et c'est quoi, le CRIWE? Eh bien c'est le CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE WALLON A L'ECOLE, une institution créée par l'association "Wallon à l'école", qui bénéficie du soutien officiel et constant de la ville et de la province de Liège. Ce centre a pour objet, depuis sa création en 1981, la recherche d'un matériel pédagogique pour l'enseignement du wallon. Il est, aujourd'hui, capable de répondre à, pratiquement, toutes les demandes.

Il est vrai, nous l'avons déjà précisé, que le "wallon à l'école" n'est pas une nouveauté à Liège puisque cette initiative a vu le jour en 1934 et n'a cessé de se développer.

Quelques chiffres peuvent donner une idée de l'ampleur prise par cette association. L'année dernière, septante écoles ont participé au concours de récitation et de rédaction, dont six cents enfants de la région de Huy. Outre ces manifestations devenues traditionnelles, le CRIWE apporte son soutien actif à de multiples ateliers pédagogiques, à l'utilisation du matériel édité par ses soins, à sa diffusion partout où cela est possible. Un autre partenaire collabore avec une belle constance à ce travail: le musée de la vie wallonne, véritable trésor pour le retour aux sources.

Un chiffre encore: de 1985 è 1989, dix mille cahiers du CRIWE ont été édités et diffusés. Et ces cahiers, ce matériel pédagogique? Nous les avons là, en face de nous, regroupés en une série de dossiers. Il s'agit d'un travail sérieux, professionnel, où la qualité des textes voisine avec une méthodologie rigoureuse et une présentation agréable.

L'apétit vint tot magnant
L'appétit vient en mangeant...

Qui magne bin, oveûre bin,
Qui magne vite, oveûre vite.

Il faut faire toutes choses convenablement

Vât mî d'aler à boldjî qu'à l'apoticâre.
Les dépenses que l'on fait en état de santé causent moins de regrets que celles que l'on est forcé de faire pour se guérir d'un mal.

Magnî come qwate
Avoir bon appétit.

Dji magne di tot...
Je ne suis pas difficile pour manger

Hay
djans,
vinez
magnî
on bokèt
avou nos-ôtes !!!

Un premier dossier reprend neuf cahiers destinés à l'enseignement fondamental: chansons wallonnes, recettes de cuisine, notions de temps et d'espace, les jeux, une saynète. Un second concerne, en huit cahiers, l'enseignement de niveaux secondaire et supérieur: le wallon et la toponymie, les "èspressions d'amon nos ôtes", de la poésie et de la prose, "Li Trimbleu" et la mémoire de la mine.

Deux dossiers fournissent, en sept et huit cahiers, des textes de lecture; des fables, l'approche de Henri Simon, Jean Wisimus, Alexis Bastin, Nicolas Defrecheux, des "spots" et proverbes, "Li walon d'après Hu". Trois cahiers, plus didactiques, sont rassemblés sous le titre "Comprendre et apprendre le wallon": initiation à la langue wallonne, orthographe et dactylographie, "Le wallon, langue de Wallonie", de Charles Josserand. Enfin, plusieurs cahiers reprennent les grands thèmes du musée de la vie wallonne: des semailles au pain, "Li houyère", "Les ovris dè bwès", les marionnettes...

Enfin, ajoutons à ce matériel un remarquable travail du Centre des méthodes et de gestion de l'enseignement de la province de Liège, qui, sous la direction de Marcel Slangen, a publié un FICHIER WALLON: une suite de fiches pédagogiques orientées avec précision vers les enseignants de la plupart des branches abordées dans les écoles, suivant la méthode dite "d'imprégnation". Rappelons (nous y avons fait allusion plus haut) que l'école normale communale de Jonfosse, à Liège, forme depuis des années les jeunes enseignants à la pratique du wallon.

Nous ne pouvons conclure que par cette remarque: les animateurs liégeois du "wallon à l'école", des pionniers aux modernes, ont accumulé une expérience d'une étonnante richesse et jeté les bases pédagogiques d'un essor prochain de la langue wallonne.

Brabant wallon: du coeur au ventre!

Pas rose l'avenir du wallon dans l'arrondissement de Nivelles. Ecartelée de l'Est à l'Ouest, la région subit l'invasion bruxelloise qui risque de submerger l'identité wallonne. Et Bruxelles, capitale de l'Europe, ne peut qu'amplifier le phénomène. Pourtant, le wallon est encore plus utilisé qu'on ne le croit généralement et pas seulement en milieu rural. Et le théâtre dialectal y connaît, comme partout ailleurs, un énorme succès.

Pour ce qui est du "wallon à l'école", il est vaillamment mis à l'honneur par une section de la fédération provinciale de l'Union Culturelle wallonne, depuis 1983. Chaque année, cette association organise un concours de récitations dont le nombre de participants varie entre quarante et cent. Trois plaquettes ont été éditées qui reprennent des poèmes de toutes les régions de Wallonie sous le titre: "One brassée po nos scolis". De bons contacts existent avec plusieurs écoles secondaires de la région. En mars prochain, une pièce de théâtre sera jouée par des jeunes du coin.

La tâche est lourde mais les raisons de poursuivre l'action ne manquent pas: on ne va pas encore enterrer le wallon, en Brabant, même sous les feux éblouissants d'une capitale européenne tentaculaire!

Charleroi: un énorme potentiel!

L'année dernière, au Centre de délassement de Marcinelle, la finale du concours de récitation organisé par le "wallon à l'école" rassembla une foule imposante. Il faut dire que cette manifestation concerna près de cinq cents enfants de l'entité. Quant à la qualité des prestations de ces enfants, elle nous étonna. De toute évidence, outre les qualités personnelles des récitants, il faut y voir le résultat du travail effectué par les enseignants d'une part, par les animateurs du "wallon à l'école" d'autre part.

Le "wallon à l'école" est de création récente à Charleroi. Il fut mis sur pied en 1984 à l'initiative du conseiller provincial Marc Thomas, répondant à une demande de la province. A l'image de ce qui se passa à Liège, les animateurs du "wallon à l'école" ressentirent le besoin d'être épaulés par un organisme à volonté pédagogique. Ce fut le CAWEC, en d'autres termes: COMMISSION ACTIVITES WALLON A L'ECOLE DE CHARLEROI. Deux autres associations collaborent à ce travail: l'ALWC, Association littéraire wallonne de Charleroi, et le CEWORC, Centre d'étude du wallon occidental carolorégien.

Le "wallon à l'école" de Charleroi, en fort peu de temps, a produit d'ores et déjà un matériel du plus grand intérêt.. Il s'agit surtout de livrets pédagogiques destinés aux enseignants. Les auteurs ont voulu fournir à ceux-ci des ouvrages facilitant l'étude de textes, dans un langage plaisant, sous une présentation attrayante tout en gardant le souci constant de la rigueur de la langue. Nous citerons la fameuse chanson "El quènzène au Mambour", "Les galètes", "L'guernouye eyet l'bou", " A sclidwère", "El leup et l'tchen", "Nous récitons en wallon", sans oublier ce rappel d'un jeu du terroir: "Tins qu'on djouweut co al briche". Une des grandes qualités de ces livrets est de faire comparer les diverses formes de prononciation et d'écriture du même mot suivant la situation géographique dans la région.

Outre ces livrets, il faut souligner une abondante et excellente production de plaquettes illustrées pour plus petits, de recueils de poésies, de pièces pour enfants, (Arlette Dauphin, Willy Gelinne, Robert Arcq, Robert Stainier, Lucienne Sciers, Yvonne Léonard, etc...).

Soulignons encore l'activité d'animation développée dans les établissements scolaires par la talentueuse comédienne et chanteuse Rose-Marie De Blaere, militante de terrain, s'il en est, pour la revalorisation de la langue wallonne.

A cette forme de "Wallon à l'école", nous devons ajouter la formation élémentaire en dialectologie et histoire de la littérature wallonne donnée au CUNIC par Emile LEMPEREUR et Jean-Luc FAUCONNIER avec des conférences de Willy BAL, Jean-Marie PIERRET, Roger PIRON, Daniel CROIXHE, Albert MAQUET. Cette formation sera reprise en 1990 sous une forme plus étoffée: un post-graduat en traditions populaires toujours au CUNIC. Comme nous l'écrivions dans un article précédent, le même Jena-Luc FAUCONNIER a donné jusqu'en 1989 des cours à l'IPSMA (Marcinelle) et les reprendra dès la prochaine année scolaire.

È T O U R E
E N T O U R E

R O Y E
B A R R E

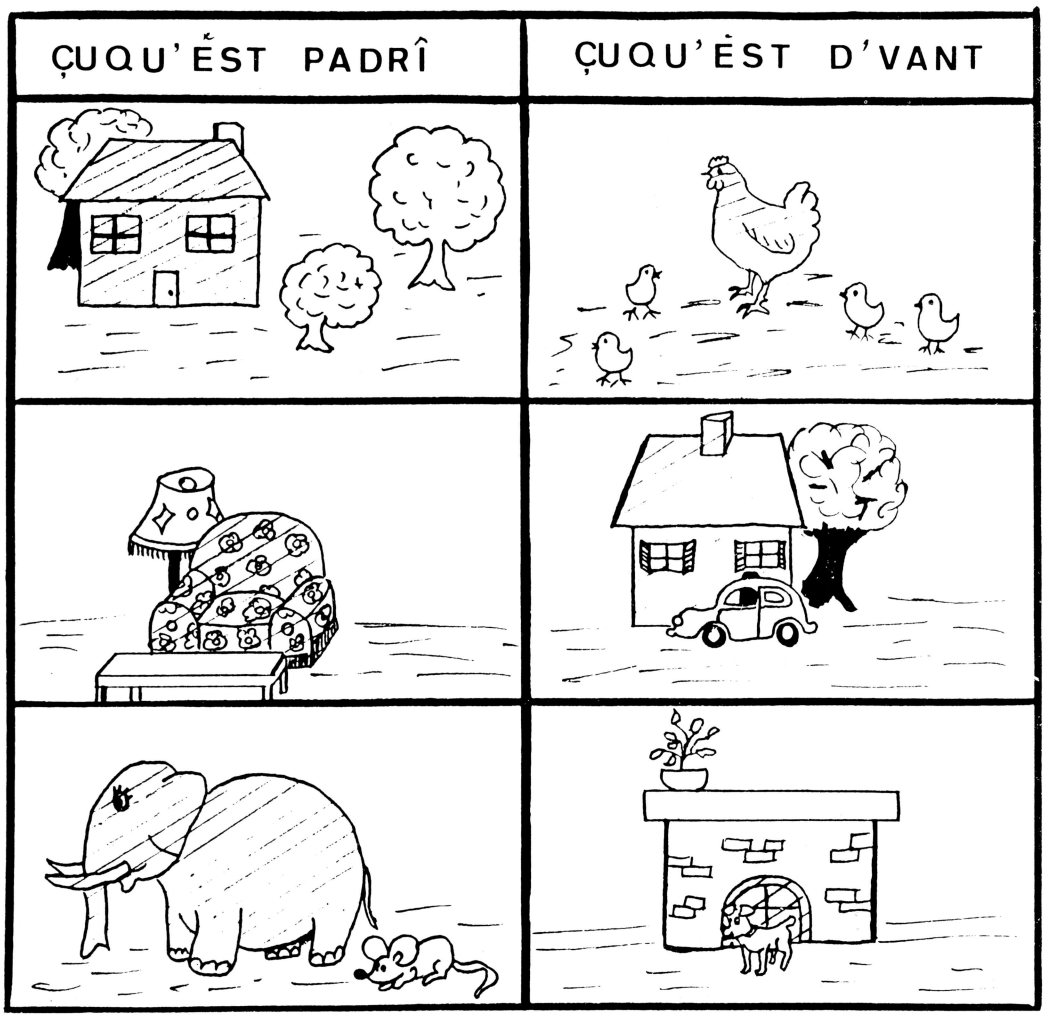

"Les cours de wallon à l'Ecole dans la région de Charleroi avec le CAWEC.(niveau primaire,1er et 2e degrés)"

Namur: Perspectives

Nous étions à Courrières, l'année dernière, pour assister au concours de récitations wallonnes organisé par "le wallon à l'école"-Namur. Une bonne soixantaine d'enfants y participaient. Nous avons été frappés par le fait que ces jeunes narrateurs et acteurs employaient la langue wallonne avec une sûreté peu commune. De toute évidence, ces filles et ces garçons n'avaient pas dû faire le moindre effort pour s'exprimer en wallon. Rarement nous avons senti, comme à Courrières, la réalité de la langue régionale comme élément naturel de notre culture. Et nous en avons conclu que, dans le Namurois, la langue wallonne était toujours profondément présente, moins refoulée qu'ailleurs, peut-être, par la standardisation culturelle.

Si nos observations se révèlent exactes, cela promet un fort bel avenir à la commission "wallon à l'école" de la fédération de Namur de l'Union culturelle wallonne. Cette commission a été mise sur pied en 1983. Elle a, depuis lors, organisé chaque année un concours scolaire de récitations, chaque fois dans un endroit différent. En raison des longues distances à parcourir, elle s'est efforcée de faire participer les enfants d'entités communales peu éloignées. A la faveur de ces concours, elle a pu intéresser un certain nombre d'enseignants, aux quatre coins de la province, qui continuent spontanément à développer chez les enfants l'amour de la langue régionale. La commission a publié trois brochures, recueils de poèmes et, notamment, une modeste mais excellente présentation imagée du vocabulaire quotidien coutumier: les plantes, les animaux, les outils, les fruits. Elle collabore étroitement avec l'association bien connue des "Rélis namurwès" et a mis sur chantier plusieurs autres livrets comprenant notamment des jeux et aussi un essai de vulgarisation de l'orthographe wallonne. La perspective étant de doubler les concours de récitations par un concours de rédactions.

- Lès frûts do djârdin -

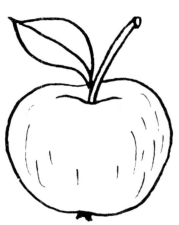

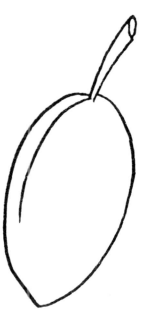

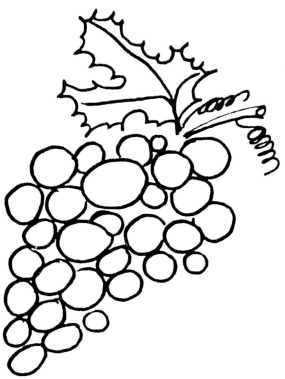

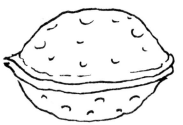

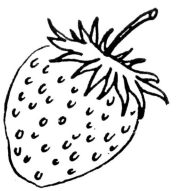

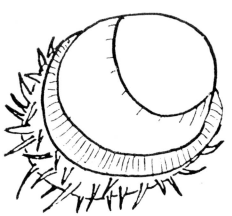

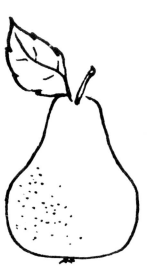

1.Pwâre

2.Fréje

3.Cèréje

4.Pome

5.Gaye

6.Reûjin

7.Neûje

8.Maron
---

9. Pron.ne

Philippeville: la langue de la terre.

En 1990, le concours de récitations organisé par la commission "wallon à l'école" de Namur aura lieu à Neuville, village de l'entité de Philippeville. C'est le domaine de Josée Spinosa-Mathot, infatigable propagatrice de la langue wallonne.

Philippeville, province de Namur, bien sûr. Mais le wallon y est proche de celui de Charleroi. C'est un bel exemple d'"ouest wallon". Un bel exemple, surtout, de ce que la diversité des wallons n'empêche nullement les inter-compréhensions et enrichit plutôt la langue.

Ecouter Josée Spinosa-Mathot, c'est entendre un hymne à la langue wallonne. Elle raconte comment, à l'âge de 12 ans, alors qu'elle avait vécu les premières années de son enfance en France, elle se surprit à employer des mots wallons pour parler des arbres, des plantes, des choses de la vie.

"Le wallon était en moi", dit-elle." Le wallon, c'est la langue de la terre, celle qui permet d'exprimer le mieux les émotions. C'est aussi notre carte d'identité locale". Josée Spinosa-Mathot publie, en wallon, de petits chefs-d'oeuvres où, à côté de la tendresse, surgit l'esprit d'indépendance, le refus des convenances asphyxiantes. Certaines de ces plaquettes étant illustrées par les enfants des écoles de l'Etat de Profondeville et Lustin ou par les élèves de 5ème A de l'Athénée Royal de Philippeville.

Car le chemin de la promotion du wallon a conduit Josée vers les écoles en passant par le théâtre.

Rien de plus logique, explique-t-elle:

"C'est vrai que le théâtre dialectal se porte fort bien. Mais pour que cette situation se poursuive et s'améliore, il faut une relève. Il faut donc réapprendre aux jeunes l'usage du wallon et d'un wallon correct. Rien ne me fait plus plaisir que de voir des jeunes mordre à pleines dents dans le fruit de la langue wallonne. Comme cette jeune fille de cultivateurs qui, après avoir participé à un concours de récitations, s'est lancée dans le théâtre dialectal. Savez-vous qu'à Froidchapelle, il y a une troupe de jeunes à côté de celle des vétérans?".

Optimiste, donc?

"Sans hésitation. Si des moyens sont mis à la disposition d'une politique de développement des langues régionales, notamment par la formation d'animateurs et d'enseignants, le succès est assuré".

Ardenne et Gaume

La province de Luxembourg est, et c'est devenu une constatation effarante, dans le domaine dialectal restée à l'ère de la préhistoire, surtout dans l'apprentissage de sa langue à l'école.Dans l'enseignement primaire, quelques instituteurs disséminés sur le territoire approchent de temps à autre l'étude du milieu avec l'aide du dialecte mais uniquement de manière orale. On rencontre également des activités occasionnelles dans de nombreuses écoles lors de fêtes (St-Nicolas, goûters de 3x20,...).

Dans le secondaire, on notera des expériences limitées à Barvaux, Bastogne, Bure, Virton et ... Neufchâteau. Cette dernière ville étant la plus représentative, nous avons décidé de vous y emmener. Notons cependant avant cela que des cours de dialecte pour le 3ème âge sont d'ores et déjà donnés par Philippe Barthélemy au Musée gaumais de Virton.

A Neufchâteau, à l'Institut St-Michel, l'Abbé MOUZON enseigne le wallon depuis 1973 à des élèves de 1ère et 2ème rénové. Ceux-ci ont entre 13 et 15 ans et ont choisi le wallon entre différentes activités libres (d'1 h/sem.) qui à première vue peuvent paraître beaucoup plus attrayantes à des enfants de leur âge (cuisine, jeux d'intérieur, athlétisme,...). Ils sont peu nombreux, bien sûr, mais cela n'est qu'un plus pour le suivi personnalisé.

On constate, dès à présent, que ces élèves sont des "mordus"; ils n'en apprendront que plus vite! Mais en prenant un peu attention, on s'aperçoit assez vite que ce cours ne manque pas lui non plus de charme. L'Abbé MOUZON donne en effet un cours très vivant qui n'a rien à voir ou si peu avec l'enseignement d'une autre langue.

Les enfants sont tout d'abord libres de parler le dialecte de leur village; ce qui oblige le professeur (qui, lui, parle celui de Neuvillers, son village natal, à la limite des parlers chestrolais (de Neufchâteau) et borquains) à une surveillance diversifiée et à une information exigeante mais lui appporte à lui et à ses élèves un enrichissement constant (les dialectes diffèrent en effet d'un village à l'autre).

Pour les aider, les enfants choisissent en début d'année un parrain ou une marraine qu'ils iront consulter régulièrement. Une grande partie du cours est basée sur la recherche. Une ou plusieurs enquêtes sont menées afin de recueillir le plus grand nombre de noms d'oiseaux, de plantes, de blasons populaires (surnoms collectifs d'un village), traces de légendes, de superstitions, de noms de maladies,...

Cela amène à une étude non pas systématique du vocabulaire; le but n'étant pas d'apprendre des listes de mots "par coeur", mais bien de retrouver des mots archaïsants, les nuances spéciales de certains mots wallons traduisant souvent plusieurs mots français, des tournures wallonnes souvent différentes du français.

Cette méthode permet non seulement une meilleure connaissance d'un wallon correct mais aussi l'approfondissement du français. C'est ainsi que les élèves qui suivent cette option éviteront mieux que d'autres les belgicismes (qui sont souvent des wallonnismes) aussi bien dans le vocabulaire que dans les tournures de phrases. Il faut noter au passage que ces enquêtes ont permis un contact

"L'Abbé Mouzon et sa classe à Neufchâteau"

fructueux et plus amical entre les jeunes et les personnes âgées, toutes heureuses de parler une langue qui est leur depuis si longtemps et qu'elles étaient forcées de "cacher", surtout aux enfants!

Le cours de l'Abbé MOUZON apprend en plus que le wallon n'est pas un dialecte informe , qu'il a sa discipline, son orthographe, sa grammaire, ses philologues, son originalité propres et mérite donc mieux que le sort qu'on lui a fait jusqu'à présent.

Il n'y a en effet rien d'humiliant à parler, écrire ou lire le wallon; il s'agit au contraire d'un enrichissement humain. En classe, des exercices de conversation, des rédactions, quelques règles de grammaire, l'audition de disques renforcent les études menées autour des "enquêtes". Une foule de domaines interviennent pour soutenir toute la partie théorique de la leçon (théâtre, musique, folklore,...la vie de tous les jours). Ceux qui ont opté pour une autre formule d'activité complémentaire ne ressentiraient-ils pas là quelques regrets?

A noter qu'en seconde année, on passe à l'étude de textes plus élaborés. Mais un fait important est que l'on parcourt une littérature qui s'éloigne de la région immédiate; ce qui permet de découvrir les grandes régions wallonnes (Namur, Liège, Ouest Wallon-Charleroi, Nivelles). Ceci afin de mieux discerner ce qui distingue le wallon d'une région mais aussi ce qu'il partage en commun avec les régions, en y incluant leur aspect culturel.

Tout cela paraît assez simple, mais pour le professeur qui décide de donner un cours de dialecte, ou de le faire intervenir dans une partie de ses cours (et ils sont peu nombreux), c'est une autre paire de manches! Il n'existe en effet aucune directive au niveau de l'Inspection Générale qui n'est pas habilitée et il faut par ailleurs constater que les directions d'écoles ne sont en général d'aucun soutien.

L'enseignant est donc totalement libre, ce qui ne va pas sans poser de problèmes. En admettant que, déjà au départ, il ait reçu la formation adéquate (les cours de dialectes sont en option dans les universités, mais inexistants dans les écoles normales)! Il n'est pas encore au bout de ses peines et aura bien du mérite à ne pas se décourager.

L'enseignement d'une langue régionale n'étant pas un cours traditionnel, il faudra au professeur de longues heures de préparation et un nombre encore plus grand d'heures à consacrer à la recherche de documents de travail.

Lorsque son cours sera prêt, il pourra s'estimer heureux si une dizaine d'élèves se présentent à sa porte (dans le secondaire, puisque là, le choix est laissé à l'étudiant)! Dans le primaire, l'accueil est souvent beaucoup plus chaleureux. Et tout cela pour un cours à option d'une heure par semaine, direz-vous!

Il apparaît donc que l'enseignement du wallon, dans le secondaire avant tout, est peu viable. Il faut, pour cette raison, à tout prix que la structure même de l'enseignement soit remise en question ce qui ne pourra arriver sans une revalorisation des langues dialectales au niveau de la législation. A l'heure actuelle, nous ne pouvons qu'attendre. Un décret n'a pas de signification sans arrêté qui lui donne une raison d'exister!

Théâtre dialectal wallon et gaumais.

Avant toute chose, il faut signaler que la province du Luxembourg est partagée en 3 sous-régions. On trouve au Nord et au Centre un dialecte wallon, avec pour ce qui concerne le Nord un sous-dialecte liégeois, et pour le Centre, une zone intermédiaire wallo-lorraine tandis qu'au Sud, il s'agit d'un dialecte gaumais qui relève du lorrain. Les troupes de ces différentes régions sont bien entendu soumises à l'influence de ces caractéristiques.

Dans le domaine dialectal, beaucoup de troupes (et l'on ne doit pas uniquement se cantonner ici à la province de Luxembourg) se sont fait un répertoire qui sacrifiait à la facilité et même à une certaine forme de vulgarité. Ceci ne leur apporta que du dédain de la part du public.

Le théâtre dialectal est pauvre en auteurs et ceux-ci sont déjà assez âgés; ceci étant probablement dû à la dispersion des populations de maigre densité, à l'absence de grandes villes qui véhiculent en général les initiatives dans le domaine culturel, et enfin, à la diversité des parlers. Les acteurs sont souvent obligés de produire des adaptations de pièces en wallon liégeois (surtout) ou namurois.

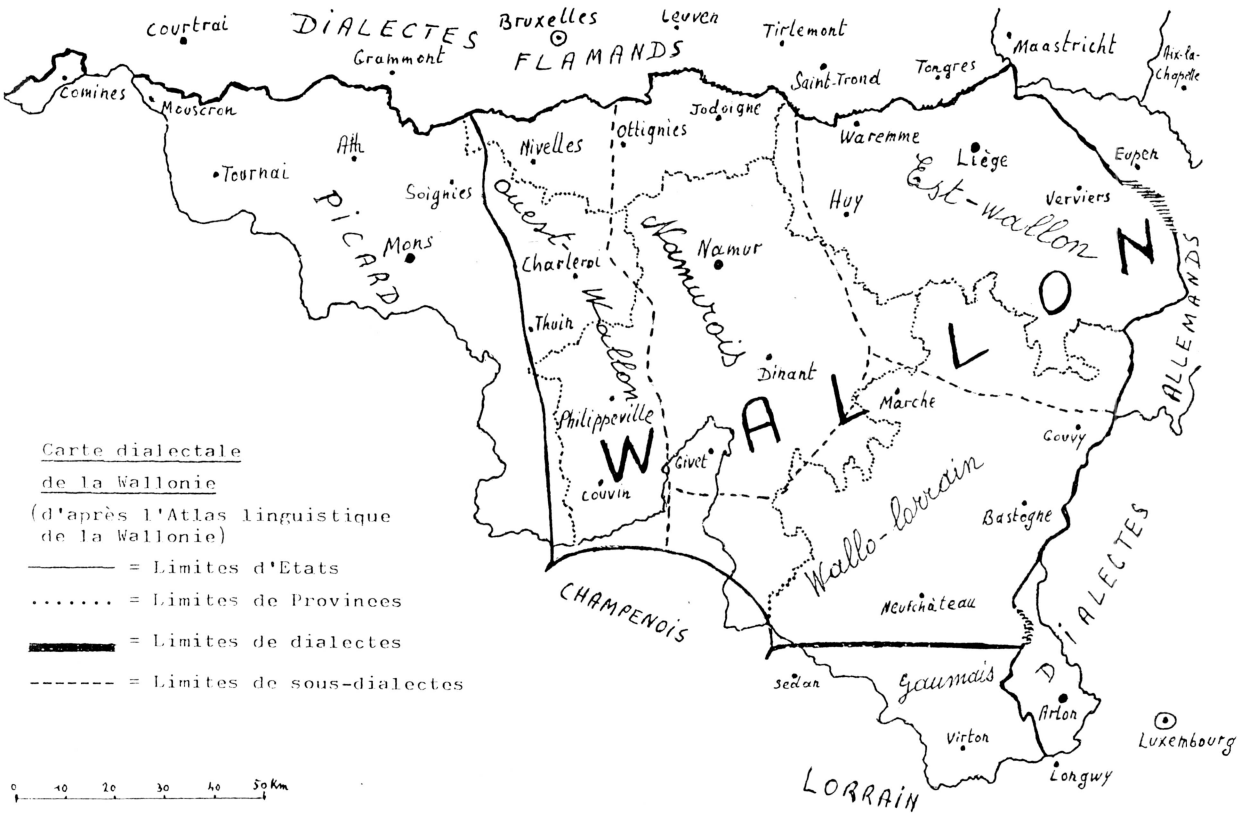
Courtrai
DIALECTES
Bruxelles
FLAMANDS
Leuven
Tirlemont
Maastricht
Aix-la-Chapelle
Grammont
Comines
Mouscron
Saint-Trond
Tongres
Jodoigne
Ottignies
Waremme
Liège
Eupen
Ath
Nivelles
Tournai
Soignies
Huy
Verviers
Est-wallon
Ouest-Wallon
Namurois
Namur
PICARD
Mons
Charleroi
Thuin
WALLON
ALLEMANDS
Dinant
Marche
Philippeville
Couvy
Givet
Couvin
Wallo-lorrain
Bastogne
CHAMPENOIS
Neufchâteau
DIALECTES
Sedan
Gaumais
Arlon
Virton
Luxembourg
Longwy
LORRAIN
Carte dialectale
de la Wallonie
(d'après l'Atlas linguistique
de la Wallonie)
= Limites d'Etats
= Limites de Provinces
= Limites de dialectes
= Limites de sous-dialectes
0 10 20 30 40 50 Km

Depuis 1975, un groupement des Auteurs Dialectaux Luxembourgeois rassemble régulièrement une trentaine d'auteurs. Ce nombre ne fait que traduire la pauvreté de la région. Depuis quelques années pourtant, de nouvelles troupes mais aussi quelques anciennes ayant changé leur fusil d'épaule, attirent de nouveau le public par leur volonté de renouveau, d'actualisation des thèmes, d'une amélioration dans la mise en scène et les jeux de lumière. Fait remarquable quand on s'entend dire que plus aucun jeune de moins de 21 ans ne parle wallon (enquête réalisée auprès de 83 personnes) à Lutrebois, qu'à Ottignies quelques enfants le parlent encore mais qu'à Neufchâteau, environ 5 pour cent des enfants le parlent et 20 pour cent le comprennent. Les adultes ne remontant pas les scores de beaucoup.

Parmi les plus remarquables, notons "Le Rideau Gaumais" à St-Léger, fondée en 67. Elle donne actuellement en moyenne 25 à 33 représentations par saison, de village en village! "Les Amateûs d'Vilé" (Villers-la-Loue) utilisent la même formule itinérante qu'à St-Léger et se produisent de 10 à 15 fois par saison!

Quelques autres manifestations de la présence du gaumais.

La création en 83 du Centre de Formation et de Documentation du Wallon et du Gaumais à l'Ecole pour la province de Luxembourg (CIDWEL) sis place du Château, 3, 6620 Neufchâteau (Institut St-Michel) est la seule expérience en province de Luxembourg.

Une manifestation très prisée par le public est le concours de récitations wallonnes et gaumaises organisé chaque année. Il est réparti en 3 éliminatoires (Nord, Centre et Gaume), plus une finale (25 participants en 77, 200 en 86, 150 l'année suivante et 95 en 88).

Lors de la Fête de la Wallonie, la messe wallonne célébrée en l'église de Libramont rassemble annuellement environ 700 personnes.

Et enfin un grand événement dans la région: le concours annuel du "Libramonissime" qui en est déjà à sa 11ème édition. On demande aux concurrents une connaissance parfaite du dialecte local (en 3 épreuves), des questions d'histoire, de géographie et d'actualité locales (2 épreuves), plus de 1.000 personnes en deux épreuves et une finale.

La RTBF d'Arlon soutient aussi, à sa manière, le wallon et le gaumais dans son émission "La voix du Luxembourg". Il ne s'agissait là que de quelques exemples parmi les plus représentatifs d'une des régions les mieux étudiées sur le plan dialectal et toponymique. On se trouve en effet ici sur un terrain où la langue régionale est encore à l'état le moins "bâtard".

Tournai et la Picardie...

La Picardie qui couvre un territoire à cheval sur la frontière franco-belge, possède une langue régionale, le picard, qui n'a pas échappé au phénomène de filiation latine.

Mais il serait tout d'abord utile de délimiter ce "territoire" avant d'en déterminer les nombreuses caractéristiques.

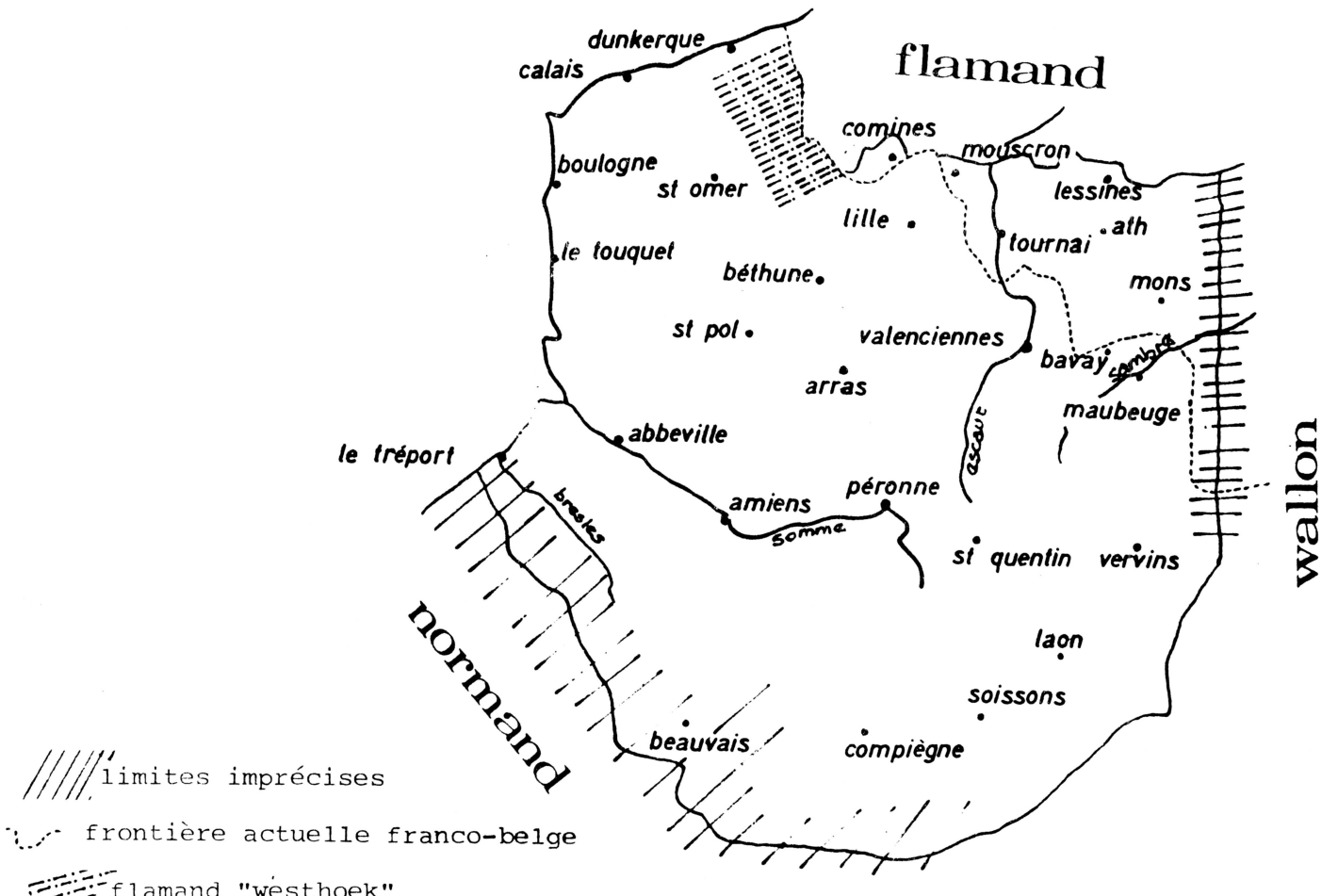

Reproduction de la carte (dans "La place du picard dans l'histoire de la langue", Paul Mahieu).

En observant cette carte, nous remarquons immédiatement que la frontière officielle Belgique-France ne représente pas un obstacle au niveau du langage. En effet, s'il est assez aisé de tracer une limite pour le flamand et les bords de mer au Nord, le wallon à l'Est et le normand au Sud ont, eux, des langues assez différentes mais pour lesquelles la différence avec le picard n'est pas aussi radicale.

Une Picardie wallonne et une Picardie française...mais toutes deux indépendantistes face à leur capitale respective.

La situation géographique de la Picardie, un peu à côté d'une ligne imaginaire que l'on aurait tracée de Bruxelles à Paris, la rend plus indépendante encore que les autres régions des "modes" et façons de penser de ces deux capitales.

Au Nord, à Tournai, on ressentira aisément cette volonté d'indépendance vis-à-vis de la capitale et même à la limite du reste du pays. Les Tournaisiens se sentent avant tout Tournaisiens et puis Picards. L'appartenance à la Wallonie est en effet beaucoup moins marquée ici qu'à liège, Namur ou Charleroi. Cela s'explique facilement par la proximité de la Picardie française avec laquelle le Tournaisis entretient toujours d'excellents contacts.

Il ne s'agit pas seulement de relations commerciales; on les perçoit comme des échanges entre "voisins" qui ne se préoccupent pas d'une frontière qu'ils mettent si peu de temps à traverser. Il y a juste quelques pas à faire pour se retrouver d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre. Le paysage ne change pas, les gens sont les mêmes, ils s'entretiennent des mêmes choses et ce, dans un même

patois pour parler des événements qui leur tiennent à coeur.

De l'autre côté de la frontière, à Lille, comme à Amiens, même s'il existe de petites rivalités, tout le monde est d'accord pour tenir tête à Paris, où tout est centralisé. Là aussi, on affirme son identité. On est "ch'ti'mi' " et surtout pas prêts à se rallier aux "parigos"!

Il est à noter, qu'à Lille, où l'on utilise un dialecte proche du picard, mais qu'un certain chauvinisme amène à nommer "ch'ti'mi'", il est de bon ton de dire que l'on est flamand! - il s'agit ici bien entendu de la Flandre française - (justement pour marquer d'un trait cette volonté de ne pas être annexés à Paris).

Un fait commun à la mentalité de toute la Picardie (tant française que belge) est en tout cas que la population est habituée à s'organiser vis-à-vis d'un pouvoir "éloigné", préservant ainsi sa vie de base en acceptant, sans bouleversement, l'organisation sociale qui lui est imposée.

Une certaine mentalité picarde...

Si l'on demande à un Wallon ce qu'il pense de Tournai, il répondra que c'est une ville froide où le contact immédiat manque et où on remarque vite des différences sociales très marquées...

Cette froideur n'est jamais de l'indifférence mais bien une extrême pudeur des sentiments que l'on rencontre beaucoup moins chez les Wallons. A La Louvière, par exemple, tout se dit et les gens ont la réputation d'être "spitants".

La langue picarde est plus sèche mais d'une sécheresse voulue, avec une agressivité rentrée qui fait facilement recourir à l'ironie.

Et quand le Picard exprime ses sentiments, il le fait avec une force exceptionnelle. Les Farces du XIII et XIVème siècles sont en cela un phénomène propre au monde picard.

Il est à remarquer également que les fêtes sont trois fois moins nombreuses que dans le Nord-Pas-de-Calais ou que dans le reste de la Wallonie. La fête étant la rupture de la hiérarchie sociale, elle est souvent religieuse et reflète l'organisation sociale.

Cette région ayant été relativement gagnée par le protestantisme qui s'incarnait dans un certain puritanisme semble en avoir gardé des traces. Ceci pouvant peut-être expliquer cela...

Et le patois picard dans tout ça?

Le picard n'a pas bénéficié, comme le wallon liégeois, par exemple, de l'apport écrit et édité d'une littérature abondante. Le public se trouve généralement désarçonné par une graphie propre au français mais appliquée à la langue régionale.

Un grand nombre de Wallons a adopté le système Feller. Mais si celui-ci convient au Liégeois, il est devenu très vite évident que ce n'était pas le cas pour le Picard.

En effet: du côté de la Picardie française, il existe déjà au moins trois systèmes d'orthographe plus phonétiques l'un que l'autre.

A Tournai, depuis que la section dialectale s'est ouverte à la Maison de la Culture, on a pu constater un nombre impressionnant d'écritures différentes. La ligne de conduite étant avant tout la création, toute forme de "règle" n'aurait, semble-t-il, servi qu'à freiner la production des auteurs.

On assiste pourtant depuis 1983, dans le Hainaut Occidental, à l'éclosion de tentatives d'uniformisation de l'orthographe picarde. A signaler à ce propos l'étude très fouillée de Luc Isaac, sur le patois de la région de Mons, ("Règles d'orthographe dialectale du Borinage, de Mons et des environs."

- Luc Isaac, publié par la Maison de la Culture de Mons, 1985) sur laquelle nous nous attarderons plus longuement dans la partie consacrée à Mons-Borinage.

Il n'existe donc toujours pas d'écriture propre au Picard, tout ce que l'on peut constater c'est que partout on utilise une orthographe très phonétique.

Nous pouvons cependant annoncer qu'un lexique général du Picard, en commun avec les différents Centres Culturels régionaux est en projet. Un grand nombre de gens l'attend avec impatience!

Et de nos jours, que se passe-t-il en "Picardie dialectale"?

Il y a belle lurette que la Maison de la Culture de Tournai ne se limite plus aux activités relevant de la culture dite traditionnelle, mais qu'elle a été ouverte à toutes les expressions culturelles.

C'est ainsi que Norbert Gadenne, directeur de cette même maison, a introduit le dialecte dans la culture, afin d'éliminer tous les préjugés, de susciter une certaine vulgarisation du picard,... par la création d'une "section dialectale et tradition locale".

Il en confia la coordination au départ à Paul Mahieu, qui, avec l'aide de 6 CST, commença une collecte de documents, ouvrages de vulgarisation et autres.

La section dialectale, très dynamique, obtint rapidement le succès escompté. Elle publia quelques brochures de vulgarisation (répertoire de plantes médicinales, par exemple), des recueils de poèmes, de textes, (en Picard, bien entendu), illustrés par Serdu, destinés aux écoles de la région mais aussi au public, avec le soutien de la Communauté Française.

Il faut noter au passage qu'une Commission Dialectale, institutionnalisée, vit le jour entre temps.

Les restrictions amenées par "Val Duchesse" firent malheureusement là aussi des dégâts. Et la section dialectale se retrouva limitée à un mi-temps en tout et pour tout!

Bruno Delmotte est donc aujourd'hui seul à animer la section dialectale et il faut bien reconnaître qu'il ne se débrouille pas mal du tout. Il continue, par le biais de cette section, à faire éditer régulièrement des plaquettes ou brochures tirées à 500 exemplaires, la prochaine parution sera un livret de chansons accompagné d'une cassette. Il anime également les ateliers picards, ce qui représente 500 personnes par semaine!

Ces ateliers donnent régulièrement des représentations, des animations au sein de la Maison de la Culture de Tournai et chaque fois, c'est salle comble! (Qui avait dit que les dialectes étaient tombés dans l'oubli?)

"Y-a léon d'èl rimbarde squ'à l'iau" de Paul Mahieu, jouée à la Maison de la Culture de Tournai,octobre 88"

Paul Mahieu, en son temps, avait commencé à élaborer des animations et des cours pour les écoles de la région, mais n'eut pas le temps de les réaliser concrètement. Bruno Delmotte a là aussi repris le flambeau. Il a en effet, à la suite de 12 demandes (pour le niveau secondaire) émanant de trois établissements scolaires de Tournai, commencé une série d'animations. Celles-ci ont pour buts principaux la défense mais aussi une prise de conscience de la culture régionale.

Comment enfin parler de la Maison de la Culture de Tournai sans évoquer les journées picardes?

Il s'agit de journées studieuses, regroupant des participants des quatre coins de la Grande Picardie (entendons par là la française et la wallonne), qui sont le siège de réflexions, de conférences, débats et autres animations. Elles permettent au public de se tenir au courant de l'évolution du monde dialectal en Picardie.

A côté de la Maison de la Culture...

"No Télé", la télé-communautaire du Tournaisis diffuse chaque jour un "journal parlé" d'une demi-heure, en patois picard, s'il vous plaît, présenté par deux marionnettes qui se moquent gentiment, il faut bien le préciser, des rumeurs qui courent en ville. Cette émission est, paraît-il, largement suivie et ne manque pas d'amuser ses téléspectateurs.

On trouve également à Tournai un Cabaret wallon. Véritable institution qui rencontre un vif succès, où l'on peut voir et entendre chansonniers, artistes, poètes, ...

Un fait qu'il faut noter cependant: les femmes y sont interdites! Non qu'il s'y passe des faits répréhensibles, mais il est établi depuis 75 ans environ, que c'est un lieu de détente et de repos pour les "mâles" uniquement!

On rencontre en Picardie, et nous nous limiterons ici à la partie wallonne, un assez grand nombre de troupes dialectales. Six troupes uniquement pour le grand Tournai qui compte 70.000 habitants. Avec notamment la "Troupe des Facteurs", parce qu'au départ, elle comptait un grand nombre de personnes travaillant pour les PTT. Celle-ci se produit dans la région mais n'hésite pas à franchir la frontière, entre autre pour aller à St-Amand, lors du Festival du Patois (déjà à son 9ème anniversaire). Mais il faut bien le dire, ces troupes, emprisonnées dans un certain archaïsme, ne remportent pas un succès énorme.

A Ath également, il existe une section dialectale qui fait du théâtre. Comines ne compte pas moins de 4 troupes.

Mais comment terminer ce bref aperçu de la vie dialectale en Picardie sans évoquer un dessinateur que chacun en Belgique connaît: Hergé. Que viennent faire Tintin et ses amis dans une brochure traitant des langues régionales, direz-vous?

C'est que l'album intitulé "Les bijoux de la Castafiore" a été traduit en picard, et non seulement traduit mais aussi mis à l'actualité de Tournai et sa région. C'est ainsi que la télé qui vient filmer la célèbre cantatrice au château du capitaine Haddock est ..."No Télé" et ainsi de suite.

10.000 exemplaires des "Pinderleots de l'Castafiore" furent tout d'abord tirés mais quelques mois plus tard, le stock était épuisé! Il fallut passer à des rééditions. Une initiative qui montre bien que si la langue régionale (picard ou autre) est mise de manière originale et intelligente à la disposition du public, elle rencontre toujours un grand succès.

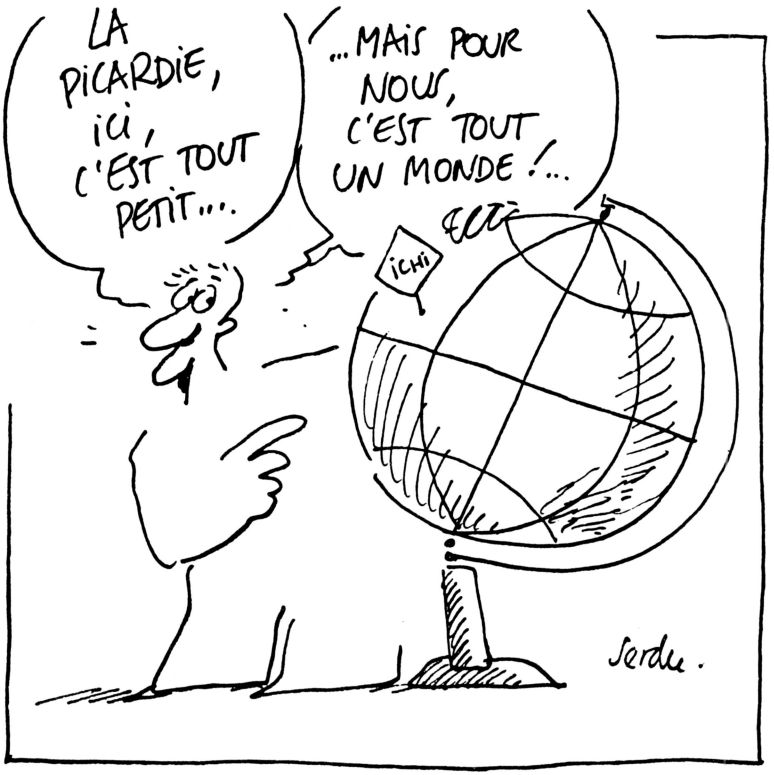

Mons-Borinage

Dans la région Mons-Borinage, pour tous ceux qui s'intéressent au dialecte local, qui voudraient y revenir, ou tout simplement qui l'écrivent, peu de règles les renseigne sur sa prononciation et son écriture correctes. Il est pourtant primordial d'en propager la connaissance et d'en faciliter l'intercompréhension entre les divers dialectes qui caractérisent sa population.

C'est dans ce but que la Maison de la Culture de la région de Mons, à l'initiative de Luc Isaac décida, en décembre 81 de mettre sur pied un groupe de travail. Sa tâche essentielle était d'entreprendre la recherche d' un système de règles "d'écriture" avec la participation des auteurs, des écrivains et des amateurs de dialecte de la région de Mons.

Au départ, une constatation effarante saute aux yeux des participants: la situation orthographique de ce dialecte reste catastrophique car l'orthographe standardisée, mise au point par Jules Feller, ne s'est jamais implantée dans la région. Les écrivains refusant d'ailleurs de l'utiliser tant ils la trouvent, et cela depuis toujours, mal adaptée au Borinage (en fait, la constatation est la même dans toute la Picardie!).

Bien entendu, les nombreux problèmes de graphie sont résolus de manière très anarchique, ce qui ne va pas sans apporter son fardeau d'ennuis. Il faut ajouter que l'orthographe radicalement phonétique d'Eklitra (proposée par René Debrie) ainsi que l'orthographe "néo-latine" picarde de l'association Chtipicar (selon A. Lévèque) n'ont pas rencontré plus de succès que celle de Feller.

La première réunion, en décembre 81, a permis de mettre en exergue les défauts des principes traditionnels de l'orthographe de la langue régionale (mots spécifiques et sons qui n'existent que dans la langue régionale). Mais il y fut également fait allusion aux problèmes que le lecteur rencontre. Or, la méthode Feller possède indéniablement des qualités exceptionnelles qui ne devaient pas être perdues de vue.

Un premier jet de règles fut établi par Luc Isaac et soumis au professeur Pierre Ruelle faisant partie du groupe de réflexion. La seconde phase consista en un remaniement du projet initial en tenant compte des conseils de P. Ruelle. Par la suite, le projet fut discuté et amendé par le groupe au cours de 11 réunions (de mai 82 à juin 83).

Il fut décidé d'opter pour la répétition de l'expérience Feller, en remontant à la base même, afin de reprendre le même processus de standardisation. Afin de suivre le même principe démocratique, on convoqua un certain nombre de "futurs utilisateurs" pour provoquer la discussion en apportant une assistance technique tout en leur laissant le pouvoir de décision. Il n'était pas question de rechercher par là l'unification du dialecte mais bien une standardisation de l'orthographe. Les règles ont été étudiées dans l'optique d'une réduction maximale des écarts par rapport aux habitudes du français.

On obtient un mélange parfois complexe des divers critères théoriques et pragmatiques, à la recherche de règles qui seraient un "juste milieu". Chacun écrivant un peu comme il prononce!

Le wallon à l'école...à Mont-sur-Marchienne

La langue régionale plaît, d'instinct, aux tout petits.

A Mont-sur-Marchienne, dans une classe de 3ème primaire, l'institutrice en a fait l'expérience.

Au départ, un poème en wallon d'Arlette Dauphin... Les enfants apprennent à le lire, tout en le traduisant en français, afin de mieux le comprendre et de mieux en saisir la portée des mots.

"Texte étudié par les élèves de Mont-sur-Marchienne, tiré d'un livret à colorier pour les 5-8, du CAWEC. Dessins: W. Gelinne, textes: A. Dauphin."

La leçon est animée et peu à peu, les enfants dévient d'eux-mêmes sur leur expérience propre. Leurs remarques sont très pertinentes et ne manquent pas d'intérêt.

C'est ainsi que l'on s'aperçoit vite que pour eux, le wallon est une langue à part entière comme le français, l'anglais ou le chinois; tout en reconnaissant une différence entre l' "ancien wallon" (qui n'utilise que des mots wallons) et le "nouveau wallon" (qu'ils essaient de parler, en y mélangeant du français), comme il existe un "ancien" et un "nouveau" français! Cette langue, ils aimeraient bien l'apprendre et ce pour plusieurs raisons.

Afin de mieux comprendre les conversations des vieilles personnes, mais aussi pour connaître une langue supplémentaire (tout en étant conscients qu'ils ne l'utiliseront qu'en milieu relativement restreint!), et surtout parce qu'ils sentent que "grand-père et grand-mère" sont déjà très vieux et risquent en mourant d'emporter avec eux le secret de cette langue si "bizarre" (tout simplement parce que ces enfants ne la comprennent pas, tout comme le...chinois!).

Or, qui, à part justement ces très vieilles personnes, peut la leur enseigner?

"Madame" n'en a qu'une connaissance très sommaire aussi!

Ils en arrivent donc à la conclusion qu'il faudrait trouver quelqu'un pour venir leur apprendre un wallon correct, au moins une demi-journée par semaine ou toutes les deux semaines!

Quant au côté "vulgaire" du wallon, ils ont vite fait de comprendre que tout est dans la manière de le dire. Il n'est en effet pas plus insultant de traiter quelqu'un de "pourcha" que de cochon!

A eux de convaincre leurs parents qui leur en défendent l'usage justement à cause de cela!

L'enthousiasme qu'ils manifestent est cependant un peu freiné par l'annonce de règles de grammaire, de conjugaison,... tout comme pour le français (n'oublions pas que dans cette classe, les élèves n'ont fait qu'aborder sommairement le wallon par l'étude d'un poème).

Mais l'enseignement d'une langue si vivante, si colorée qui les raccroche à leurs racines (ils le sentent) ne leur semble pas aussi laborieuse que l'apprentissage du français qui n'est, somme toute, pas leur langue maternelle.

Qu'en pensent-ils?

Suite à l'approbation de l'avant-projet de décret (proposé par M. Valmy FEAUX), qui prévoit une reconnaissance officielle des "langues régionales endogènes" en Wallonie, nous avons estimé qu'il serait bon de nous informer de l'opinion de personnes ou d'associations qui ont à coeur le monde dialectal.

Pour ce faire, nous avons demandé à ces personnes et associations d'exprimer leurs avis sur les points suivants:

- estimez-vous utile de préserver et développer la connaissance et l'usage du picard, du gaumais et du wallon, dans leur région respective?

- quel que soit votre avis, pouvez-vous nous en résumer les raisons?

- dans le cas où votre avis est positif, quels moyens préconisez-vous pour atteindre cet objectif?

Voici donc leurs réponses:

5220 ANDENNE

"La pratique simultanée, de nos deux langages latins n'est pas une ineptie.

Nos enfants ont le droit de s'exprimer de manière colorée, comme seul le wallon sait le faire. Nous devons transmettre cette part de notre patrimoine culturel, cette part de la vie de nos aïeux que le Wallon porte en lui.

"Walons, c'èst tote nost-èritance qu'èsteût d'dja l'ciss di nos parints; A nos-èfants, dinans l'min.me chance. Nosse vî patwès, nèl rovians nin!"

(extrait d'un poème de Joseph GILSON. R.N.)

Pour atteindre cet objectif, nous demandons l'introduction du wallon dans les école, par imprégnation dans les différents cours et ce en application du décret du 02 février 1983."

Veuillez croire, cher Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations wallonnes.

Pour le wallon à l'école-Namur
Le Président,

Françis COLIN, ANDENNE

6700 ARLON

1) Oui, il faut préserver et développer la connaissance et l'usage de nos dialectes;

2) parce qu'il y a là une richesse culturelle qui fait partie de notre héritage et qui est liée à notre sensibilité profonde;

3) MOYENS:

a) parler quand l'occasion s'en présente;

b) enregistrer des paroles de vieux patoisants;

c) créer des groupes de rencontres;

d) développer le théâtre et la littérature en général;

e) intensifier les contacts avec les Wallons, les Lorrains et les Picards de France;

f) établir des lexiques, etc...

Jean MERGEAI, ARLON

7710 BLANDAIN

C'est bien volontier que je réponds à vos questions d'enquête concernant le projet de décret de reconnaissance des "langues régionales endogènes" (ils auraient pu trouver des

termes un peu moins tordus, mais passons...). Je vous réponds d'autant plus volontiers que j'enseigne le picard à raison d'une H/semaine à la Maison de la Culture de Tournai et participe aux animations de l'ASBL "l'Atelier picard".

Alors, dans l'ordre de vos questions, voici les réponses de ma petite personne:

1) Oui, il faut préserver et développer (...) les langues régionales;

2) Les raisons:

a) nos patois font partie de nos patrimoines locaux, régionaux... au même titre que nos héritages architecturaux, paysagers, etc... (et cette première raison n'implique pas forcément une démarche passéiste);

b) nos patois sont à la fois le signe et la "vertébration" de nos identités (et ceci n'implique pas forcément une démarche "chauviniste"). Exemple (sommaire): si j'entends quelqu'un dans le métro bruxellois s'exclamer "Tins, cha!", je sais qu'il est de ma "tribu";

c) comme toutes les autres langues régionales (et les langues nationales...) nos patois ont leurs richesses linguistiques propres. Perdre nos patois, pour moi, c'est comme perdre un type de faune ou de flore. Qu'il s'agisse du picard, du wallon ou du swahili occidental;

d) parce que cultiver, maintenir, enseigner nos patois permet à la fois de les rapprocher et de les distinguer de la langue française et d'éviter par là ce que j'appellerais le phénomène "sabir" (ex: patois francisé ou français patoisé... Cfr. le brusseleer).

3) Les moyens:

a) éviter d'enseigner les patois comme on enseignerait des langues étrangères, c-à-d tabler sur la "complicité et l'identité régionales" sans exclure pour autant des approches plus générales (géographiques ou historiques...);

b) lier les aspects linguistiques à la vie régionale en général, à la culture régionale ou sous-régionale (cela peut aller de la cuisine à l'architecture en passant par la danse, le folklore ou l'étude d'un mobilier paysan... et j'en passe!);

c) au niveau scolaire, travailler (pour utiliser un terme pédant) dans l'interdisciplinarité. Un "cours" ou une "animation" de patois peut très facilement être lié à un cours d'histoire, d'étude du milieu ou d'histoire de l'art... sans parler de travaux d'enquêtes auprès de parents ou grands-parents (mais de ce côté là, il y a urgence!)

Avec votre permission, je prends la liberté d'émettre les remarques suivantes:

1) à mon humble avis, il ne faut pas seulement raisonner en termes d'objectifs, mais aussi de stratégies: je sais après moultes expériences réussies, ratées, mi-réussies... que beaucoup de gens "humbles" perçoivent la pratique ou la restauration du patois comme une régression (héritage socio - culturo - historique...) tandis qu'à l'autre antipode, des "bourgeois" considèrent le patois comme un "encanaillement" humoristico - folklo - passéiste... Dans les deux cas il y a, à mon avis, équivoque, ambiguité... Deux écueils entre lesquels il faut naviguer;

2) je n'ai rien contre les projets ou avant-projets de décrets (bourrés, comme l'enfer, de bonnes intentions...) mais il faut être vigilant dans la durée. J'ai vu, il y a une dizaine d'années, le Ministre URBAIN, flanqué de son associé M. LONGO, venir célébrer à Tournai, la grand-messe de son "décret" visant à promouvoir nos patois... Grand-messe-montagne éléphant... qui n'a même pas accouché d'une souris! Résultat: nul, nul, nul (je pèse mes mots!).

   Nous, animateurs, praticiens des patois, avons fait les gugusses pendant trois jours pour ne rien voir venir. Tant pis si je me mouille (j'ai l'habitude) mais j'ai entendu URBAIN saliver, répéter, bégayer sans cesse: "Mon décret, Mon décret, mon décret...") sans qu'il n'y ait eu aucun suivi. Les autres "huiles" se contentant d'affirmer (je cite et n'invente rien): "Bon! Le bébé est baptisé. C'est déjà quelque chose... Ne posez pas trop de questions" (sic.).

   Marcel HICTER, c'était quand même autre chose... c-à-d: conception, décision, exécution.

3) Attention aux décrets à "deux vitesses"... ou trois, ou quatre... En France, Monsieur Jack LANG a "reconnu" dans son décret certaines langues régionales et en a superbement écarté, châtré d'autres. Le flamand a été reconnu, officialisé dans le Nord - Pas de Calais et jusqu'aux académies et facultés de Lille... alors que le picard a été ignoré! Je n'ai absolument rien contre le maintien du flamand dans la frange franco-belge frontalière, mais avouez qu'au simple vu d'un atlas linguistique c'est un comble!

4) Si l'on veut que l' "opération" réussisse il faut raisonner en termes de dé - cen - tralisation (Ici, je rejoins votre questionnaire "moyens"). Il faut qu'il y ait "à la base" (écoles rurales, foyers culturels...) des relais d'animation sinon on se retrouvera à trois pelés et quatre tondus dans des salles de bibliothèque.

5) Côté "Etat-Communauté-Région", il faut (administrativement parlant) qu'il y aie des lois suivies d'exécutions sinon ce ne sera que bavardages... ou pieuses (?) intentions.

Paul ANDRE, BLANDAIN

P.S.: (Moyens...) Si on veut plus de conscience wallonne, il faut "débelgiciser" le cours d'histoire dès le primaire (urgence! toute politique politicienne mise à part...)

5800 GEMBLOUX

"La seule qui puisse nous conserver un semblant d'identité quand nous serons perdus dans la grande Europe de demain, c'est notre langue régionale.

Si nous prenons plaisir à l'utiliser dans nos contacts journaliers, c'est parce qu'elle nous permet d'exprimer des états d'âme qui ne pourraient jaillir dans une autre langue. Cette langue régionale est une partie privilégiée de notre patrimoine, une partie privilégiée de nous-mêmes.

Pourquoi nous en priverions-nous? Pourquoi en priverions-nous nos enfants?

Le décret approuvé par l'Exécutif de la Communauté française est une étape importante pour la sauvegarde de notre bien. Mais ne croyons surtout pas qu'il sera suffisant. Toutes les forces vives de nos mouvements littéraires et de nos cercles dramatiques sont indispensables.

Mais quoi qu'on puisse inventer pour sa survie, n'oublions jamais qu'une langue s'apprend à la maison, dans les contacts avec les parents et les grands-parents.

Et ces parents et grands-parents... c'est nous!"

Lucien SOMME, GEMBLOUX

4030 LIEGE

"Dans la construction ou la reconstruction de l'Europe, le rôle des régions apparaît de plus en plus important. Encore faut-il qu'elles prennent conscience de leur spécificité, qu'elles la définissent, qu'elles soient déterminées à la sauvegarder et enfin qu'elles soient institutionnalisées.

A cet égard, le Parlement européen a adopté, le 18 novembre 1988, une charte de la régionalisation, où les militants wallons, en particulier, disposent de précieuses références, à l'heure du fédéralisme.

En son article premier, la charte énumère les éléments constitutifs de la spécificité régionale, et c'est la langue qui figure en tête de liste.

Pour l'opinion courante, la langue est, à coup sûr, le signe le plus évident d'une culture. En réalité, plus que signe, elle est facteur de culture; entendons la culture populaire traditionnelle, propre à un terroir.

Or, notre région wallonne pratique un bilinguisme franco-dialectal, qui fonctionne en harmonieuse complémentarité, le dialecte privilégiant l'expression de l'affectivité. Un bilinguisme qui correspond bien au profil original de notre culture. Il est vrai que le rapport des forces s'est inversé au fil du temps et que le dialecte n'est plus aujourd'hui langue maternelle, au point que certains locuteurs se déclarent incapables de le pratiquer et même de le comprendre. Mais ceux-là mêmes ne sont souvent que des bilingues latents, dont le parler français repose, en tout cas, sur un substrat dialectal.

Défendre et illustrer le dialecte, en restaurer l'usage, c'est donc une manière de confirmer l'identité de la Wallonie et de la préparer à sa vocation européenne. Nous voici loin de la motivation un peu étriquée des passéistes, confinés dans leur piété à l'égard du "lingadje di nos vîs parints".

Comment préserver ou stimuler la connaissance et l'usage du dialecte?

Il y a toute une stratégie à mettre au point.

Il faut, en premier lieu, mener dans l'opinion publique une campagne de sensibilisation et d'information, par le canal des divers médias. Et ne pas oublier de toucher spécialement les responsables politiques, administratifs, pédagogiques et culturels. On ne sous-estimera pas l'efficacité d'une telle action. Les membres du Wallon à l'école et du C.R.I.W.E. liégeois ont le sentiment que le projet de décret élaboré par l'Exécutif de la Communauté française est, pour une bonne part, le fruit de leurs efforts en ce sens. Sans oublier les démarches de l'U.C.W.

Cette action devrait comporter deux phases:

1) ruiner les préjugés traditionnels toujours vivaces (socio-culturel, pseudo-scientifique, pédagogique, politique);

2) exposer et justifier les objectifs à atteindre.

Mais puisque ce projet, en son article 3, confie "la tâche d'étudier et de proposer toutes les mesures aptes à préserver et à favoriser ces langues endogènes aux organismes consultatifs dont il reconnaît la compétence", il appartient à ceux-ci de prendre leurs responsabilités.

Au fait, voilà bien longtemps que, de leur propre initiative, ils se sont employés à construire et même à réaliser un plan d'action. Journées d'études, colloques, expériences sur le terrain ont déjà abouti à des orientations méthodologiques précises. Et n'oublions pas les contacts et les échanges de vue avec les organisations des autres pays, confrontées aux mêmes problèmes que nous. Je ne puis songer à reprendre ici en quelques lignes les résultats de ces travaux. Ils ont, d'ailleurs, fait l'objet de nombreuses publications. Je m'attacherai seulement à deux points:

1) puisque le dialecte a cessé d'être langue maternelle, il appartient à l'école de prendre le relais. Mais il ne suffit pas de l'y enseigner comme n'importe quelle langue étrangère. Il convient plutôt de recourir à des imprégnations ponctuelles et à des animations. En un mot, il s'impose d'intégrer le dialecte dans un plan éducatif global;

2) on veillera à encourager la production littéraire dialectale de qualité. L'image de la culture régionale a trop souvent été ternie par l'exaltation intempestive d'oeuvres médiocres.C'est sans doute le théâtre qui mérite la plus grande sollicitude. Et je ne pense pas seulement à l'écriture théâtrale, mais au spectacle. C'est là, par excellence, le moment et le lieu propices à une prise de conscience collective. De plus, le dialecte, avec son caractère foncièrement oral, s'y trouve tout à fait performant. Malheureusement, l'exigence de rentabilité est difficilement compatible avec l'exploration, peu commerciale, de voies nouvelles."

Charles JOSSERAND, LIEGE

Centre de recherche et d'information du
Wallon à l'école - LIEGE

F-59800 LILLE

Au nom de notre Association, je crois devoir préciser d'abord que nous estimons nécessaire et indispensable de préserver et de développer la connaissance et l'usage des langues régionales: wallon, picard ou gaumais, car elles constituent la part la plus précieuse de notre patrimoine culturel.

Au surplus, nous pensons que la langue vernaculaire et l'enracinement dans un terroir sont les deux critères significatifs de l'identité régionale. Affirmer son identité, c'est défendre sa liberté.

Cet héritage mérite particulièrement d'être sauvegardé dans les régions frontières à l'histoire tourmentée, où la notion d'identité demeure floue et équivoque, telle la "région lilloise", abusivement désignée "Flandre Wallonne", alors qu'il s'agit d'un terroir foncièrement picard et francophone.

En conclusion, nous préconisons de fonder des associations culturelles actives pour sauvegarder ces valeurs, dans le cadre d'une étroite solidarité des communautés wallonne et picarde, au sein de la francophonie.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Claude HODEN, LILLE

Vice-président du COmité REgional PICard

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

"Fâte du pârler, on moûrt sins c'fèssion..."

L'intitulé de votre question me suggère deux commentaires liminaires. Vous y associez "la connaissance ET l'usage" (des langues régionales): il s'agit de deux objectifs qui, quoique liés, sont différents de par les moyens qu'ils impliquent pour une mise en oeuvre. En outre, il y est question DU picard, DU wallon comme s'il s'agissait de réalités homogènes. Il n'en est rien: picarc, wallon, gaumais sont des appellations qui désignent une pluralité de parlers, marqués par une très grande variation (notamment géographique): il suffit de parcourir "l'Atlas linguistique de la Wallonie" pour s'en convaincre.

Préserver - et même développer - la connaissance des parlers wallons, picards et lorrains - sans oublier les parlers germaniques de l'Est et du Sud-Est -, me paraît non seulement utile, mais indispensable pour mieux appréhender l'identité culturelle des communautés qui vivent en Wallonie. Identité culturelle et identité linguistique ne me semblent pas, aujourd'hui en Wallonie, devoir coïncider: mais la seconde est une des composantes essentielles de la première.

Pour connaître la réalité linguistique de la Wallonie, nous disposons déjà d'outils remarquables: peu de régions ont été aussi étudiées que la nôtre, du point de vue de ses dialectes. Il serait intéressant que ces recherches soient "popularisées", c'est-à-dire mises à la disposition d'un nombre maximum de personnes, notamment grâce à l'édition, grâce aux médias, dans le cadre des activités culturelles, etc. On constate aujourd'hui que de nombreuses associations travaillent dans ce sens, mais dans des conditions précaires (bénévolat, ressources financières insuffisantes, etc.): il suffirait que des moyens matériels et humains leur soient octroyés pour qu'un travail de qualité se poursuive et s'amplifie.

Pour ce qui concerne l'*usage* des "langues régionales endogènes", la réponse me paraît bien plus complexe. En tant que linguiste, l'avenir d'aucune langue ne me laisse indifférent, quels que soient le nombre, le pouvoir, la culture, la profession ou l'origine géographique de ceux qui la parlent. Tous les parlers wallons, picards, lorrains, germaniques méritent d'être préservés car leur mort signifierait la disparition de tout un patrimoine collectif. Et si leur usage allait grandissant, je m'en réjouirais, car il me paraît indispensable que se développent, à côté des langues dites "de communication mondiale", des "marchés linguistiques" (P.BOURDIEU) de dimensions restreintes, où les normes collent de plus près aux pratiques effectives des locuteurs et où la langue véhicule des fonctions d'adhésion identitaire et d'intégration.

Mais on ne peut se cacher que le prix à payer pour ce développement des langues régionales en Wallonie risque d'être lourd. En premier lieu, parce qu'il faudra vaincre l'obstacle de la variation linguistique évoquée plus haut. Développer l'usage du wallon, certes, mais quel wallon? Celui de Liège, de Namur, de Bastogne? Ou un mixte, une *Koinè* des diverses variétés? L'histoire des langues montre que la standardisation est une étape inévitable dans le processus de développement. Risquent donc d'être gommées certaines de ces

différences dans lesquelles se reconnaissent précisément les locuteurs wallons, selon leur appartenance régionale ou sociale. Le développement du wallon, du picard ou du gaumais (et ici le singulier commence à se justifier...), souhaité pour des raisons d'identité culturelle notamment, passe fort probablement par la négation d'une part de cette identité.

En outre, malgré toutes les dénégations des "reconnaissantistes", il faut reconnaître que, dans la situation de diglossie vécue aujourd'hui en Wallonie, toute position gagnée par une des langues régionales (minorisées) l'est au détriment du français (dominant). Les langues en situation de diglossie entretiennent entre elles, non des rapports de coexistence pacifique, mais des relations conflictuelles dont l'issue est, à plus ou moins longue échéance, la mort pour la langue évincée: c'est ce que le français est en passe de réussir face aux dialectes de Wallonie. Introduire le wallon à l'école, par exemple, ce n'est pas seulement aménager une plage horaire, c'est réinvestir une citadelle d'où ce parler a été banni et où l'on a autrefois milité pour son éradication.

Les difficultés soulevées ici - parmi de nombreuses autres - n'ont pas pour but de suggérer une expectative passive. Vu l'urgence des mesures à prendre si l'on veut que la sauvegarde des parlers régionaux ait encore un objet, ce serait avaliser une situation défavorable pour la survie de ces parlers... Mais, en vue d'une plus grande efficacité, j'aimerais plaider pour que toute mesure concrète en faveur du développement des langues régionales endogènes soit précédée d'une enquête permettant de faire le point sur les pratiques linguistiques effectives en Wallonie (qui parle wallon, gaumais, picard? à qui? où? quand?) et sur les attitudes des Wallons face à cette réalité. Les résultats d'une telle enquête, jamais menée à ce jour, permettraient de dresser une "carte d'identité linguistique de la Wallonie" ainsi qu'un inventaire des attentes des Wallons quant à leur avenir culturel. Cela me paraît être une condition *sine qua non* pour tenter d'atteindre ce minimum de consensus sans lequel toute politique linguistique est vouée à l'échec, quelle que soit la bonne volonté de ses promoteurs."

Michel FRANCARD,

U.C.L. (LOUVAIN-LA-NEUVE)

6270 LOVERVAL

Depuis plus de soixante ans, j'estime utile de préserver et de développer la connaissance et l'usage de nos dialectes belgo-romans. Dès mes premiers contacts de jeune instituteur avec les petits de la communale, j'ai saisi que la langue parlée par eux devait être prise comme base d'instruction, qu'il ne fallait pas condamner et détruire son expression spontanée mais la purifier, l'enrichir et l'assouplir.

D'autant que cette langue transportait en elle toute une culture d'une richesse et d'une variété qui ne m'échappaient. Elevé dans un faubourg ouvrier et quasi unilingue wallon

jusqu'à mon entrée à l'école primaire, j'avais porté intérêt très tôt, instinctivement, aux images et aux souvenirs dont les "chîjes" me nourrissaient.

Par ailleurs, j'avais eu, en primaire encore, la chance d'avoir des maîtres qui, lorsque je rédigeais narrations ou descriptions, ne m'obligeaient à imiter des textes modèles mais respectaient les élans de ma sensibilité linguistique. Le résultat? Des cotes excellentes, même en dissertation, tout au long de mes études secondaires et normales.

Je ne le nie: c'est mon coeur qui m'entraînera d'abord, et dans toute ma double carrière d'éducateur et d'écrivain. Mais au fur et à mesure des expériences de ma vie, j'ajouterai à cette raison sentimentale initiale des arguments d'ordre psychologique, pédagogique, moral et civique qu'il serait trop long de livrer ici mais qui constitueront la matière d'une brochure, où je ne laisserai de côté, - Dieu m'en garde, car la prudence doit accompagner la nuance dans les réalisations du propos -, les critiques et les craintes des adversaires de l'utilisation et de l'étude du dialecte à l'école. (Il y a pis que les adversaires: les indifférents. Et ils sont très nombreux en Wallonie).

Le dialecte est une réalité vivante et exprimée dans maintes communautés, latente et interne dans la majorité de nos populations. Il a donné chez nous une littérature d'une richesse et d'une variété étonnantes et reconnues. Il continue à être l'objet d'une recherche savante. Il est enseigné dant trois de nos universités. Il est entré dans les Eglises. Il figure dans des journaux et dans des programmes de la radio et de la télévision. Il continue à vivre intensément dans des centaines de sociétés dramatiques et littéraires.

Les programmes scolaires et les instruments didactiques se sont multipliés et affinés. Mais l'école s'ouvre difficilement. Et sans elle...

La même question était posée, depuis bientôt nonante ans que l'on s'interroge chez nous, sur la présence du dialecte dans les enseignements primaire et secondaire: cours ou recours? Cours dogmatiques ou recours circonstanciés? La première de ces options n'a suscité vraiment, du côté des pouvoirs organisateurs, que des manifestations de sympathie et l'étalement d'impossibilités.

A quelques exceptions près. La seconde a dominé, d'autant que la favorisait un recrutement régional de maîtres connaisseurs de la vie populaire. Mais les choses ont changé, ces maîtres sont de moins en moins nombreux; les écoles normales, qui devraient être les premières intéressées, restant, dans leur grosse majorité, indifférentes ou incapables, donc n'aidant guère au renouvellement de ces cadres amateurs et instruits.

Alors? Il semblerait que, dans certains milieux, on se dirigerait vers une troisième solution qui lèverait les obstacles d'organisation et de financement. Elle se situe dans le prolongement du plan pédagogique Jeunehomme, de 1936, qui avait placé l'étude du milieu à la base de l'enseignement primaire. Il s'agirait d'introduire dans des cours existants (enseignements primaire et secondaire) beaucoup plus de références à la culture wallonne (histoire régionale, folklore et vie sociale, dialectologie, toponyme, ...); bref, une connaissance plus

large et plus profonde des réalités et des valeurs wallonnes. Enracinement logique qui ne signifierait nullement rétrécissement vers un ghetto régionaliste, cet autre danger.

Je suis assuré que cela ne constituerait une surcharge de programme mais, et j'en parle d'expérience, une augmentation sensible de l'intérêt des participants. (D'expérience: il y a quelque quarante ans, j'ai donné à l'Ecole d'assistantes sociales, à Châtelineau, et à l'Ecole industrielle de Châtelet, un cours actif que j'avais intitulé "Connaissance de la région"). Le Centre universitaire de Charleroi s'est penché sur le problème. Une commission d'étude s'y est réunie à plusieurs reprises en vue de créer un post-graduat en "Ethnographie régionale" (ou: "Patrimoine et traditions populaires").

Le public serait celui des enseignants, des guides du tourisme, des animateurs socio-culturel, et tout un chacun désireux d'approfondir et de communiquer ses connaissances et son amour de la culture régionale, point de départ concret d'un humanisme mieux structuré.

Des enseignants, espérons qu'ils seront nombreux, car, je me répète, sans l'école...

E. LEMPEREUR

6270 LOVERVAL

7000 MONS

"J'estime utile de préserver et développer la connaissance des langues régionales en Wallonie à condition que ces langues soient transmises dans leurs richesses de vocabulaire et de syntaxe, non comme objet de folklore mais comme réel élément fondamental de notre culture propre. Il faudrait qu'elles restent ou redeviennent pour tous ceux qui le souhaitent les langues de communication familière, amicale, conviviale, le français restant la langue officielle de nos échanges culturels, de l'enseignement, des affaires, de l'administration. Il nous donne effectivement accès à une culture prestigieuse, partagée par des dizaines de millions d'êtres et nous l'avons adopté avec enthousiasme depuis des siècles comme un habit de dimanche.

Le fait de bien distinguer nos deux langages dans leur vocabulaire et leur syntaxe propre, leurs vraies richesses, permettra à notre peuple, à nos enfants de mieux s'exprimer en français et d'apprendre à respecter ce langage régional que la Belgique officielle, de prétendues élites wallonnes et des pédagogues incompétents ont brimé, dénigré et relégué au rang de parler grossier et vulgaire. Le même mépris eut cours ailleurs envers le breton, l'occitan, le flamand, le catalan...

Vulgaire ou grossière, cette langue de Wallonie qui a produit des centaines, des milliers d'oeuvres littéraires dont beaucoup de chefs-d'oeuvre, depuis 400 ans? Sûrement pas, mais langue brimée, littérature occultée par les manuels ou encyclopédies officiels. Evidemment.

Rappelons que de nombreux intellectuels wallons ont choisi le langage régional, ancestral pour écrire des oeuvres de haut niveau, connues et traduites à l'étranger; qu'ils ont eux-mêmes traduit en dialecte de chez nous des auteurs aussi importants que Sophocle, Molière, Tchékov, Jarry ou Apollinaire. Puis-je ajouter que je viens moi-même de terminer la traduction de "Colline" de Jean GIONO. Notre dialecte wallon est la preuve irréfutable de notre origine latine. Ses images, expressions, proverbes, ses tours de pensée sont un élément capital et irremplaçable de notre moi intime, de notre culture propre. Même si nous ne le parlons plus couramment, inconsciemment, il informe nos moyens d'expression. C'est lui qui nous distingue et nous donne notre identité véritable à côté des autres francophones, Bruxellois, Flamands, Zaïrois, Canadiens, Suisses et Français eux-mêmes.

Comment maintenir, préserver, développer la connaissance du dialecte?

1) respectons tout d'abord la liberté de chacun. On ne forcera jamais personne à se réapproprier une langue qu'il se refuserait de parler ou de considérer comme élément de sa culture;

2) exigeons par contre des autorités de tout niveau, comme des agents culturels que nous payons: présentateurs et journalistes des médias, enseignants, qu'ils respectent notre langue et notre culture wallonnes. Que le mépris de leur part soit sanctionné comme un manque de civisme et une faute professionnelle;

3) que nos dialectes aient accès aux divers médias selon des critères à fixer. Notamment pour la promotion d'oeuvres jugées de qualité par un conseil de littérature dialectale. On ne peut plus assimiler littérature régionale et théâtre passéiste;

4) que chaque école primaire ou secondaire dispense, au moins en option, un cours de culture wallonne comportant une approche du langage et de la littérature dialectale;

5) que dans chaque ville ou entité importante s'organisent des cycles de cours et conférences sur la langue, la littérature et la culture wallonnes et qu'ils soient accessibles à tous les niveaux d'âge;

6) dans un deuxième temps, étudier avec les instances compétentes l'insertion d'une approche dialectale dans les cours de langue maternelle des divers niveaux d'enseignement. Cette phase présuppose un changement progressif des mentalités et la formation de pédagogues compétents dans chaque région;

7) centraliser les efforts de diffusion des oeuvres dialectales, tant par le livre que par les émissons de TV et radio. Constitution d'un office de diffusion;

8) collecte d'enquêtes dialectales réalisées sur cassettes auprès de locuteurs privilégiés (personnes ne s'exprimant en général qu'en dialecte). Ce travail devient urgent dans certaines régions.

Ces propositions ne sont pas exhaustives.

Emile GILLIARD, MONS

7000 MONS

"Chacun sait que j'ai consacré la meilleure part de ma vie à la défense de l'identité culturelle de la Wallonie, à la promotion de ses Arts, de ses Sciences, de ses Lettres, à la maintenance de nos langues dialectales, celles du berceau, celles qui nous viennent du fond des âges, celles qui sont nos racines, nos seules racines véritables.

En m'exprimant ainsi, il est aisé de comprendre que non seulement j'estime utile de préserver et de développer la connaissance et l'usage du picard, du gaumais et du wallon dans leur région respective, mais que c'est de plus un impérieux devoir de le faire, que c'est un acte de civisme en même temps qu'un acte d'amour et de reconnaissance envers nos aïeux et un autre devoir vis-à-vis de nos enfants à qui nous nous devons de léguer le précieux héritage.

Il y a un an, je fus scandalisé (le mot n'est pas trop fort) à la lecture d'un mémorandum rédigé par des ex-professeurs, pour le rattachement de la Wallonie à la France. Bien que non rattachiste, j'aurais pu m'abstenir de toute réaction devant ce document peu réaliste.

Mais ce qui m'a fait bondir et réagir (j'ai publié un contre-mémorandum sous le titre de "Pauvre Wallonie"), c'est la mauvaise foi des auteurs. Ils affirment qu'il n'y a pas de Culture wallonne et que vouloir cultiver et sauvegarder nos dialectes est une aberration. L'horreur!

S'ils s'élèvent ainsi contre le wallon à l'école, n'est-ce pas précisément parce qu'ils craignent, dans leur combat de mort, que ce soit là justement le moyen idéal que nous puissions exploiter pour la survie de notre langue?

Et c'est vrai que parmi les moyens dont nous disposons pour le sauvetage de cet important patrimoine, la promotion du wallon à l'école savamment dispensé, le théâtre en wallon, la chanson wallonne, figurent au nombre des plus importants. Bien sûr, il y en a d'autres, comme sensibiliser les pouvoirs publics, veiller à ce que les bibliothèques publiques disposent d'un fonds de bons livres en dialectes (poésie, prose, pièces de théâtre, etc...), préconiser le dépôt légal en Wallonie, encourager les auteurs et les associations de dialectes.

La place me manque pour m'étendre sur l'ensemble de ce qui peut se faire en la matière. Pourtant, j'évoquerai tout de même un moyen important qui peut venir du coeur, de celui des mères.

Au siècle passé et au début du XXème, les pouvoirs publics ont tenté, par une politique souvent hypocrite, de tuer les dialectes. Et ils eurent des alliés de choix avec les mères qu'ils avaient convaincues et qui crurent de bonne foi qu'elles devaient élever leurs enfants dans le rejet de la langue du berceau au profit de la langue académique.

Aujourd'hui, si nous parvenons à démontrer aux mamans qu'elles peuvent nous aider dans notre noble tâche, nous aurons fait un pas immense vers l'objectif à atteindre. Donc, s'il faut certes sensibiliser les pouvoirs publics, il faut aussi impérieusement essayer de sensibiliser la femme.

Pour conclure cet article, je citerai Charles Plisnier, Wallon, Hennuyer et Prix Goncourt en 1937, qui déclarait:

"Les dialectes locaux appartiennent au patrimoine linguistique de l'Occident... Vous ne resteriez pas indifférent si la cathédrale de Chartes menaçait ruine et risquait de disparaître: une langue est-elle donc un trésor moins précieux qu'une cathédrale?"

Et puis, on me permettra sans doute de me citer moi-même en reproduisant la pensée que j'avais inscrite en exergue de l'ouvrage que, sous le titre de "Plaidoyer en faveur des dialectes", j'ai fait paraître en 1965:

"Si le Christ avait vu le jour dans un pays d'expression romane, c'est dans la langue naturelle de ce pays qu'il aurait prêché l'amour entre tous les hommes. Renoncer à son dialecte, c'est mépriser les origines de sa race, c'est renier le Christ lui-même".

Armand-J. DELTENRE, MONS

6340 PHILIPPEVILLE

Qu/ Estimez-vous utile de préserver et développer ces langues régionales?

R./ Inconditionnellement: oui

Qu/ Pouvez-vous en résumer les raisons?:

R./ Résumer est difficile, il y a tellement à dire! Mais: un arbre ne vit pas sans racines, un pays non plus et ses habitants moins encore. Dans la civilisation uniformisée que l'on nous prépare, si nous ne voulons pas nous sentir quelque peu apatride, nous aurons besoin de nous affirmer "de quelque part". Le langage du terroir, c'est un peu son âme et c'est aussi notre carte d'identité vocale, le français c'est notre "prêt à parler" le dialecte: notre "sur mesure".

Qu/ Quels moyens préconisez-vous pour atteindre ces objectifs?

R./ D'abord qu'un plus grand nombre de Wallons, Picards, Gaumais, prennent conscience

de la richesse de nos langues régionales, de leur beauté et de leurs valeurs culturelles et aussi des moyens mis en oeuvre pour aider à la diffusion de nos parlers régionaux.

La production littéraire dialectale atteint actuellement un tel niveau qu'elle peut rivaliser avec les meilleures oeuvres des auteurs français et étrangers.

Hélas, beaucoup jugent ... en surface estimant ce langage: populaire, passéiste même vulgaire, alors que ce sont des langues vivantes aptes à tout exprimer et que, dans ce domaine, nombre de nos littérateurs en donnent une preuve éclatante. Poésie, théâtre, contes, chansons linguistiques révèlent non seulement une grande profondeur de pensée et d'expression mais aussi une saine et vraie philosophie.

Ce qu'il faut: renverser ce mur d'indifférence pour une meilleure connaissance de ces valeurs. Surtout, prêcher l'exemple en ne rougissant pas de "parler" la langue de notre terroir, sans pour cela vouloir l'imposer.

Diffuser la bonne littérature, surtout auprès de la jeunesse et de tous ceux qui sont les véhicules de la parole: presse écrite et parlée, TV, théâtre mais surtout auprès des enfants et, ici le rôle des parents est primordial tout comme celui des enseignants.

Aimer son coin de terre, son langage, le chanter, communiquer son enthousiasme, ce n'est pas du "chauvinisme", c'est entrer en relation d'âme avec ce et ceux qui nous entourent, c'est donner, mais c'est aussi recevoir et s'enrichir de cet échange. Refuser de comprendre cela, refuser de promouvoir ces valeurs, c'est faire preuve d'une réelle inculture.

Les peuples se rejoignent par leurs sommets et leurs racines (Claude Roy, Anthologie de la poésie populaire française).

Nous avons des sommets: tant de grands inventeurs, de savants, d'explorateurs, d'artistes sont Wallons. Nous avons des racines, c'est le moment de nous en souvenir: Européen oui, mais WALLON!

Josée SPINOSA-MATHOT, PHILIPPEVILLE

7645 PERONNES

C'est quoi: "Revaloriser le picard"?

"Par exemple, entre 1977 et 1989 dans le Tournaisis (Maison de la Culture de Tournai et atelier picard), spectacles, large promotion, en faire parler dans les médias (cela n'a pas été facile tout de suite), les auteurs!

Encore fallait-il qu'il y ait de bons auteurs, donc choix à faire, coups de pouce à donner aux uns, écarter (diplomatiquement) d'autres, ce qui a pour conséquence de se faire des envieux, des "ennemis".

Choisir le choix de la qualité avant tout! Idéalement un texte en langue régionale devrait, au même titre qu'un texte en français, en anglais ou en japonais, être traduit (directement de langue à langue et non pas en passant par une pré-traduction française) en langue étrangère de culture importante. C'est-à-dire, un bon texte en picard aussi universel que Paz ou Pavese (Marcel Hicter)...

Eliminer tout ce qui abaisse le picard au rang de la pauvreté et de la débilité (voir la plupart des pièces à la télé, les "cabarets" et autres revues...).

Choisir une langue authentique, ne pas franciser - prétendument - pour être mieux compris. Eviter l'emprise universitaire et donner priorité à de vrais animateurs sur le terrain.

Pas des gens qui parlent *de* la langue régionale, qui écrivent *sur* la langue régionale, mais des gens qui parlent *la* langue régionale, qui écrivent *la* langue régionale.

La revalorisation des langues régionales ne se fera pas à l'université ou dans les ministères mais *uniquement* avec de bons auteurs.

La question véritable à se poser est: "Est-il encore temps de valoriser de bons auteurs (poésie, théâtre, prose) pour faire lire et entendre et donner envie de ré-apprendre les "langues régionales"?

Beaucoup disent (et ont-ils tort?) qu'on n'apprend pas une langue régionale si on ne la vit pas et comment la vivre, la *vivre vraiment*? Sinon, c'est du toc, du faux, du faire-semblant... donc, écriture authentique!

Lire, entendre les bons auteurs (pas seulement ceux qui font rire du personnage patois, plutôt que du sens ou de l'esprit de l'écrit de la pièce) rassure les patoisants du quotidien.

Ils savent ainsi que parler, encore maintenant, une langue régionale n'est ni taré, ni ringard, ni débile, ni grossier puisque de "grands messieurs" parlent comme eux.

Ce n'est pas l'étude, aussi fournie soit-elle, sur les noms du lombric en Picardie Orientale qui ferait avancer la "revalorisation".

Alors, comment susciter de bonnes créations, comment (si l'on admet qu'il est encore temps) faire naître des talents?

1) aide pécuniaire;

2) aide promotionnelle;

3) animateurs sur le terrain (important!);

4) prix "littéraires", ou plutôt de créativité: livres, oui, mais cassettes, vidéo, outils de vulgarisation, etc...

On peut alors:

1) toucher le public adulte, lui refaire admettre sa langue régionale, rechercher le vocabulaire qu'il a délaissé, et l'envie de bien le reparler;

2) aller dans les écoles avec un matériel neuf, moderne, de notre temps, cela multiplie les chances d'intérêt.

Mais les écoles lui seront-elles encore ouvertes? (décret de M. R. Urbain: coup d'épée dans l'eau, bonne opération de démarrage mais rien derrière, pas un franc, pas un emploi!) et qui va former les animateurs?

Visiter les sites industriels en ruine et expliquer les vieux métiers? Oui, mais c'est de l'éducation civique, c'est à côté de la plaque, on n'initiera pas les jeunes aux langues régionales avec un vocabulaire devenu inemployé!

Les médias: plus ou presque plus de place aux langues régionales, aux bonnes pièces, en tout cas. Les pièces à la télé ne sont pas une aide mais plutôt un mauvais service!

En France: la reconnaissance comme langue minoritaire (je ne crois pas qu'elle soit accordée au picard... à vérifier) ne change rien sur le terrain!"

Paul MAHIEU, PERONNES

6210 RANSART

"Comment peut-on imaginer un peuple sans mémoire, autant inventer un monde où tous seraient robots pensant également à la même minute la même chose sur un même sujet. Cette perspective serait indigne de l'homme et des capacités qui lui ont été données à sa naissance. Un peuple est riche de l'ensemble des expériences vécues par ses ancêtres, et si davantage attiré par les témoignages de pierres, l'homme protège plus volontiers les vieilles murailles, les églises, les beffrois, il doit toujours se souvenir des efforts et des difficultés qu'il a fallu vaincre pour les ériger. C'est là que le patrimoine langage devient sinon nécessaire, indispensable pour découvrir les formules et les procédés oubliés, qui ont permis à l'homme de jalonner les siècles.

Les grottes de Lascaux et d'autres sont placées sous haute protection, mais plus que l'art pictural, n'est-ce pas le premier langage de l'homme de la Dordogne que l'on garantit des affres du temps?

Pourquoi protéger ce tout premier moyen d'expression, et assassiner sans vergogne ceux qui l'ont succédé en l'enrichissant pourtant au fil des générations!

Pouvons-nous démolir les étapes successives si riches d'apports divers, souvent influencées par des événements surprenants.

Comment ne pas s'émouvoir devant les différences, les ressemblances que l'on constate d'un bout à l'autre de la Francité. Toutes les langues dialectales, sans oublier celles que l'on dit mortes, ont laissé des traces profondes qui teintent le français. La Provence ne parle pas comme Liège, le Breton ne parle pas comme le Picard. Et cependant, tous se comprennent et parfois s'amusent au jeu des comparaisons.

Point n'est besoin à un Canadien de brandir la feuille d'érable pour que l'on entende d'où il vient, un simple bonjour suffit à identifier sa provenance.

Et si nous trouvons tant de soleil dans le français des Provençaux, n'oublions pas qu'eux sentent la fraîcheur des accents de chez nous.

Etant données toutes ces considérations, ne serait-ce pas un crime aussi grand que de rayer un village roumain ou autre de la carte. Comment osons-nous nous offenser des exagérations des autres, sans tenir compte de nos propres inepties.

Les moyens de valoriser nos diverses langues sont simples: parlons-les, ce n'est pas une tare que de connaître sa langue maternelle, mais plus une forme de respect, un brevet d'appartenance à une localité, une authentification de notre personnalité, une carte d'identité.

Demandons à nos parlementaires de faire l'effort de reprendre quelques phrases dialectales pour colorer leurs discours souvent trop sérieux et trop tristes, aux prêtres de donner la bonne parole dans une langue aux résonances familiales, aux présentateurs de la radio, de la télévision, à la presse écrite de ménager une place importante à la langue de chez eux, de chez nous.

Bien des gens attendent le feu vert pour s'exprimer en wallon sans paraître grossiers ou incultes. Laissons s'échapper les mots de chez nous qui chantent et expriment mieux les sentiments.

Les langues nées spontanément et modulées au cours des siècles s'éteignent, certes, mais avant que de les laisser mourir, assurons-nous qu'elles n'ont plus rien à nous apprendre, plus de plaisir à nous procurer, plus rien en elles qui corresponde à notre vie, nos sentiments profonds, espoirs, regrets, chagrins, amours.

Tant qu'une langue peut encore faire frémir, tant qu'elle reste parlée, chantée, jouée au théâtre par centaines et centaines de représentations annuelles, personne n'a le droit de la museler, de la martyriser, l'assassiner et cela sans procès.

Nous lui devons trop de respect et notre propreté morale nous impose de lui tendre la main et de l'aider à sortir de l'enlisement où une folie passagère et snob aurait voulu l'abandonner.

Tant qu'une langue a quelque chose à dire, on ne peut l'immoler sur l'autel d'un quelconque modernisme trop vite démodé. Nous devons en épuiser les ressources, nous appuyer sur

le savoir qu'elle détient pour édifier notre avenir. Ne pas amputer l'héritage de nos enfants d'une partie du patrimoine qui leur revient en toute légitimité.

Il n'est pas difficile d'entretenir le grand jardin de notre langue dialectale, si secret encore, fleuri de tant de poésies surannées, pensez-vous?

Lisez-les et vous serez surpris d'y découvrir les mêmes finesses, les mêmes réflexions, la même puissance, la même rudesse qu'en français, mais en plus vous y découvrirez le caractère d'un peuple, ses tendresses, ses faiblesses que vous reconnaîtrez en vous.

Selon qu'elles accompagnent les travailleurs des champs, des mines, de la montagne ou de la mer se modulent de douces nuances subtiles, tantôt plus rèches, tantôt plus acides, mais chacune d'elles peut apporter l'image d'une population qui pourra rester elle, tout en se fondant pourtant dans l'Europe que l'on désire voir naître demain.

Chacune de ces régions a quelque chose à offrir et de la multitude de ses visages naîtra son type d'homme plus respectueux des droits des autres, plus tolérant, plus ouvert à comprendre son voisin qui peut toujours lui faire don d'une originalité ignorée.

COMMENT REDORER LE BLASON DE LA LANGUE MATERNELLE?

1) En ne s'en moquant pas, d'abord, l'ironie est la force des faibles;
2) en aidant à l'éclosion de sa littérature riche et abondante;
3) en protégeant davantage son théâtre qui réunit annuellement de très nombreux spectateurs sans pour cela disposer de subsides considérables;
4) en l'imposant dans les écoles normales qui formeront des maîtres capables d'en faire découvrir sa richesse fondamentale en lieu et place du latin que personne ne parle plus;
5) laissons chanter les dialectes dans les cours de récréation;
6) appuyons-nous sur eux pour fixer un français correct;
7) allons à la recherche de l'origine des toponymes;
8) et surtout sachons distinguer les deux manières de nous exprimer
9) maîtrisons nos deux langues parallèlement;
10) valorisons l'élève plus doué dans cette branche;
11) retrouvons le plaisir de reconnaître la sagesse de nos ainés qui eux, peuvent encore apprendre bien des secrets qu'il serait agréable à nos enfants de découvrir.

Nos vieux contes ont été trop longtemps abandonnés au bénéfice de légendes importées, valorisons les nôtres et offrons-les à nos voisins qui sauront les apprécier et nous découvrir bien meilleurs, plus inventifs et plus intelligents qu'ils ne se l'imaginent aujourd'hui."

Arlette DAUPHIN, RANSART

Secrétaire de la CAWEC,
Trésorière du CEWORC,
Membre fondatrice de "SCOLARE",
Membre de l'AIDLCM,
Membre du CRIWE,
Membre du Conseil d'Administration de la FWLDH,
Membre de l'ALWC.

4100 SERAING

"Aujourd'hui, les meilleurs d'entre nous, les plus sensibles, "ceux qui ont le coeur fin", comme dirait Julos BEAUCARNE, se mobilisent pour sauver les vestiges du passé avant qu'ils ne soient massacrés au nom du profit aveugle et criminel: vieilles pierres, anciens métiers, vénérables demeures...

Or, nos parlers régionaux, c'est bien plus que cela. Outre le fait qu'il s'agit d'un héritage de notre peuple, notre wallon, notre picard, notre gaumais, sont des langues encore vivantes pour tous ceux qui consentent à "descendre sur le terrain": dans la rue, au café, à l'usine, au bureau...

Il est donc important, mais aussi urgent, non seulement de le préserver, mais d'en favoriser l'usage. Si l'on permet qu'une génération ne parle plus wallon, picard ou gaumais, c'est un maillon de la chaîne des langues vivantes qui disparaît.

C'est, selon moi, sur plusieurs plans que doit se mener la bataille:

a) sur le plan politique, si l'on veut que le projet de l'Exécutif de la Communauté française devienne un décret, il faut organiser au plus tôt des démarches vers les membres du Conseil de la Communauté, démarches systématiques, avec un matériel d'information adéquat;

b) sur le plan de l'école où, la langue régionale ayant trouvé sa légitimité, il faudra multiplier les initiatives, favoriser l'imagination, soutenir les bonnes volontés.

   Il est évident qu'une attitude bienveillante du pouvoir politique est insuffisante. Elle est nécessaire, mais ne peut suffire et des moyens doivent absolument être dégagés pour soutenir les efforts et donner aux maîtres une qualification suffisante.

   Il s'agit d'ailleurs moins de campagnes coûteuses sans suivi réel que d'une meilleure utilisation des ressources et des infrastructures existantes;

c) enfin, dans notre attitude personnelle, il faut, par l'exemple, forcer tous ceux qui pratiquent encore nos langues régionales à le faire sans réticence.

C'est en plongeant les jeunes dans le bain que nous leur donnerons le goût de nous imiter et, une fois adulte, d'approfondir leur connaissance du wallon, du picard, du gaumais.

Je parle mieux le wallon à cinquante ans qu'à vingt ans, mais je n'ai eu le goût de l'enrichir que parce que mon enfance en a été bercée, malgré les interdits et la dissuasion.

Marcel SLANGEN, SERAING

Chargé de mission pour le Wallon à l'école
dans l'Enseignement provincial de Liège

4970 STAVELOT

Promouvoir et développer la connaissance et l'usage des "langues régionales endogènes", chacune dans la région qui lui est propre, n'est pas seulement utile, mais nécessaire.

A notre époque où les entités politiques s'élargissent, il faut permettre à chaque région de conserver - et au besoin de retrouver- la culture originale où elle prend ses racines; c'est elle seule qui lui conférera sa véritable identité.

Il est impensable que nous perdions le contact avec nos traditions familiales ou locales. Une langue régionale maintenue en vie est un sûr garant de la pérennité de ce contact.

Des cours appropriés dans nos écoles, une formation sérieuse et poussée des futurs maîtres de nos enfants, voilà des moyens qui me paraissent essentiels.

Mais il en faut d'autres:

- l'aide accrue aux créations littéraires, aux troupes dramatiques jouant en langue régionale, aux publications spécialisées;
- l'action sur nos médias, qu'il faut encourager et inviter nettement à multiplier les interventions en langue régionale, quotidiennes (pourquoi pas?).
- la promotion de bandes dessinées en langue régionale; cette forme moderne d'expression, très répandue dans un vaste public, peut être un bon moyen de répandre la connaissance d'une langue régionale.

J'ajoute que, quand on parle de "wallon", il faut tenir compte des diversités locales que connaît cette langue; il est souhaitable que l'on agisse pour que chaque personne de la Wallonie soit de plus en plus à même de comprendre, à tout le moins, le parler des autres Wallons.

Des publications, des émissions de radio, voire de télévision, devraient, à mon sens, multiplier les occasions de mettre en parallèle les vocables, les formes et les expressions typiques ou courantes qui caractérisent le liégeois, le namurois, le carolorégien, l'ardennais, le malmédien, etc...

François DUYSINX, STAVELOT

7500 TOURNAI

En tant que Picard, je ne vous parlerai que du Picard, mais je suis persuadé que ce que j'en dirai est également valable pour les autres langues de notre francophonie.

Il est évident pour moi que le Picard est une langue vivante et qu'il est non seulement utile mais également nécessaire d'en préserver et d'en développer la connaissance et l'usage.

Le Picard est une langue vivante: il est encore couramment parlé dans les quartiers populaires, dans les milieux ruraux, dans les milieux de travail.

Je travaille dans une carrière de calcaire (une roque), un milieu "dur" où il est rare d'entendre parler le français châtié. De plus, que ce soit en milieu industriel ou en milieu rural, la langue est riche de termes "techniques" difficilement traduisibles pour la plupart.

La langue picarde est l'image des habitants de Picardie, le reflet de leur culture, leur carte d'identité, une langue riche en vocabulaire imagé dont les origines remontent jusqu'au Celte.

En outre, le Picard réduit la frontière franco-belge à une ligne imaginaire: qu'ils soient de Mons, de Tournai, de Mouscron, de Lille, d'Arras, d'Amiens ou d'Abbeville, les Picards se comprennent, ils parlent la même langue (malgré, bien sûr, des nuances régionales).

Comment préserver et développer la connaissance et l'usage du Picard?

- Tout d'abord en ne condamnant pas son usage! en ne le considérant plus comme "vulgaire" (dans le mauvais sens du mot);
- en ne le cantonnant plus dans un rôle "folklorique";
- en le montrant tel qu'il est et non plus (ici, j'accuse...les médias) comme un patois relégué à l'humour "en dessous de la ceinture";
- en favorisant les spectacles et les troupes qui, sous l'étiquette "Wallon ou Picard", ne se limitent pas à pratiquer un "français avec l'accent" mais mettent un point d'honneur à donner l'image vraie d'une langue pure, belle, imagée et poétique;
- en permettant -par l'étude du Picard à l'école- à nos enfants qui ont le Picard dans l'oreille... de l'avoir aussi sur les lèvres."

Je crois avoir fait le tour de mon avis (passionné). Si toutefois, vous souhaitez que j'en développe un peu plus les éléments, c'est avec plaisir que je reste à votre disposition.

Merci pour vos initiatives.

Pascal VAN MOER, TOURNAI

7500 TOURNAI

Estimez-vous utile de préserver et développer la connaissance et l'usage du picard, du wallon et du gaumais dans leurs régions respectives?

"Oui, bien sûr. M. Norbert Gadenne, Président de la Maison de la Culture de Tournai, a rappelé souvent les orientations de notre section dialectale: "la recherche -afin de mettre à la disposition de tous ceux qui se servent ou se serviront du patois, les instruments de la connaissance de la langue"; "ensuite, la promotion du patois, dans tous les milieux et par tous les moyens";

Pouvez-vous nous en résumer les raisons?

"La création de la section dialectale a fait suite à une réflexion que s'était faite M. Norbert Gadenne, qui l'avait conduit à la conviction que, si l'on voulait *sauvegarder ce trait caractéristique de la personnalité tournaisienne* qu'est notre patois, il fallait faire quelque chose.

En effet, on peut considérer que, si l'on comparait la culture régionale à un iceberg, le dialecte en serait, en quelque sorte, la partie qui émerge, le trait caractéristique qui, le premier, attire l'attention.

A notre époque où les horizons s'élargissent, où nous vivons des dimensions planétaires et où l'on parle d'Europe avec de plus en plus d'espérances concrètes, la conscience d'une identité régionale est plus ressentie que jamais. Les régions sont sans doute appelées à devenir le ciment de l'Europe de demain. Ne sont-elles pas, pour la plupart, à cheval sur les frontières politiques? Or la vie culturelle d'une région passe par la défense de sa langue, en ce qui nous concerne, le français, mais aussi le picard.

3) *Quels moyens préconisez-vous pour atteindre votre objectif?*

a) l'édition d'auteurs dialectaux d'aujourd'hui, d'un glossaire du patois du Tournaisis, de notes de grammaire, ... (et en projet de lexique général du picard);

b) des animations ouvertes au public à la Maison de la Culture, et scolaires, dans les classes;

c) un encouragement à la création par un prix biennal de littérature picarde;

d) le théâtre (création de pièces modernes et décentralisation, organisation d'une rencontre de théâtre patoisant en octobre

Je me tiens à votre disposition pour tout autre renseignement que vous voudriez obtenir et vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments patoisants et distingués.

Bruno DELMOTTE, TOURNAI

Maison de la Culture de TOURNAI

6700 SAMPONT-SUES

"KULTURVEREIN ARELERLAND A SPROOCH"

Le "Kulturverein Arelerland a Sprooch", organisation dont le président-fondateur est Gaston Mathey, a pour objectif de maintenir l'usage de la langue luxembourgeoise dans une région allant d'Arlon au Grand-duché.

Depuis le 24 février 1984, le francique mosellan, langue de l'ancien Duché de Luxembourg est devenu langue officielle.

Afin d'arriver à une uniformisation du langage, on a établi des règles (orthographe, grammaire, syntaxe,...) tout en gardant au maximum les particularités du parler grand-ducal. Il était en effet grand temps et surtout vital pour cette région de remettre en valeur sa langue maternelle (en tant que spécificité régionale surtout) dans l'optique de la grande Europe à venir.

Quels sont les moyens à mettre en oeuvre si on veut promouvoir cette langue?

Il est avant tout essentiel d'arriver à une reconnaissance du territoire délimité par la toponymie luxembourgeoise, de la part des autorités.

Il faut, par ailleurs, mettre en oeuvre tous les moyens disponibles pour favoriser l'enseignement de ce dialecte. Jusqu'à 1950, 55, il n'y avait pas d'écoles maternelles et les enfants parlaient...leur langue maternelle: le luxembourgeois. A partir de la création de ces écoles, les enfants apprirent à parler le français dès leur petite enfance. Ceci n'allait pas sans poser de problèmes au niveau des enseignants qui faisaient preuve d'une incontestable mauvaise volonté. On a en effet souvent rencontré des instituteurs qui refusaient de comprendre leurs élèves. Ceux-ci ne sachant se faire entendre qu'en luxembourgeois! Il est par conséquent plus qu'important de revoir l'enseignement et ce dès les jardins d'enfants.

Sur une population globale de 50.000 personnes répartie dans environ 70 localités, on estime que 20.000 d'entre elles savent se servir du francique mosellan. Il apparaît également que 100 pour cent de la population est pour la promotion de ce qui fut et est toujours en partie leur langue maternelle.

Une langue en régression? N'oublions surtout pas de dire que l'on ne fait rien non plus pour la maintenir en vie et surtout pas du côté des pouvoirs, bien au contraire!

Le mouvement "Kulturverein Arelerland a Sprooch" nous signale à ce sujet que sur une quinzaine d'années de vie, il n'a jamais reçu aucun soutien, lui non plus, de la part du pouvoir.

Gaston MATHEY

6700 SAMPONT-SUES

Le patrimoine linguistique de la Communauté française

Nous connaissons en Wallonie une forme de bilinguisme qui mérite quelques réflexions. En effet, la plupart des Wallons utilisent avec bonheur deux systèmes linguistiques selon le mode de communication qu'ils désirent entreprendre; ils peuvent user d'une langue de culture, le français, ou d'une langue dialectale, le wallon, le picard, le lorrain voire le champenois en fonction de diverses circonstances.

Cette potentialité est d'autant plus intéressante que langue de culture et langues dialectales sont d'origine latine et que leur interaction constitue une source d'enrichissement.

Pierre RUELLE illustrait plaisamment ce jeu subtil; pour le Borain qu'il est, "In K'vau", c'est le percheron qu'on attelait à la charrue tandis que le cheval, c'est la bête de selle, le cheval de course dont on a une perception plus lointaine.

Malheureusement, la langue dialectale qui s'apprenait dans les rues, à l'atelier, aux champs est menacée par la scolarisation et par les médias audio-visuels.

Les maîtres d'école du passé ont pourchassé les langues dialectales et régionales dans le but louable de donner à leurs élèves un outil essentiel de promotion sociale, la connaissance de la langue française. Les médias audio-visuels, de leur côté, ont insidieusement mis à mal l'organisation des "Chîjes", ces réunions de parents et d'amis au cours desquelles on bavardait bien souvent en dialecte.

Il convient que cette richesse linguistique qui nous est propre soit préservée par l'Exécutif de la Communauté française comme une part importante de notre patrimoine culturel; la Communauté doit témoigner autant d'égards pour ses langues dialectales que pour ses monuments ou ses sites naturels. Néanmoins, vouloir protéger une langue ne signifie pas qu'il faille la réduire seulement à un objet d'études; il faut en sorte qu'elle continue à être usitée et là est un autre problème.

On pourrait proposer plusieurs solutions en cette occurence: renforcer la présence des dialectes à la radio, à la télévision, dans les journaux; soutenir davantage le théâtre dialectal si florissant; mettre en lumière les qualités de nos écrivains dialectaux, mais la mesure la plus efficace résiderait dans un changement d'attitude des écoles vis-à-vis des "patois".

Il serait difficilement défendable de proposer un "cours de langue dialectale" obligatoire dans tous les niveaux de l'enseignement; le français reste la langue qu'il convient de maîtriser avant tout, mais on pourrait envisager sans peine une imprégnation aux dialectes dès le fondamental et ce, par le truchement d'une activité que nous baptiserons faute de mieux "cours de culture régionale".

Ce cours pourrait comporter des leçons gravitant autour de l'histoire, du folklore, des arts plastiques, de la littérature, de la musique de la région; le dialecte trouvant sa place dans cet ensemble.

L'école a souvent privilégié l'étude du milieu naturel mais elle a parfois négligé l'étude du milieu humain; l'instauration d'un tel cours pallierait cette carence et à la veille de la communautarisation de l'enseignement, nous ne doutons pas qu'il serait accueilli chaleureusement par tous ceux qui font partie de la communauté éducative; car il ne faut pas oublier comme le disait Albert HENRY que "son âme romane, la Wallonie la met dans son langage, mais à un point tel que celui-ci soulève le feuillage bruissant de la floraison verbale reste comme confondu".

Valmy FEAUX,

Ministre-Président de la
Communauté française

Conclusion...

Eh bien oui, il faut conclure. Il apparaît bien que plusieurs axes importants s'imposent pour aboutir à un développement impétueux de nos langues régionales. Les oeuvres littéraires, qui n'ont jamais fait défaut. Le théâtre, qui se porte mieux que jamais. La chanson, qui mériterait plus d'intérêt de la part des grands moyens de communication. Et l'école, qui doit rendre justice aux langues régionales qu'elle a persécutées pendant deux siècles.

Le programme est simple. De multiples voix s'élèvent pour indiquer les pistes à suivre. Certaines et certains ont bien voulu en faire part aux lecteurs de cette brochure.

Il reste aux décideurs politiques et culturels à permettre la mise en pratique de cette reconnaissance des langues régionales. Quant aux combattants de toujours, le moment n'est pas venu pour eux de se reposer sur un décret. C'est même exactement le contraire. Nous ne dirons pas que la bataille ne fait que commencer. Non, elle change de forme, s'amplifie, prend d'autres dimensions. Et peut, et doit aboutir à ce que nos langues, si souvent enterrées, s'épanouissent comme jamais.

ANNEXE

- 676/1-88/89 -

CHAMBRE DES REPRESENTANTS DE BELGIQUE

Session ordinaire 1988-1989
16 janvier 1989

PROPOSITION DE LOI

Visant à fixer en wallon la procédure pour prêter serment de fidélité au Roi et obéissance à la Constitution

(Déposée par M. Ph. CHARLIER)

DEVELOPPEMENTS

Mesdames, Messieurs,

La proposition de loi que j'ai l'honneur de soumettre à votre assentiment a pour objet de régler la procédure de prestation de serment de tous les mandataires qui expriment le voeu de prêter serment de fidélité au Roi et obéissance à la Constitution en wallon.

Lors des avant-dernières et dernières élections, des incidents se sont produits, parce que le serment précité a été prêté en wallon.

C'était contraire à la loi existante, qui restreint en fait la liberté des élus "wallophones".

La prestation de serment en français consiste à prononcer le texte déterminé par l'article 1er de la loi du 1er juillet 1860 apportant des modifications à la loi provinciale et à la loi communale en ce qui concerne le serment: "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge".

L'arrêté royal du 18 septembre 1894 qui détermine le texte flamand des formules de serment en usage en donne la formule néerlandaise: "Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgische volk".

L'arrêté royal du 17 juillet 1926 déterminant le texte allemand des formules de serment en usage en Belgique établit comme suit le texte allemand de la formule de serment: "Ich schwöre Treue dem König, Gehorsam der Staatsverfassung und den Gesetzen des Belgischen Volkes".

En ce qui concerne la langue de prestation de serment, le Conseil d'Etat a jugé que l'article 1er de la loi du 30 juillet 1894 relative à la prestation de serment dans une des langues usitées dans le pays, en vertu duquel la personne à qui un serment est imposé peut prêter celui-ci dans la langue nationale de son choix a été implicitement abrogé comme incompatible avec les prescriptions générales de la loi linguistique du 2 août 1963 sur l'emploi des langues en matière administrative et avec le principe constitutionnel de la notion de "région

linguistique" érigés en notion de droit constitutionnel par l'article 3bis de la Constitution (Conseil d'Etat du 17 août 1973, Germis N 15 900, Conseil d'Etat du 3 février 1976, Deffense N 17 414, Conseil d'Etat du 20 mars 1979, Carlier N 19 522).

La prestation de serment par les conseillers communaux et provinciaux constituant un "acte administratif véritable", elle doit avoir lieu dans la langue de la région et uniquement dans cette langue; les exceptions à cette règle prévues par les lois linguistiques valent uniquement pour les administrés et non pour les administrants que sont les conseillers communaux (Conseil d'Etat Carlier, déjà cité).

Le fait que certains conseillers communaux et provinciaux préfèrent prêter serment en wallon est la preuve qu'ils le considèrent comme leur vraie langue.

Par conséquent, je propose d'autoriser désormais la prestation de serment en wallon.

Ph. CHARLIER

PROPOSITION DE LOI

Article unique

Dans la région wallonne, le serment prescrit par l'article 1er de la loi du 1er juillet 1860 apportant des modifications à la loi provinciale et à la loi communale en ce qui concerne le serment, peut être prêté en wallon.

La formule du serment est la suivante:

"Dji djure di ièsse fidéle au Rwè èt d'choûter li Lwè d'Bâse èt l's-ôtès do peûpe Bèlje."

Une adaptation de ce texte peut être employée, à condition que le gouverneur de la province ou le commissaire d'arrondissement de la région où le serment doit être prêté en ait préalablement approuvé la formule.

8 décembre 1988.

Ph. CHARLIER

BIBLIOGRAPHIE

Règles d'orthographe dialectale du Borinage, de Mons et des environs (Luc Isaac) Edit. Maison de la Culture de la région de Mons, 1985 - Dialecte et tradition locale (P. Mahieu, Jacqueline Delrot, Carole André, Paul André, Patrick Platiau, Norbert Gadenne, Pierre Mory), Edit. Section dialectale et tradition locale de la Maison de la Culture de Tournai, 1983 - Plaidoyer en faveur des dialectes, Armand J. Deltenre, 1965 - "Si t'és d'ichi, parle comme ichi", P. Mahieu, Edit. Maison de la Culture de Tournai - C.R.I.W.E.: rue du Beau Mur, 9, 4030 Liège : 40 "Cahiers" rassemblés en 6 dossiers: le wallon au service des muses grecques et latines (C.Josserand), 1986; le wallon langue de Wallonie, (C. Josserand), 1988; Djasans et hoûtans l'walon (catalogue) 1987; fichier wallon, (M. Slangen) 1988 (plus 1 cassette sonore) - U.R.F.D.L.W.: Boulevard de la Sauvenière, 76, 4000 Liège : Projet de programme structuré pour l'enseignement des langues dialectales dans les établissements scolaires, Edit. CRIWE, 1988; guide pratique, 1985; Actes du colloque régional sur l'utilisation des dialectes à l'école, Edit. Resp. Paul Lefin, 1983; dossier "le wallon à l'école", 1982; langues dialectales à la RTBf, Edit. Resp. Paul Lefin; Wallonie dialectale (bulletin trimestriel) - C.A.W.E.C.: rue Castin, 30 b, 6210 Ransart : les livrets du CAWEC; programme de récitations wallonnes, 1988; - Arlette Dauphin et Willy Gelinne: Pièce: "Charlerwè - Charnoy, aler et r'tour"; recueil de poésie; livret pour les tout petits. - Léopold Genicot: Racines d'espérances: nouvelle histoire de Wallonie par les textes, les images et les cartes, Edit. Hatier, 1986.

DOCUMENTS

Histoire de la langue française, tome IX, Ferdinand Brunot, Edit. Librairie A. Colin, Paris Vème, 1967. - Loi du 24/02/1984 sur le régime des langues au Grand-Duché du Luxembourg. - Proposta di legges d'iniziativa del députato Téaldi, 11/11/1987. - Démocratie culturelle et droit à la différence, rapport présenté par Jack Lang, Ministre de la culture, février 1982; - N-2157 Assemblée Nationale: proposition de loi sur la promotion des langues et cultures de France, 17 et 24/05/1984. - Loi N-51-46 du 11/01/1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux (Journal officiel de la République française, 13/01/1951). - Conseil de la Communauté française: projet de décret relatif à l'apprentissage, à l'école, des dialectes de la Wallonie (08/12/1982) présenté par R. Gondry. - O.N.U.: élaboration: plan d'action pour la sauvegarde du patrimoine non-physique (05 et 08/10/1987). - Conseil de l'Europe: carrefour V: "Culture et langues régionales minoritaires" (Strasbourg, 1987). - La vie wallonne: le wallon à l'école (documents nouveaux), Maurice Piron, tome 57, 1983. - Une mémoire pour une identité, Coqs d'Aousse ASBL, mai 1989. - Article "Le wallon à l'école", Paul Lefin et C. Josserand, dans "L'école belge", Edit. Labor, septembre 1983.

REMERCIEMENTS

Cette brochure a pu être réalisée grâce à la précieuse collaboration de notre ami Paul LEFIN et des services du C.R.I.W.E., à Liège.

Nous avons pu compter également sur les informations, les conseils et la sympathie de Mesdames Arlette DAUPHIN de Ransart, de Josée SPINOSA-MATHOT de Philippeville et de Messieurs Bruno DELMOTTE de Tournai, de l'Abbé MOUZON de Neufchâteau, de Willy BAL de Jamioulx, de Jean-Luc FAUCONNIER de Châtelet, de François GOFFIN de Andenne, de Emile TASSON de Ceroux-Mousty, des enfants de l'Ecole Libre Saint-Paul à Mont-Sur-Marchienne, de l'école Naniot à Namur et du cours de l'abbé MOUZON à Neufchâteau, ainsi que sur des personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

Adresses utiles

Union Culturelle Wallonne, Bd de la Sauvenière, 80, 4000 LIEGE Tél.: 041/41.50.72

Président, Estelle LEMAIRE, rue J. Jaurès, 2, 4330 GRACE-HOLLOGNE

Secr. Général, P. LEFIN, Bd de la Sauvenière, 80, 4000 LIEGE Tél.: 041/41.50.72

Trésorier, E. TASSON, Ch. Provinciale, 80, 1341 CEROUX-MOUSTY Tél.: 010/61.29.18

Vice-présidents, J. BARRY, Grand Piersoulx, 7, 6200 GOSSELIES Tél.: 071/34.17.07

J. GOFFAUX, Pl. de la Gare, 5 5660 FOSSES-LA-VILLE Tél.: 071/71.16.30

C. ROBINET, Vieux Chemin de Petithan, 10 5470 BARVAUX-DURBUY Tél.: 061/27.70.85

J. STASSIN, Av. de la Tour de Guet, 5 1400 NIVELLES Tél.: 067/21.55.95

Wallon a l'école:

C.R.I.W.E. c/o P. LEFIN, rue du Beau-Mur, 9, 4030 LIEGE Tél.: 041/41.50.72

C.I.D.W.E.L. c/o l'Abbé MOUZON, Pl. du Château, 3 6620 NEUFCHATEAU Tél.: 061/27.71.64

C.A.W.E.C. c/o A. DAUPHIN, rue Castin, 30b, 6210 RANSART Tél.: 071/35.27.79

Wallon à l'école NAMUR c/o F. COLIN, rue Charles Lahaye, 16, 5220 ANDENNE Tél.: 085/22.28.03

Wallon à l'école BRABANT c/o E. TASSON, Ch. Provinciale, 80, 1341 CEROUX-MOUSTY Tél.: 010/61.29.18

PICARD: Maison de la Culture, c/o B. DELMOTTE, Bd. des Frères Rimbaut 7500 TOURNAI Tél.: 069/23.23.92

Cette brochure est une réalisation collective de l'équipe des "Coqs d'Aousse", composée de Catherine TELLIER, Dominique CHAROT, Chantal GODARD, Marie-Claude LALOUX, Arnold HAUWAERT, Léon HENS, Jean-Pierre TONDU, Luc DE WILDE, Jacques FOLIE, et des Administrateurs, Manu SIMON, Président, Jean-Paul D'HAEYER, Secrétaire, Robert PREVOST, Trésorier, Chantal DEWITTE, Anne-Marie CORBISIER, Alain ROLY.

COQS D'AOUSSE A.S.B.L. - Dépêches de Wallonie

tél.: 071/36.19.48 BP 1654 - 6000 CHARLEROI X

Photocomposé et imprimé aux Ateliers du Manoir à Marcinelle
Edit. responsable: Manu SIMON, 7, Boulevard SOLVAY, 6000 CHARLEROI

Déjà paru:

- "27 septembre: symbole?" 100 Fb;
- "L'ORT VERT - L'agriculture: un avenir pour la Wallonie" 200 Fb;

Vous pouvez commander chacune de nos brochure en versant le montant de leur prix respectif (+ 30 Fb de port par brochure) au compte 595-8008801-14 de l'ASBL "Coqs d'Aousse". Mention: titre des ouvrages que vous souhaitez recevoir.

Prix: 200 Fb

En 1990, est-il vraiment possible d'être Wallon sans pouvoir afficher la fierté des mots du terroir, notre différence colorée du "latin venu à pied du fond des âges", notre wallon, notre picard ou notre gaumais qui font de nous des hommes culturellement libres dans la francophonie?

A nos enfants, est-il possible d'enseigner l'Europe des cultures sans leur dire qu'ils sont de quelque part, un quelque part qu'ils connaissent bien et qu'ils doivent maîtriser?

L'école de la vie, n'est-ce-pas aussi l'école de la culture régionale, celle des joies et des peines, des oeuvres et des projets d'un peuple créateur?

Mais abandonnons les grandes déclarations: chaque fois que nous avons - après maintes difficultés - fait de l'animation culturelle régionale, nous avons constaté que notre démarche correspondait à un besoin sincèrement exprimé par les gens.

Comme Renkin Sualem, nous "tûzons" encore, c'est pour cela que nous voulons le wallon à l'école. C'est à la fois notre liberté et notre droit que nous revendiquons à la Communauté française.

"Li Walon è Scole", c'est un défi pour la Wallonie: sera-t-elle capable de défendre son patrimoine humain, son patrimoine non-physique pour citer les termes de l'UNESCO?

Les Wallons auront-ils la volonté politique de défendre la création culturelle régionale?

Comment nos enfants nourris de culture américaine frelatée ou, au mieux, parisienne, pourront-ils encore s'accrocher à leurs racines?

Répondre à tout cela, c'est aussi construire la Wallonie!

Paul LEFIN

Secrétaire du "Wallon à l'école"

Dépôt légal: D-1990-5321-1

Avec l'aide de la Communauté française